

F  
R  
O  
O  
O  
1  
2  
1  
2  
5  
3

R  
U  
B  
I  
S

RUI FP

2010  
RAPPORT FINANCIER  
ANNUEL - DOCUMENT  
DE REFERENCE 2010

2010  
RAPPORT FINANCIER  
ANNUEL - DOCUMENT  
DE REFERENCE 2010

2010  
RAPPORT FINANCIER  
ANNUEL - DOCUMENT  
DE REFERENCE 2010



# SOMMAIRE

## DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

### DOCUMENT DE REFERENCE 2010

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION DU GROUPE</b>	
<b>1.1</b>	Profil du Groupe	02
<b>1.2</b>	Panorama et Organigramme synthétique du Groupe	04
<b>1.3</b>	Message des Gérants	06
<b>1.4</b>	Direction et contrôle du Groupe	08
<b>1.5</b>	Rubis dans le monde	10
<b>1.6</b>	Chiffres clés du Groupe	12
<b>1.7</b>	Bourse et Actionnariat	14
<b>1.8</b>	Ressources Humaines	16
<b>1.9</b>	Politique de Mécénat	18
<b>1.10</b>	Rubis au cœur de l'Environnement	20
<b>2</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	
<b>2.1</b>	Rubis Terminal : Stockage de produits liquides	24
<b>2.2</b>	Rubis Energie : Distribution de GPL et de produits pétroliers	34
<b>3</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES ET ASSURANCES</b>	
<b>3.1</b>	Identification des risques significatifs	48
<b>3.2</b>	Gestion et suivi des risques	50
<b>3.3</b>	Assurances et politique de couverture des risques	53
<b>4</b>	<b>PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE</b>	
<b>4.1</b>	Synthèse des résultats économiques de l'exercice 2010	58
<b>4.2</b>	Évolution récente et perspectives du Groupe	65
<b>5</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
<b>5.1</b>	Comptes consolidés 2010 et annexe	68
<b>5.2</b>	Comptes sociaux 2010 et annexe	118
<b>5.3</b>	Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, les comptes annuels et les conventions et engagements réglementés	132
<b>6</b>	<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE</b>	
<b>6.1</b>	Composition des organes de direction et de surveillance	140
<b>6.2</b>	Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	143
<b>6.3</b>	Intérêts des organes de direction et de surveillance	146
<b>6.4</b>	Procédures de contrôle interne	149
<b>6.5</b>	Opérations avec des apparentés	152
<b>6.6</b>	Actionnariat salarié	153
<b>6.7</b>	Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	156
<b>6.8</b>	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	159
<b>7</b>	<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL</b>	
<b>7.1</b>	Renseignements généraux sur Rubis	162
<b>7.2</b>	Renseignements statutaires sur Rubis	163
<b>7.3</b>	Renseignements de caractère général concernant le capital social	166
<b>7.4</b>	Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	171
<b>7.5</b>	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 9 juin 2011	172
<b>8</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>8.1</b>	Attestation des personnes responsables	176
<b>8.2</b>	Incorporation par référence	178
<b>8.3</b>	Documents accessibles au public	179
<b>8.4</b>	Table de concordance	180
<b>8.5</b>	Table de concordance du Rapport Financier Annuel	181



RUBIS



# RUBIS

DEUX MÉTIERS  
UN SEUL SECTEUR :  
L'AVAL  
PÉTROLIER

GROUPE INTERNATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LES MÉTIERS DU STOCKAGE  
ET DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE, RUBIS DISPOSE D'INFRASTRUCTURES  
STRATÉGIQUEMENT LOCALISÉES.

# PROFIL DU GROUPE

**Rubis** est une des très rares entreprises internationales à pouvoir afficher pour la période 2007-2010 :

- ★ une croissance annuelle de son résultat net de 15 % ;
- ★ et une croissance annuelle de son dividende par action de 7 %, très supérieure à l'inflation.

Un miracle ? Sans doute, mais surtout, un modèle stratégique efficace, mis en œuvre de façon continue et disciplinée. Acteur international du secteur de l'énergie, Rubis exerce des métiers de niches dans des pays et dans des activités où la maîtrise des infrastructures énergétiques constitue un avantage compétitif discriminant. Partout où Rubis opère, que ce soit en distribution de GPL et de produits pétroliers, ou en terminaling (exploitation de terminaux de stockage), ses positions de marché en font un acteur incontournable.

Le caractère reproductible de son modèle économique ouvre à Rubis un très vaste champ d'action. Ce modèle repose sur la satisfaction de besoins essentiels, mais aussi sur la standardisation à l'échelle mondiale de ses process industriels, ainsi que des biens et services qu'il propose à sa clientèle.

Une organisation très décentralisée, au plus proche des besoins locaux, confère au Groupe une connaissance parfaite des produits et des marchés et contribue à la performance de Rubis. Cette organisation favorise une réactivité immédiate ainsi qu'une capacité d'anticipation en raison d'un échange permanent entre une vision de long terme et une gestion de terrain.

L'expertise ainsi accumulée est enrichie en permanence par des équipes de haute qualité et très motivées par la dynamique entrepreneuriale de Rubis. Elle pérennise sa croissance organique grâce à des gains constants de productivité et accélère sa croissance externe, qui elle-même enrichit son portefeuille d'activités, conférant ainsi au groupe Rubis un profil diversifié de croissance équilibrée.

Stratégie, modèle économique, organisation et expertise placent ainsi Rubis dans une spirale vertueuse qui explique sa croissance récurrente et sa solidité.

## ★ STRATEGIE

- ★ Intervention sur des marchés de niches (produit ou géographique).
- ★ Sélection de marchés pouvant conjuguer croissance organique et croissance externe.
- ★ Expertise Rubis duplicable partout dans le monde.
- ★ Choix de la diversité pour se protéger des aléas relatifs au monde de l'énergie.

## ★ LES ATOUTS DE RUBIS

- ★ Des infrastructures stratégiquement situées, aux meilleurs standards techniques.
- ★ Un rôle de maillon clé au cœur de la chaîne énergétique.
- ★ Un professionnalisme reconnu menant à des positions de leadership.
- ★ Des activités complexes aux barrières d'entrées élevées.
- ★ Des métiers peu exposés aux aléas de la consommation et capables d'aborder les chocs externes.



## Culture et stratégie d'entreprise : les secrets d'une performance économique durable

La diffusion rapide des progrès technologiques, la compétition intense dans la formation des élites, la dilution des avantages différenciants dans la globalisation, constituent autant de facteurs structurels de nature à fragiliser la pérennité des avantages compétitifs des entreprises.

Dans ce nouvel environnement, marqué par des déséquilibres croissants et une instabilité récurrente, où trouver un levier puissant qui assurera une performance économique durable ? L'avantage stratégique ultime et différenciant réside sans doute dans la culture d'entreprise, dès lors que celle-ci structure l'organisation et conforte le modèle économique de développement.

Rubis a su faire émerger en son sein une très forte culture d'entreprise résumée par sa devise ***“La volonté d'entreprendre, le choix de la responsabilité”***. Cette culture est profondément ancrée dans l'organisation, puisqu'elle résulte de la structure en “Commandite par Actions” choisie délibérément par Rubis pour mener à bien son projet de développement. Fondée sur la notion de responsabilité, la “Commandite” impulse un esprit d'initiative et de responsabilité à tous les échelons de l'organisation.

En décentralisant son mode de gouvernement d'entreprise pour répondre efficacement aux évolutions rapides des marchés, Rubis déploie ainsi une culture cohérente avec la recherche de l'efficacité économique.

La culture d'entreprise au cœur de la stratégie, voilà probablement pour l'avenir l'ultime rempart à la standardisation des avantages comparatifs.



# PANORAMA DU GROUPE

**1 450 M€** de chiffre d'affaires  
**56,4 M€** de résultat net part du Groupe  
**1 226 M€** de capitalisation boursière



Résultat  
opérationnel  
courant:

**48,1 M€**

## Stockage de produits liquides

Pétrole ★ Produits chimiques ★ Engrais ★ Oléagineux...

### Cliantèle de professionnels

#### Leader en France

#### 10 implantations en France

Brest ★ Dunkerque ★ Rouen ★ Saint-Priest ★ Salaise  
★ Strasbourg ★ Mulhouse ★ Villeneuve-la-Garenne ★  
Bastia ★ Ajaccio.

#### 2 implantations en Europe

Rotterdam ★ Anvers.

## Distribution de GPL et de produits pétroliers

GPL (butane, propane, GPL-carburant), en vrac, conditionné  
ou à la pompe ★ Produits pétroliers.

### Cliantèle de professionnels et de particuliers

#### Implantations sur 3 continents

Europe ★ Caraïbes/Amérique centrale ★ Afrique.

#### Des positions de leader

N° 1 en France dans les GMS (GPL-c) ★ N° 1 en Suisse,  
aux Antilles-Guyane et à Madagascar (GPL) ★ N° 2 en  
Afrique du Sud (GPL) ★ N° 3 au Maroc, au Sénégal et en  
République tchèque (GPL) ★ N° 1 dans les îles anglo-  
normandes (distribution de produits pétroliers) ★ N° 1 aux  
Bermudes (Réseau stations-service) ★ N° 2 en Corse et  
aux Antilles Guyane (Réseau stations-service).

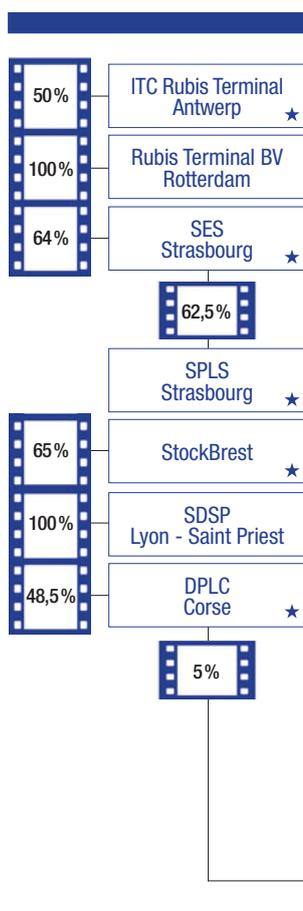
## Historique

- ★ **1990** Création de Rubis.
- ★ **1993** Acquisition de Rubis Terminal.  
Stockage de produits liquides industriels.
- ★ **1994** Acquisition de Vitogaz (Rubis Energie).  
Distribution de butane et de propane.
- ★ **1995** Introduction à la Bourse de Paris.
- ★ **Depuis 1995** Développement régulier  
des activités de stockage en France et des  
activités de distribution de GPL sur des niches  
géographiques internationales.
- ★ **2007/2009** Déploiement de Rubis Terminal  
à l'international (Rotterdam et Anvers)  
Nombreuses opérations de croissance externe  
pour Rubis Energie.
- ★ **2010** Rubis devient le premier actionnaire des  
Dépôts Pétroliers de la Corse (53,5%) (DPLC).  
Rachat des actifs de distribution de GPL  
conditionné de PanGas AG, filiale du groupe  
Linde, en Suisse.  
Rachat de l'activité de distribution de GPL  
du groupe BP, en Espagne.  
Rachat des filiales Shell de distribution de GPL,  
en Afrique du Sud et Botswana.
- ★ **Début 2011** Rubis est en cours d'acquisition  
des activités de distribution de produits  
pétroliers du groupe Chevron, dans la zone  
Caraïbes/Amérique centrale.

# ★ ORGANIGRAMME SYNTHETIQUE DU GROUPE AU 31.03.2011

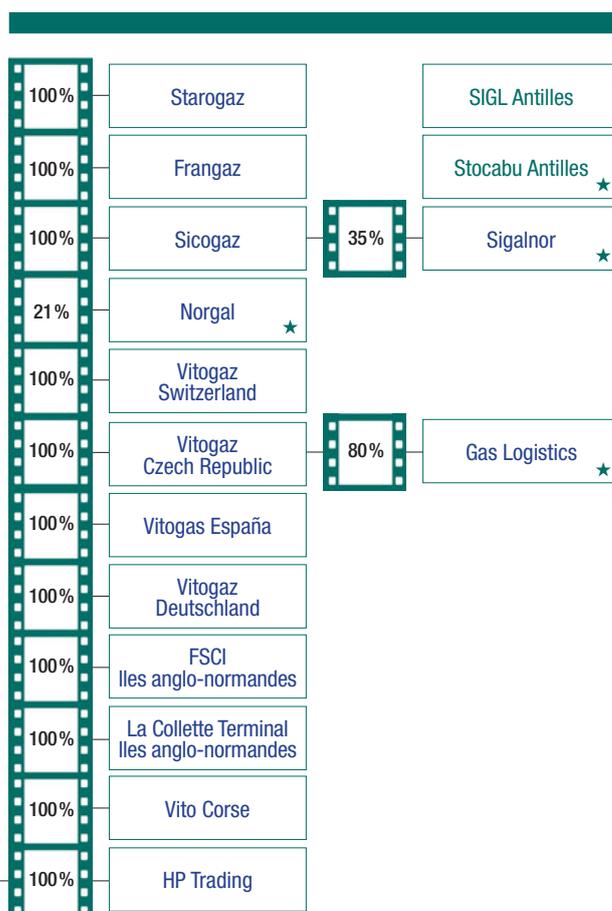


## RUBIS TERMINAL

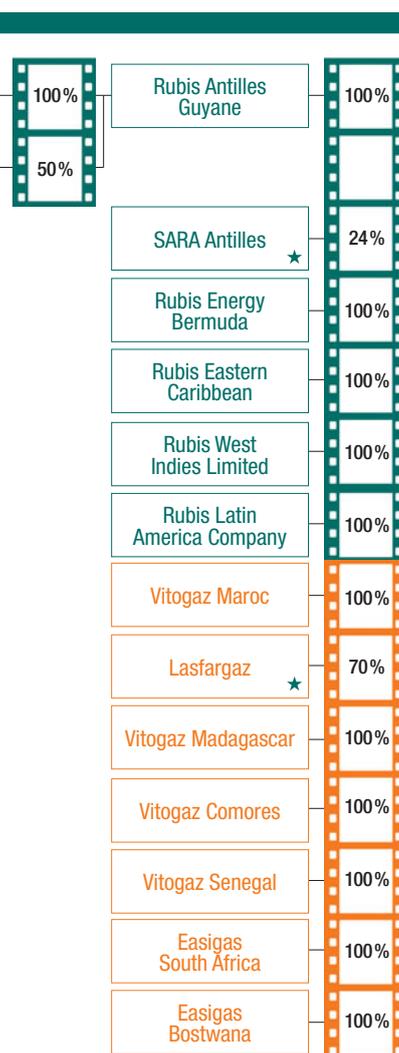


- Zone Europe
- Zone Caraïbes & Amérique centrale
- Zone Afrique

## VITOGAZ



## RUBIS ENERGIE



## Intérêts minoritaires

### ★ RUBIS TERMINAL

<b>ITC Rubis Terminal Antwerp</b>	
Mitsui	(35%)
Intercontinental Terminals Company LLC	(15%)
<b>SES Strasbourg</b>	
Bolloré Energie	(1%)
Distridyn	(8,6%)
Petrovex	(6,8%)

SCA Pétrole et Dérivés	(10,7%)
Siplec	(6%)
Zeller & Cie	(2,9%)
<b>SPLS Strasbourg</b>	
Bolloré Energie	(37,5%)
<b>StockBrest</b>	
Société Pétrolière de Dépôt	(35%)
<b>DPLC Corse</b>	
Total Raffinage Marketing	(24,99%)

Delek France SAS	(21,5%)
M. Joseph-Louis Galletti	(0,01%)
<b>★ RUBIS ENERGIE</b>	
<b>Norgal</b>	
Antargaz	(52,66%)
Total Raffinage Marketing	(26,40%)

<b>Signalnor</b>	
CGP Primagaz	(35%)
TotalGaz	(30%)
<b>Gas Logistics</b>	
M. Miroslav Kasperek	(20%)
<b>Stocabu Antilles</b>	
Antilles Gaz	(50%)
<b>SARA Antilles</b>	
Chevron Global Energy Inc.	(11,5%)
Total Outre-mer	(25%)

Total France	(25%)
Eso Caribbean Inc.	(14,5%)
<b>Lasfargaz</b>	
Ceramica Quadras SA	(3,37%)
Cocema SA	(6,17%)
Facemag SA	(7,57%)
Grocer SA	(3,92%)
Sanitaire BS SA	(2,25%)
Union Cerame SA	(6,72%)

*“L’augmentation de capital a rencontré un vif succès, et, fait très notable, a enregistré une hausse du cours de l’action pendant son déroulement”.*

*“D’importants investissements seront mis en œuvre, avec le souci constant d’une croissance équilibrée et sécurisée, adaptée à un environnement qui reste incertain voire brutal”.*

## MESSAGE DES GERANTS

**L’exercice 2010** s’est déroulé dans un environnement économique encore largement marqué par la profonde crise commencée en 2008. Plus particulièrement, le prix des produits pétroliers a connu des variations exceptionnelles ; ainsi le prix du GPL, qui avait touché un point bas à environ 300 dollars la tonne au premier semestre 2009 (avec un pic à 1 000 dollars la tonne un an auparavant), avait doublé un an plus tard, pour atteindre près de 1 000 dollars la tonne à la fin de l’année 2010.

Dans ces conditions très difficiles, nous avons réussi à faire progresser notre activité de distribution de produits pétroliers, l’érosion limitée des marges ayant été compensée par une hausse sensible des volumes.

Les activités de stockage de produits pétroliers et chimiques ont, quant à elles, bénéficié des investissements importants réalisés ces dernières années (à Rotterdam notamment) et d’un report de trafic dû à des réductions de production de la part de certaines raffineries ; la contribution de ces activités marque un nouveau record venant s’ajouter aux excellentes performances des années précédentes.

S’ajoutent l’apport des activités corses et le passage de 50 % à 100 % du contrôle de notre filiale Frangaz, opérations intégrées au début de l’année 2010.

Cet exercice 2010 s’achève donc sur d’excellents résultats avec une hausse de 13 % du cash flow et de 19 % du résultat net (part du Groupe). Cette progression s’inscrit dans une tendance forte du développement de Rubis, y compris pendant les années de crise 2008 et 2009 pour lesquelles la hausse du résultat net (part du Groupe) a été respectivement de 14 % et 11 %.

De même, la situation financière du Groupe reste très solide avec un endettement représentant moins de deux années de résultat brut d’exploitation, ce qui est un réel gage de sécurité.

Outre ces excellents résultats, l’année 2010 a été marquée par des réalisations importantes.

★ S’inscrivant dans le cadre d’un programme d’investissements soutenus, la première phase du nouveau terminal d’Anvers (détenu à 50/50 avec le groupe japonais Mitsui) a été terminée dans les délais et dans les budgets ; les premiers bateaux ont été accueillis au quatrième trimestre 2010.

Le bon démarrage d’Anvers et le succès de Rotterdam ont conduit à décider de nouvelles extensions de ces terminaux.

★ De nombreuses opportunités d’acquisitions ont été étudiées au cours de l’année et quatre accords ont été signés. Nous renforçons nos positions en Suisse et en Espagne, nous nous implantons en Afrique du Sud en GPL et enfin nous reprenons au Groupe Chevron de solides activités de distribution de produits pétroliers dans les



Caribbes et en Amérique centrale, venant compléter notre présence aux Antilles et Guyane françaises.

L'ensemble des acquisitions représente un investissement de l'ordre de 300 millions d'euros. Les acquisitions relatives aux activités de distribution de Chevron seront pour partie concrétisées dès le premier semestre 2011.

★ Afin de refinancer ces acquisitions, Rubis a lancé en fin d'année une augmentation de capital. Cette opération a rencontré un vif succès, et a enregistré, fait notable, une hausse du cours de l'action pendant son déroulement. Les actionnaires ont participé massivement, permettant de porter à 127 millions d'euros le montant de l'opération.

L'année 2010 est celle d'un véritable saut en taille pour notre Groupe, bientôt présent dans 25 pays répartis sur trois continents. Avec une hausse de 40 % du cours de l'action, la valeur de Rubis a atteint 1,2 milliard d'euros en fin d'année ; de même, les fonds propres et le total du bilan ont progressé de 40 %. Rubis est désormais intégré à l'indice SBF 120 qui rassemble les 120 valeurs les plus actives de la Bourse de Paris.

Cette année 2010 est aussi celle des vingt ans de Rubis. Nous avons voulu marquer cet événement en distribuant une prime spéciale à chacun des collaborateurs du Groupe ; nous avons aussi souhaité leur proposer une devise qui puisse illustrer ce qui est à la racine de notre identité culturelle :

***“La volonté d'entreprendre,  
le choix de la responsabilité”***

Il s'agit bien pour nous d'un effort de construction sur le long terme, une aventure collective basée sur une

organisation souple et réactive alliant pour chacun le plus d'autonomie et de responsabilité possibles.

Nous pensons que le futur recèle de nombreuses opportunités pour Rubis dans les métiers que le Groupe s'est choisi et la redistribution des actifs que l'on observe dans tous les secteurs liés aux produits pétroliers conforte cette vision.

D'importants investissements seront certainement mis en œuvre, mais ils le seront avec le souci constant d'une croissance équilibrée et sécurisée, adaptée à un environnement qui reste incertain voire brutal. Discipline dans le choix d'investissements, limitation ferme de l'endettement et sécurisation des sources de financements restent incontournables.

S'ajoutent les remarquables engagements et compétences des managers et équipes du Groupe qui, années après années, sont essentiels à la poursuite des succès de Rubis, de la sécurité de ses opérations et de la bonne intégration des activités nouvelles. Qu'ils trouvent ici l'expression renouvelée de notre estime et de nos remerciements chaleureux.

Remerciements que nous adressons aussi aux actionnaires de Rubis, qui, par leur confiance, permettent la poursuite de ce développement rapide. Ils connaissent l'importance que nous attachons au rôle capital qu'ils assurent et l'attention que nous portons à la nécessaire rémunération de leurs investissements.

Gilles GOBIN et Jacques RIOU  
Associés-gérants

*“Rubis, une aventure collective basée sur  
une organisation souple et réactive alliant  
pour chacun le plus d’autonomie  
et de responsabilité possibles”.*

# DIRECTION ET CONTROLE DU GROUPE

RUBIS EST UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS, AVEC DES ASSOCIÉS  
COMMANDITAIRES ET DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS.

# ★ RUBIS, SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS

**Rubis** est une société en commandite par actions, avec des associés commanditaires et des associés commandités.

- ★ Les associés commanditaires ont le même statut que les actionnaires d'une société anonyme.
- ★ Les associés commandités ont le statut de commerçant. Ils sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres.

Ce mode d'organisation est une structure moderne et efficace qui allie d'une part pouvoir, responsabilité, engagement du patrimoine de ses acteurs (associés-gérants) et d'autre part contrôle par les actionnaires à travers le Conseil de Surveillance. Cette structure juridique est en parfaite adéquation avec la stratégie du Groupe qui, pour se construire, requiert durée sur le long terme, dynamisme et réactivité. Elle assure également l'indépendance du Groupe face aux multinationales.

## La Gérance

La Gérance est assurée par Messieurs Gilles Gobin et Jacques Riou qui représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers. Ils élaborent la stratégie du Groupe et animent son développement.

## Direction Générale, Groupe Rubis

- ★ Gilles GOBIN,  
*Associé-gérant*
- ★ Jacques RIOU,  
*Associé-gérant*
- ★ Bruno KRIEF,  
*Directeur Général Finance*
- ★ François TERRASSIN,  
*Directeur Général de Rubis Terminal*
- ★ Christian COCHET,  
*Directeur Général de Rubis Energie*
- ★ Jean-Pierre HARDY,  
*Directeur Général Délégué de Rubis Energie*
- ★ Maura TARTAGLIA,  
*Directeur Juridique et Administratif*
- ★ Arielle CARRICART,  
*Directeur Comptable*
- ★ Evelyne PELOYE,  
*Directeur de la Communication*

## Le Conseil de Surveillance au 31 décembre 2010

Le Conseil de Surveillance représente les actionnaires commanditaires. Il est composé de onze membres dont les deux tiers sont des membres indépendants c'est-à-dire n'ayant aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec la Société ou son Groupe qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

- ★ Olivier Heckenroth,\*  
*Président*
- ★ Nils Christian Bergene\*
- ★ Jacques-François de Chaunac-Lanzac
- ★ Hervé Claquin
- ★ Olivier Dassault
- ★ Jean-Claude Dejouhanet
- ★ Chantal Mazzacurati
- ★ Olivier Mistral
- ★ Christian Moretti
- ★ Erik Pointillart\*
- ★ Gilles de Suyrot

\* Membre du Comité des Comptes

# RUBIS DANS LE MONDE

## La dimension internationale est au cœur de la stratégie de développement de Rubis

- ★ Les infrastructures du Groupe participent à la chaîne énergétique et assurent la connexion entre zones de production et zones de consommation d'énergie. Elles bénéficient donc toutes d'implantations stratégiques.
- ★ Rubis sélectionne avec soin ses implantations. Il s'agit très souvent de niches géographiques profitables, à l'instar des îles privilégiées par Rubis.

## De plus, Rubis évolue dans un contexte international porteur

- ★ La diversité géographique s'accompagnant également d'une diversité de climats, de clients et de niveaux de vie, elle constitue pour Rubis un excellent rempart contre les aléas de ses activités.
- ★ Les déséquilibres géographiques (production/raffinage/consommation) ou de produits (carburants aux spécifications diverses) entraînent une demande renforcée des activités de stockage et de prestations associées (additivation).
- ★ L'augmentation du pouvoir d'achat de certains pays s'accompagne d'une hausse des besoins en énergie.
- ★ Enfin, le recentrage des grands opérateurs pétroliers les incite à céder certains de leurs actifs ce qui offre à Rubis de réelles opportunités de croissance externe. Bénéficiant d'une expertise facilement duplicable partout dans le monde, le Groupe dispose d'un fort potentiel de développement.

*“L’année 2010 est celle d’un véritable saut en taille pour Rubis, présent dans 25 pays répartis sur trois continents”.*

## Implantations internationales à fin avril 2011



Taux de croissance annuel composé  
10 ans : 2000-2010

Résultat brut d'exploitation :	+ 13 %
Résultat opérationnel courant :	+ 14 %
Résultat net part du Groupe :	+ 18 %
Bénéfice par action :	+ 9 %
Dividende par action :	+ 9 %

# CHIFFRES CLES DU GROUPE

2010, UN EXERCICE QUI S'INSCRIT DANS UNE DÉCENNIE DE CROISSANCE ININTERROMPUE : UNE STRATÉGIE CLAIRE, UNE ORGANISATION RÉACTIVE, DES POSITIONS DE MARCHÉ DE LEADER, UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET D'ACQUISITIONS AMBITIEUSES, ONT PERMIS D'ENREGISTRER SUR LA PÉRIODE 2000-2010, DES CROISSANCES FORTES ET RÉGULIÈRES DES PARAMÈTRES FINANCIERS DU GROUPE.

**Chiffre d'affaires**  
(en millions d'euros)



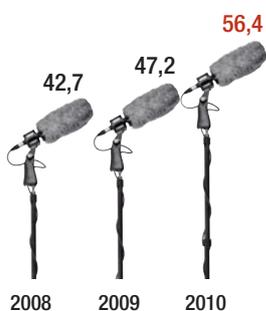
**Résultat brut d'exploitation**  
(en millions d'euros)



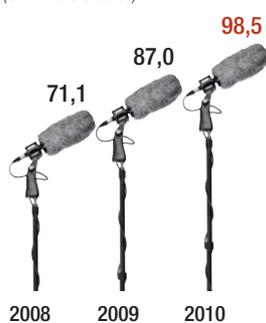
**Résultat opérationnel courant**  
(en millions d'euros)



**Résultat net part du Groupe**  
(en millions d'euros)



**Capacité d'autofinancement**  
(en millions d'euros)



**Effectifs**  
(en nombre de personnes hors sociétés consolidées proportionnellement)



**Fonds propres**  
(en millions d'euros)



**Investissements industriels**  
(en millions d'euros)



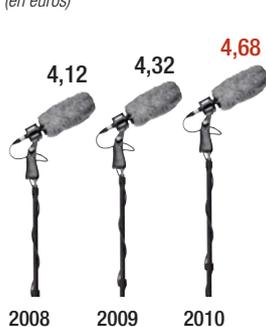
**Endettement net financier**  
(en millions d'euros)



**Capitalisation boursière**  
(en millions d'euros)



**Bénéfice net par action**  
(en euros)



**Dividende par action**  
(en euros)



(\*) Soumis à l'approbation de l'AGM du 9 juin 2011.

**“Nos actionnaires connaissent l’importance que nous attachons au rôle capital qu’ils assurent et l’attention que nous portons à la nécessaire rémunération de leurs investissements”.**

# BOURSE ET ACTIONNARIAT

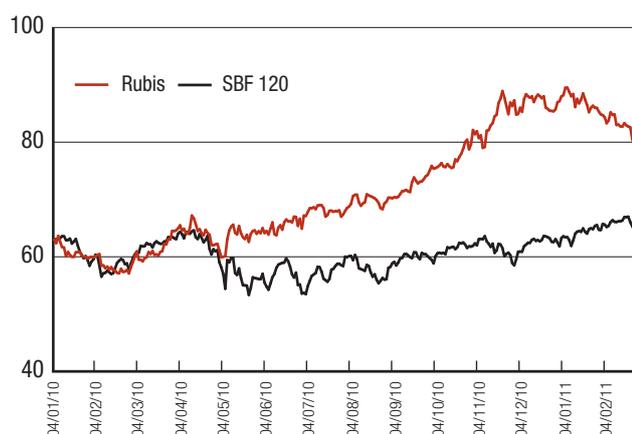
## Marché du titre et vie boursière

Le titre Rubis est coté sur Nyse Euronext, compartiment A. Son code ISIN est FR0000121253 et son code mnémotechnique RUI FP.

Le titre Rubis fait partie des indices SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid and Small, CAC All-Tradable et CAC All-Share.

### L’action Rubis

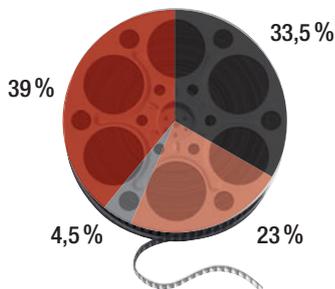
Evolution comparée du cours de l’action Rubis et du SBF 120 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.



	2009	2010	15.03.2011
<b>Nombre de titres échangés</b> (cumul en millions de titres)*	4,2	5,9	1,8
<b>Capitaux échangés</b> (cumul en millions d’euros)*	221,17	479,23	148,33
<b>Cours le plus haut en séance</b> (en euros)*	65,6	88,9	91,5
<b>Cours le plus bas en séance</b> (en euros)*	39,5	52,3	77,5

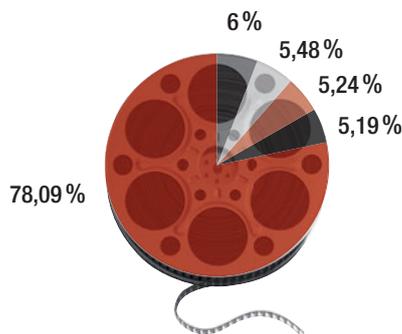
(\*) Source Euronext.

## Structure de l'actionnariat (au 31.12.2010)



- ★ OPCVM et Institutionnels : 33,5 %
- ★ Sociétés : 23 %
- ★ Management et salariés : 4,5 %
- ★ Autres personnes physiques : 39 %

## Principaux actionnaires (au 31.12.2010)



- ★ Ameriprise Financial Inc. : 6 %
- ★ Orfim : 5,48 %
- ★ Halisol Groupe SARL : 5,24 %
- ★ Groupe industriel Marcel Dassault : 5,19 %
- ★ Autres : 78,09 %

## L'actionnariat de Rubis

Le Groupe compte presque 20 000 actionnaires.

## Communication financière

### Sources d'information

Rubis porte un soin particulier à la diffusion des informations la concernant.

En 2010, plus de 20 communiqués ont été diffusés à la presse et mis simultanément en ligne sur le site internet de la société [www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)

Le site internet permet également de consulter les précédents rapports financiers et documents de référence du Groupe visés par l'AMF et téléchargeables au format PDF.

Rubis publie également, en mars, "l'Essentiel", une plaquette institutionnelle concise, décrivant le groupe Rubis, ses activités et sa stratégie.

Les actionnaires désireux de rentrer en contact avec la Société peuvent appeler la ligne qui leur est dédiée au : **01 45 01 99 51**

### Service du titre

Le service du titre est assuré par :  
CACEIS Corporate Trust  
14, rue Rouget de Lisle  
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

## Rencontre avec les interlocuteurs financiers

Tout au long de l'année, le Groupe organise également des rencontres avec les principaux acteurs des marchés financiers : investisseurs institutionnels et analystes financiers des sociétés de bourse à Paris, ainsi que sur les principales places financières européennes.

Le titre Rubis est régulièrement suivi par les analystes des sociétés de bourse suivantes : Arkeon Finance, CA Cheuvreux, Exane BNP Paribas, Gilbert Dupont, Goldman Sachs, Merrion Securities, NATIXIS Securities et Oddo.

## L'agenda de l'actionnaire

16.03.2011	Résultats annuels 2010
10.05.2011	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 et informations financières
09.06.2011	Assemblée Générale Mixte
10.06.2011	Détachement du coupon et début de la période d'option pour le dividende en actions
24.06.2011	Fin de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
08.07.2011	Paiement du dividende en espèces
31.08.2011	Résultats semestriels 2011
10.11.2011	Chiffre d'affaires 3 <sup>e</sup> trimestre 2011 et informations financières
09.02.2012	Chiffre d'affaires 4 <sup>e</sup> trimestre 2011

# RESSOURCES HUMAINES

La performance du Groupe Rubis est liée aux compétences et à la motivation de ses collaborateurs. Cette motivation passe par l'épanouissement du salarié dans son cadre professionnel. Afin de valoriser au mieux le capital humain et prendre en compte les différentes spécificités liées aux activités du Groupe, les filiales opérationnelles gèrent de manière autonome les ressources humaines. Toutefois, cette gestion se fait dans le respect de la philosophie du Groupe et des enjeux fixés par la Gérance en étroite concertation avec les Directions Générales des filiales têtes de branche. Dans les pays où elle est implantée, Rubis veille en permanence à ce qu'on transmette aux collaborateurs les mêmes valeurs et engagements du Groupe afin de leur offrir un environnement de travail sûr, stimulant et épanouissant sur le long terme.

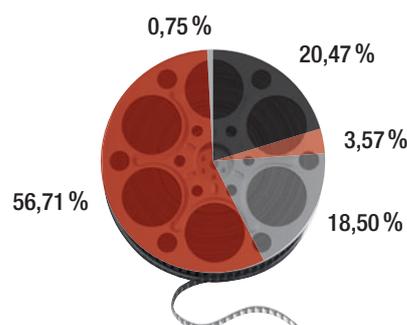
Effectifs au 31 décembre 2010: **1 065 salariés**

## Répartition des effectifs <sup>(a)</sup>

	Cadres	Employés et ouvriers	Agents de maîtrise et techniciens
Rubis Terminal	44	161	51
Rubis Energie	167	423	211
Rubis	5	3	–
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>587</b>	<b>262</b>
	20,28 %	55,12 %	24,60 %

## Répartition géographique et par métier <sup>(a)</sup>

- ★ Rubis Terminal France métropolitaine : 218 salariés
- ★ Rubis Terminal hors France métropolitaine : 38 salariés
- ★ Rubis Energie France métropolitaine : 197 salariés
- ★ Rubis Energie hors France métropolitaine : 604 salariés
- ★ Rubis : 8 salariés



*(a) Y compris salariés des filiales détenues à moins de 50 %, hors la raffinerie des Antilles (Sara) et le GIE Norgal.*

## Répartition Femme/Homme

Dans un environnement essentiellement industriel, les hommes sont majoritaires dans le Groupe. Toutefois, les femmes sont en constante augmentation. En 2010, le pourcentage de femmes embauchées sur le total des embauches atteint 26,47 % chez Rubis Energie et 21,4 % chez Rubis Terminal ; Rubis n'a pas procédé à des embauches en 2010. Les femmes représentent 27,56 % des effectifs globaux du Groupe, soit : 17,6 % chez Rubis Terminal (45 femmes), 30,75 % chez Rubis Energie (210 femmes), et 75 % chez Rubis (6 femmes). Elles sont présentes davantage dans les activités relevant des sièges des deux branches d'activités.

Embauches	Total	dont femmes	% des femmes/total
Rubis Terminal	42	6	21,40 %
Rubis Energie	102	27	26,47 %
Rubis	–	–	–

Femmes	Cadres	Managers
Rubis Terminal	8	2
Rubis Energie	40	10
Rubis	4	–

## Promotions

Dans le cadre des promotions internes, on retrouve le même engagement du Groupe vers un meilleur respect de la parité. C'est ainsi que les femmes représentent 35 % des promotions chez Rubis Energie et 45 % des promotions chez Rubis Terminal.

Promotions	Total	dont femmes	% des femmes/total
Rubis Terminal	11	5	45 %
Rubis Energie	40	14	35 %
Rubis	–	–	–

## Répartition par âge et ancienneté Mouvements de personnel

La pyramide des âges traduit la nécessité de préserver l'équilibre entre la jeunesse des salariés et l'expérience liée à l'ancienneté.

Âge	< à 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	> 50 ans
Rubis Terminal	19 %	30 %	29 %	22 %
Rubis Energie	14 %	30 %	31 %	25 %
Rubis	–	25 %	37,5 %	37,5 %

L'ancienneté moyenne est de 15 ans pour Rubis, 10,3 ans pour Rubis Terminal, de 13 ans pour Rubis Energie France métropolitaine et de 7,52 ans<sup>(1)</sup> pour Rubis Energie hors France métropolitaine, ce qui prouve l'attachement des salariés aux valeurs du Groupe et à ses pratiques en matière de gestion du personnel.

En 2010, Rubis Terminal a décerné 8 médailles du travail à des salariés pour leur fidèle collaboration : 1 médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté), 5 médailles d'or (35 années d'ancienneté), 1 médaille de vermeil (30 ans d'ancienneté) et 1 médaille d'argent (20 ans d'ancienneté).

Rubis Energie, de son côté, a décerné 6 médailles d'argent (20 années d'ancienneté), 7 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté), 2 médailles d'or (35 années d'ancienneté) et aucune médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté).

Le taux de départs volontaires, hors retraite, sur l'effectif global, est très faible : Rubis Terminal : 2 % ★ Rubis Energie France : 9 % ★ Rubis Energie hors France : 6 % ★ Rubis : –.

## L'individu au cœur de l'organisation

*“La volonté d'entreprendre, le choix de la responsabilité”*

Conformément au principe d'autonomie de chacune des branches d'activité, les actions en matière de développement des compétences et de mobilité interne sont propres à chaque entité. Elles se traduisent, cependant, par des actions communes visant, dans le respect des fondamentaux du Groupe, à :

## Accorder une large autonomie

Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, le professionnalisme et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celles du contrôle des risques.

## Offrir une rémunération attractive

Tout en restant attentif à la maîtrise des coûts salariaux, le Groupe s'attache à proposer des rémunérations justes et motivantes qui tiennent compte des compétences de chacun et de la réalisation des objectifs fixés avec l'intéressé de manière à encourager l'engagement et la performance des salariés.

Au-delà du salaire de base, les filiales rétribuent leurs collaborateurs avec des rémunérations complémentaires fondées sur la performance individuelle (salaire variable, primes) et collective (intéressement, participation aux résultats)<sup>(2)</sup>. Par ailleurs, le Groupe encourage l'épargne salariale par la mise en place de plans d'épargne salariale et d'augmentation de capital réservés aux salariés (avec décote et abondement de l'Entreprise) réalisées via le FCP Rubis Avenir qui détient 0,97 % du capital de Rubis.

Enfin, afin de favoriser une certaine fidélisation de ses collaborateurs, Rubis a accordé depuis 2001 cinq plans de stock options et, depuis 2006, sept plans de stock options et d'actions gratuites aux principaux collaborateurs cadres du Groupe.

## Favoriser le dialogue social et individuel

L'écoute, le dialogue et le respect mutuel constituent des valeurs sur lesquelles Rubis a fondé sa politique de relation avec l'ensemble de son personnel. Par ailleurs, chaque filiale entretient des relations ouvertes et constructives avec les instances représentatives du personnel partout où elles existent. Des accords collectifs portant notamment sur les salaires, le plan épargne d'entreprise et l'intéressement ont été négociés en 2009 dans chacune des branches d'activité ainsi qu'un plan d'action pour les seniors.

## Encourager la formation

Les activités du Groupe relèvent essentiellement d'activités soumises à une réglementation très stricte en matière de sécurité et de fonctionnement (Seveso 2). Ainsi, afin de sensibiliser ses collaborateurs aux questions de sécurité et d'améliorer leurs compétences, des formations sont organisées pour ceux-ci tant lors de la prise de fonctions que tout au long de leur carrière.

De plus, selon les vœux émis par les salariés, des formations plus générales (droit social, informatique, comptabilité sécurité routière, gestion des conflits clients, etc.) sont organisées.

(1) Compte tenu de l'entrée récente dans le Groupe de certaines filiales (hors France métropolitaine et à l'étranger), le pourcentage n'est pas représentatif comme peut l'être celui de Rubis Energie France métropolitaine.

(2) Uniquement pour Rubis Terminal et Rubis Energie France métropolitaine et Antilles dans le cadre de la législation française.

# POLITIQUE

## DE MECENAT

Fidèle à sa philosophie entrepreneuriale depuis de nombreuses années, *“l’individu est au cœur des organisations qui font bouger les choses”*, le Groupe apporte son soutien financier à différentes associations ou organismes, en France et à l’étranger, dans des domaines aussi variés que le sport, l’enfance, la culture et la lutte contre certaines souffrances ou maladies.

L’année 2010 a été notamment marquée par un engagement fort : l’action de mécénat en faveur du CAVEX (Conservatoire des Animaux en Voie d’Extinction).

***“Depuis la nuit des temps, quand tout paraissait définitivement perdu, dans n’importe quel pays du monde, il est toujours resté un petit nombre d’hommes capables de sauver ce qui pouvait encore l’être et de transmettre le flambeau du renouveau de la civilisation aux générations futures”.***

JEAN DELACOUR

**Rubis**, par ses métiers, participe à la chaîne énergétique entre production et consommation d’énergie. Par ailleurs, la répartition de ses installations dans de nombreux pays (sur trois continents) constitue une autre raison pour être sensible à la biodiversité et à la protection de la faune sauvage, et agir en conséquence.

Pour s’associer à relever ces défis, Rubis apporte son soutien au CAVEX, Conservatoire des Animaux en Voie d’Extinction<sup>(\*)</sup>, association fondée il y a plus de quarante ans, par le Docteur Henri Quinque :

*“Ma vie a été partagée entre deux passions également dévorantes et bénéfiques : la chirurgie au service des hommes et le secours que j’ai pu apporter aux animaux qui vont disparaître de notre planète... Nous menons ce combat pour essayer de réduire le saccage galopant de notre univers par la vague déferlante de la poussée démographique humaine, associée à l’irresponsabilité collective.”*

L’action du Docteur et de Mme Quinque a été suivie par les plus grands scientifiques, comme Jean Dorst, membre de l’Institut, membre de l’Académie des Sciences, expert auprès de l’UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France), qui déclare : *“Il serait heureux que soit assurée la pérennité de l’inlassable travail du Docteur et de Mme Quinque. Les fruits de l’évolution et de la nature vivante méritent sollicitude et respect au même titre que ceux du génie artistique des hommes.”*

<sup>(\*)</sup> CAVEX 4, rue de Paris 95720 Le Mesnil-Aubry – cavex@wanadoo.fr  
<http://cavex.free.fr>

Parmi les quarante espèces préservées par le CAVEX, plusieurs ont une valeur emblématique particulière :

## ★ LE CAGOU

Espèce endémique de Nouvelle-Calédonie, il est l'emblème de l'île qui a le triste privilège de figurer en tête de liste des oiseaux les plus menacés du monde. Cet oiseau étonnant qui ne vole pas, comme le Dodo de l'île Maurice, aujourd'hui disparu, est particulièrement menacé sur son unique territoire. Le Docteur Quinque a réussi à le faire se reproduire, en captivité, au Mesnil-Aubry pour contribuer à sa réintroduction dans son biotope d'origine.



## ★ L'AMAZONE DE SAINT-VINCENT

Perroquet en danger imminent d'extinction, il est le symbole de cette minuscule île de Saint-Vincent où il ne survit qu'à moins de cinq cents exemplaires. La République de Saint-Vincent et des Grenadines a mandaté le Docteur Quinque pour qu'il accueille quelques spécimens au CAVEX et assure la reproduction afin de tenter leur réimplantation.



## ★ LE TAMARIN LION A TÊTE D'OR

L'un des singes le plus menacé du monde, originaire d'une zone forestière exigüe de la région de Bahia, au Brésil, d'où il a presque totalement disparu par la destruction de son habitat. On ne recense plus que quelques centaines de sujets vivants en captivité dans le monde ; plus d'une centaine est élevée au CAVEX, au Mesnil-Aubry.



## ★ LE GUAROUBA OU PERROQUET D'OR

Il vivait, il y a encore 25 ans aux environs de Belem, à l'embouchure de l'Amazone. Il a aujourd'hui pratiquement disparu. Il n'existe plus que dans de rares conservatoires où il se reproduit avec difficulté.

Il est le seul perroquet à être ainsi coloré de jaune d'or uniforme avec une touche vert jade à la pointe de chaque aile. Ses couleurs très typiques ont inspiré celles du drapeau brésilien auxquelles a été ajouté le bleu symbolisant la mer. L'ornithologue Sick avait proposé d'en faire l'emblème national du Brésil.



# RUBIS

## AU COEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'Environnement est l'affaire de tous. Elle fait partie des priorités de Rubis. Impliqué et responsable, le Groupe œuvre constamment non seulement à la protection de son environnement, mais également à celle de ses salariés et de ses clients. Dans sa démarche continue en faveur de la sauvegarde de la planète, le Groupe consacre une part de son "énergie" et de son talent à promouvoir les énergies vertes et à favoriser les économies d'énergie.

### Les exigences du métier

#### Des activités au cœur des préoccupations environnementales

##### Le stockage de produits pétroliers, chimiques et agricoles

Rubis Terminal stocke des produits agricoles comme les oléagineux, et des produits sensibles comme les produits pétroliers et chimiques. À ce titre, ses installations sont soumises à une réglementation stricte (Seveso 2). Sa vocation première est de restituer les produits que ses clients lui confient dans l'état où ils sont réceptionnés. Il a toutefois toujours été procédé à des opérations d'additivation ou de dilution des produits. Depuis quelques années, avec le développement des biocarburants, et l'incorporation en dépôt de produits d'origine végétale dans des bases minérales, les prestations de formulation se sont développées, générant de nouvelles contraintes mais permettant d'accroître significativement la valeur ajoutée des terminaux.

##### La distribution de GPL et les stations-service

Rubis Energie distribue l'énergie verte par excellence ! Le butane et le propane (GPL) sont effectivement deux gaz dépourvus de toxicité qui brûlent silencieusement et sans odeur. Toutefois, cette énergie "propre" nécessite des moyens d'exploitation (stockages massifs et centres emplisseurs) qui l'exposent à des risques environnementaux et, à ce titre, la soumettent à des normes strictes.

Dans le cadre du développement de ses activités, Rubis Energie distribue aussi des produits pétroliers (essences, fiouls, bitumes...) et dispose de réseaux de stations-service. Rubis Energie détient aussi une participation dans une raffinerie aux Antilles. Dans ces domaines également, la rigueur est de mise et la protection de l'Environnement est au cœur des préoccupations.

#### Qualité, Sécurité et Environnement

Pour Rubis, le respect de l'Environnement se conjugue avec Sécurité et Qualité. La garantie de ces 3 grands principes se traduit au quotidien par des actions concrètes reposant sur :

- ★ la recherche et l'embauche de collaborateurs expérimentés qui assument de manière autonome l'intégralité des responsabilités liées à leur poste ;
- ★ l'écoute, le dialogue, la formation et la sensibilisation du personnel ;

- ★ le respect strict des normes en vigueur, tant pour les sociétés situées en France qu'à l'étranger ;
- ★ la mise en place de systèmes de gestion de la sécurité dans les sites Seveso 2 ;
- ★ l'adhésion au programme "Responsible Care" de l'International Council of Chemical Associations ;
- ★ l'adhésion au CDI-Terminals de nos dépôts de stockage de produits chimiques, piloté par le Chemical Distribution Institute ;
- ★ la recherche de la certification Iso 9001 pour un nombre de plus en plus important de sites ainsi que pour l'activité de distribution de GPL ;
- ★ les audits internes, transversaux et externes (réalisés par des organismes indépendants habilités) ;

- ★ l'évaluation régulière des risques encourus par le biais de cartographies des risques significatifs remplies annuellement par les responsables des sites industriels ;
- ★ les inventaires, mesures et analyses des émissions de composés organiques volatils dans l'air, des rejets dans l'eau et le sol.

Conscient que les investissements sont également garants de la compétitivité du Groupe, Rubis continue à investir régulièrement pour faire évoluer ses installations afin de respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes (protection de l'air, des eaux, des sols, sécurité incendie, gestion de l'urbanisme autour des sites à risques, etc.).



Exemple de politique environnementale chez Vitogaz

## Les certificats d'économie d'énergie

Rappel du contexte : l'Etat français a désigné les fournisseurs d'énergie comme "acteurs obligés" pour mettre en place des dispositifs favorisant les économies d'énergie dans le cadre de la loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique de la France (dite loi POPE du 13 juillet 2005), imposant la réduction de 2% par an dès 2015 et de 2,5% d'ici 2030 de l'intensité énergétique finale (rapport entre la consommation d'énergie et la croissance économique).

### Convertir une contrainte en opportunité

Dans le cadre du dispositif de cette loi qui impose aux fournisseurs d'énergie un volume minimal d'économies d'énergie matérialisé par les Certificats d'Economie d'Energie exprimé en kilowattheure cumac, Vitogaz France, distributeur de GPL, a collecté 1,275 TWh cumac, au lieu des 45 GWh cumac qui lui étaient imposés pour la première période, du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 31 décembre 2010.

Devant cette réalité "imposée", Vitogaz a décidé de transformer cette contrainte en opportunité de développement en créant son Programme Vitozeco, piloté par une équipe de 3 personnes, dont les deux principales missions sont la collecte des Certificats d'Economie d'Energie auprès des particuliers et l'animation du réseau de ses partenaires (installateurs-chauffagistes) en collaboration étroite avec la Force de Ventes.

### Les moyens mis en œuvre

Dès le lancement du programme début 2007, Vitogaz France a créé et mis en place un site internet spécifique [www.meseconomiesdenergie.com](http://www.meseconomiesdenergie.com), proposant aux internautes des simulations pour générer des économies d'énergie. Un calculateur en ligne détermine le montant de la prime Vitozeco à laquelle l'internaute peut prétendre en fonction

du descriptif de son projet de rénovation en faveur des économies énergétiques qu'il aura effectuées en ligne, sur un schéma défini.

Tout récemment élaborée par Vitogaz France, une base de données web, quotidiennement mise à jour, recense l'ensemble des dossiers déposés auprès des autorités compétentes.

Ce procédé permet d'identifier les installateurs-chauffagistes qui ont réalisé des travaux liés aux économies d'énergie et de transmettre leurs coordonnées à la Force de Ventes pour les convertir en apporteurs d'affaires GPL. Editée cette année, une plaquette présentant le Programme Vitozeco et les primes d'aide aux travaux permet à la Force de Ventes d'associer à leur proposition commerciale GPL la promotion de solutions d'économies d'énergie.

En 2010, les commerciaux ont bénéficié d'une formation diplômante en "Diagnostic de Performances Energétiques" qui complète leur argumentaire commercial de vendeur d'énergie par un rôle de conseil et d'expertise en matière d'économies d'énergie.

### Une stratégie doublement gagnante

Malgré la multiplication par six de l'obligation de Vitogaz France pour la seconde période triennale, du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012, les processus élaborés depuis 3 ans semblent être la stratégie gagnante. En effet, les accords passés avec des distributeurs de chaudières, par exemple, apporteront une double contribution, économique et commerciale, en permettant la collecte de Certificats d'Economie d'Energie et en favorisant l'échange d'information pour de nouvelles installations GPL.

## Exemples de politique environnementale chez Rubis Terminal

# Protéger l'eau

### Le Terminal de Dunkerque

Le terminal dispose toutes ses installations de stockage et de distribution sur des aires étanchées, soit par des revêtements en béton soit par des complexes argileux.

Chaque zone possède son réseau de collecte des eaux pluviales et des égouttures de process, qui sont canalisées vers un premier décanteur. À partir de ce point, les eaux vont être acheminées vers une station de traitement des eaux.

Le processus de la station se décompose en trois parties :

- ★ Un réservoir tampon de 600 m<sup>3</sup> sous agitation et aération permet de recueillir les effluents.
- ★ Le SERFLO ou traitement physico chimique permet d'éliminer la DCO (Demande Chimique en Oxygène) relative aux matières en suspension. Avec un débit compris entre 10 à 15 m<sup>3</sup>/h, le traitement se décline successivement par une coagulation suivie d'une neutralisation, floculation et aéroflotation. Les boues ainsi formées sont évacuées en destruction.

★ Le Biofor ou réacteur biologique aérobie à bactéries fixées sur un matériau spécifique monocouche : la Biolite, permet d'éliminer la DCO dissoute.

Ce système répond aux normes de rejet établies par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement). Les valeurs limites de 120 mg/l pour la DCO, 30 mg/l pour les MES (Matières en suspension) et 50 mg/l pour la DBO<sub>5</sub> (Demande Biochimique en Oxygène) sont obtenues avec un abattement de l'ordre de 90 % .

Une auto surveillance est assurée par le terminal afin d'établir un suivi mensuel des performances de la station et des contrôles inopinés sont diligentés par la police des eaux afin de s'assurer du respect des normes de rejet des eaux vers le milieu naturel marin.



# Protéger l'air

## Zéro émission à Rotterdam

Etant donné son caractère récent et la diversité des produits qui y sont stockés et manipulés, le terminal de Rotterdam est exploité suivant les règles de sécurité les plus strictes et en conformité avec les derniers standards de la profession. En tant que site "zéro émission", un traitement des vapeurs est obligatoire en plus de mesures de sécurité et de protection de l'environnement.

Pour ces raisons, Rubis Terminal a conçu un système de traitement des vapeurs capable de traiter la gamme de produits la plus large possible. Tous les réservoirs et les postes de chargement navires, trains et camions sont connectés au système. Des études de dangers ont été réalisées pour concevoir un système performant, flexible et surtout sûr.

### Système de traitement des vapeurs

Pour les produits peu inflammables et à faible débit, la Société a installé un RTO (**Regenerative Thermal Oxidizer**) capable de brûler à haute température (870-980 °C) les hydrocarbures (COV = Composés Organiques Volatils) contenus dans les rejets. Si la concentration en solvant des COV est dans la plage optimale, l'opération d'oxydation ne demande aucun apport d'énergie, ce qui réduit d'autant la consommation de gaz par ailleurs nécessaire pour maintenir le RTO à bonne température. Les vapeurs ainsi traitées sont rejetées dans l'air par une cheminée.

Pour les produits inflammables et à fort débit, Rubis Terminal a installé un MFO (**Metal Fiber Oxidizer**) qui est en fait

un système de combustion contrôlée. L'unité de combustion du MFO est composée d'un lit de fibres métalliques sur lequel les vapeurs provenant des navires et des réservoirs sont brûlées. Toutes les vapeurs d'hydrocarbures sont détruites en respectant des normes de rejet maximum. En fin de process, seuls sont rejetés dans l'atmosphère du CO<sub>2</sub> et de la vapeur d'eau.

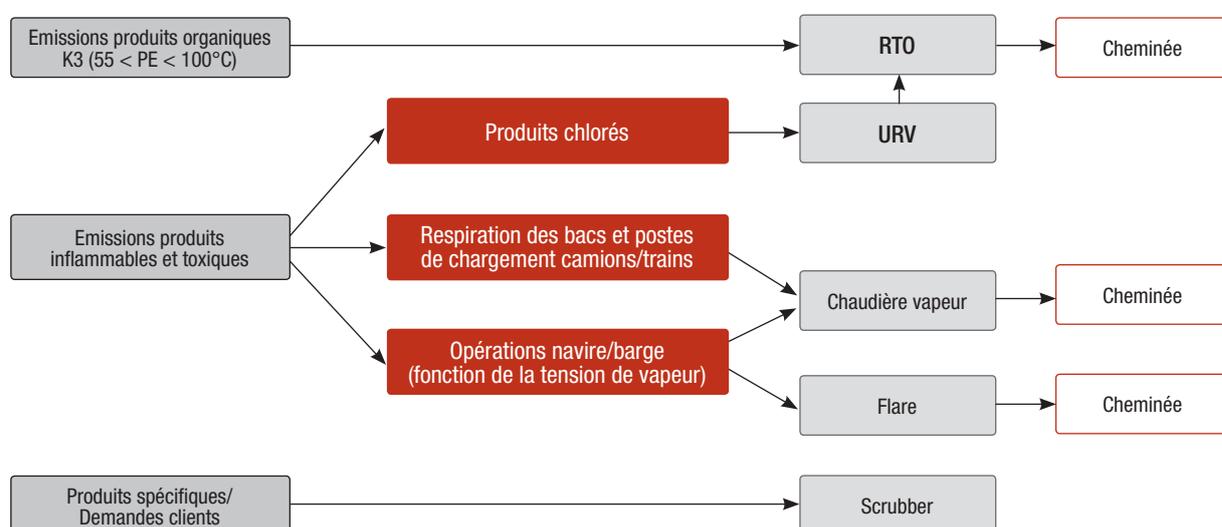
Cette unité est équipée d'un ventilateur à vitesse variable utilisé à la fois pour refroidir le système et l'alimenter en air. La combustion est initiée par un brûleur auxiliaire complètement indépendant fonctionnant au gaz naturel. Dès l'instant où les vapeurs ne contiennent plus assez d'hydrocarbures, le MFO est lui aussi alimenté par du gaz naturel.

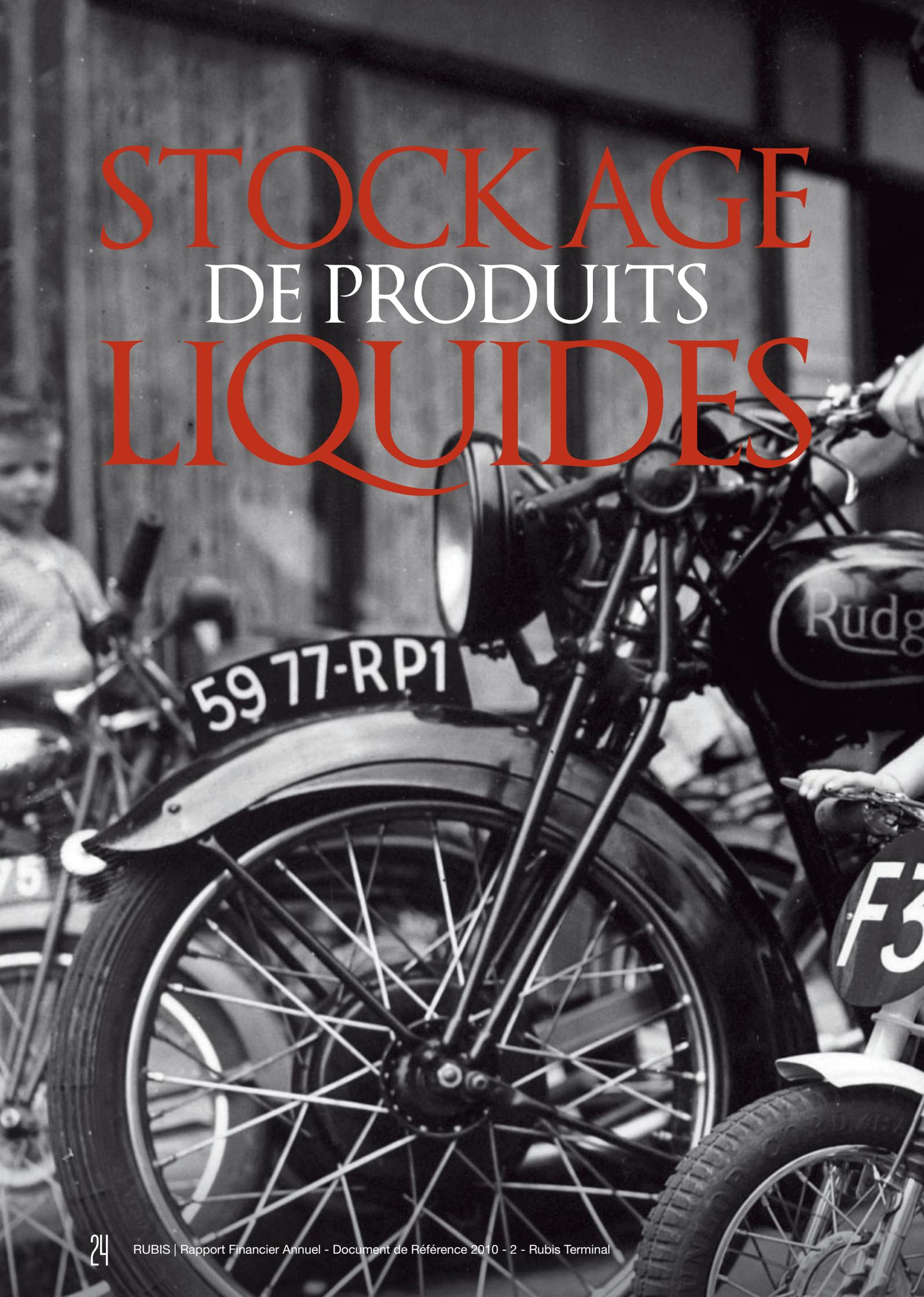
Pour des produits spécifiques et/ou à la demande de certains clients, nous pouvons utiliser un 3<sup>e</sup> système appelé **Scrubber**. Le mode opératoire consiste à laver les vapeurs d'un produit particulier avec un fluide adapté. En cours de fonctionnement, le fluide se charge en produit condensé dans le scrubber. Dès l'instant où la concentration des rejets atmosphériques devient trop élevée, le fluide de lavage doit être remplacé.

### Situation future

Dans un futur proche, Rubis Terminal envisage d'utiliser les vapeurs pour produire de la vapeur d'eau. Nous pourrions également stocker des produits chlorés pour lesquels le RTO et une **Unité de Récupération de Vapeurs (URV)** spécifique seraient utilisés en série.

### Ci-dessous le schéma actuel et futur de notre installation





# STOCKAGE DE PRODUITS LIQUIDES



*- Que la force  
soit avec toi*

Star Wars : épisode IV - Un nouvel espoir (1977)  
Réalisateur/Auteur scénario : George Lucas

# RUBIS TERMINAL

Le métier de Rubis Terminal consiste à stocker, dans des installations détenues en propre, des produits qui restent la propriété de ses clients. En parallèle, sont fournies des prestations de services connexes telles que l'additivation, le mélange ou l'enfûtage.

La localisation stratégique de ses terminaux permet à Rubis Terminal de détenir une position-clé dans le traitement des flux d'importations et d'expéditions de produits liquides, aussi variés que les hydrocarbures raffinés, les produits chimiques, les engrais, les huiles végétales et les mélasses.

Ses principaux clients sont :

- ★ les hypermarchés et supermarchés pour le stockage de carburants avant leur distribution,
- ★ les compagnies pétrolières qui optimisent leurs coûts logistiques,
- ★ les industriels de la chimie et de l'agroalimentaire qui externalisent la fonction logistique et utilisent les stockages pour leur propre distribution ou leurs approvisionnements,
- ★ et les traders, intermédiaires sur les marchés internationaux des produits pétroliers, des engrais et autres produits liquides.

La force de Rubis Terminal réside dans la localisation de ses dépôts et dans les lourds investissements d'adaptation réalisés ces dernières années qui en ont fait un acteur essentiel du paysage logistique pétrolier français.



## FAITS MARQUANTS 2010

- ★ Nouvelle année record en volumes et chiffre d'affaires.
- ★ Mise en service en octobre du terminal d'Anvers, avec une capacité initiale de 14 000 m<sup>3</sup> en gaz, et 57 000 m<sup>3</sup> en produits chimiques.
- ★ Mise en service de 4 nouveaux réservoirs d'une capacité globale de 25 000 m<sup>3</sup> à Rotterdam.
- ★ À Strasbourg, démarrage d'un nouveau contrat pétrolier augmentant de 25 % le trafic camion du dépôt.
- ★ Rouen, conclusion d'un contrat devant augmenter de 300 000 m<sup>3</sup> le trafic pétrolier du dépôt.
- ★ Prise en charge des deux dépôts assurant l'approvisionnement pétrolier de la Corse.

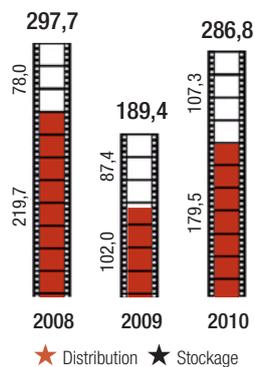
## CALENDRIER 2011

- ★ Premier trimestre : mise en service progressive de l'ensemble de la capacité construite à Anvers.
- ★ Dernier trimestre : mise en service des 4 nouveaux bacs de Rotterdam (inox, 2 500 m<sup>3</sup> chacun).

## ATOUS STRATEGIQUES

- ★ Localisation (façade maritime, branchement pipe-lines).
- ★ Investissements réguliers.
- ★ Qualité des infrastructures.
- ★ Opérateur indépendant.

Chiffre d'affaires  
(en millions d'euros)



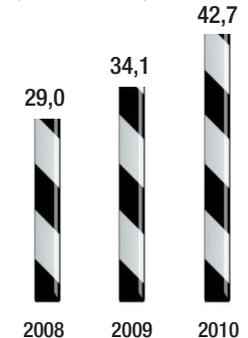
Résultat brut d'exploitation  
(en millions d'euros)



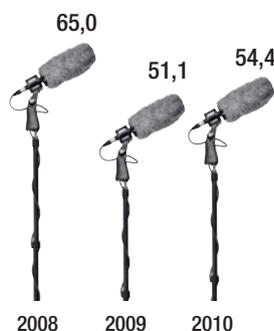
Résultat opérationnel courant  
(en millions d'euros)



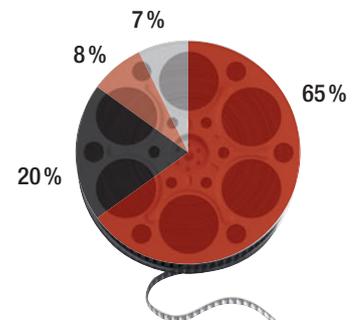
Capacité d'autofinancement  
(en millions d'euros)



Investissements  
(en millions d'euros)

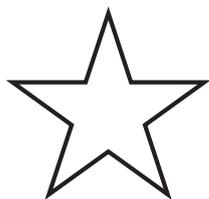


Recettes stockage  
(en %)



- ★ Produits pétroliers
- ★ Produits chimiques
- ★ Oléagineux et mélasses
- ★ Engrais

## ★ PRODUITS PÉTROLIERS



### PRODUITS PÉTROLIERS

#### Sites Rubis concernés :

★ Brest	130 000 m <sup>3</sup>
★ Dunkerque	258 000 m <sup>3</sup>
★ Rouen	373 000 m <sup>3</sup>
★ Strasbourg	315 000 m <sup>3</sup>
★ Saint-Priest	98 000 m <sup>3</sup>
★ Mulhouse	64 000 m <sup>3</sup>
★ Rotterdam	72 000 m <sup>3</sup>
★ Corse	35 000 m <sup>3</sup>

Les dépôts de Rubis Terminal constituent un maillon essentiel de l'économie du pétrole. "Véritable charnière" entre les fonctions d'approvisionnement et de distribution, ils sont utilisés par tous les opérateurs du marché : centrales d'achats de la grande distribution, opérateurs indépendants, raffineurs, traders. Le recours à des dépôts de stockage permet à ces derniers :

- ★ d'organiser la distribution vers les points de consommation (stations-service et consommateurs directs) ;
- ★ d'entreposer des produits en période contango, c'est-à-dire lorsque les prix à terme sont supérieurs aux prix spot ;
- ★ d'assurer la sécurité et la diversité des approvisionnements, entre les ressources locales et nationales et l'importation ;
- ★ de réaliser préalablement à la mise sur le marché des opérations d'additivation des produits, soit en incorporant des additifs de performance, soit par mélange avec des biocarburants : esters méthyliques d'acide gras (EMAG) pour le gazole, ou éthanol pour l'essence.

La crise du raffinage européen conduit à des rationalisations et des modifications de flux qui rendent toujours plus nécessaires les capacités d'importation. Les terminaux de Rubis, positionnés à l'entrée de zones de consommation importantes, sont en mesure de s'adapter à ce contexte et de jouer un rôle croissant dans l'approvisionnement du territoire.

Dans le même temps, le durcissement des contraintes réglementaires et la hausse des coûts induits, poussent à la poursuite de fermetures de dépôts concurrents mal positionnés ou trop petits. La massification des enlèvements sur les sites les plus sûrs, les mieux situés et les mieux équipés, profite à l'ensemble des établissements du Groupe.

Le gouvernement a lancé en 2005 un plan biocarburant destiné à encourager l'additivation d'EMAG (esters méthyliques produits à partir d'huiles végétales ou de graisses animales) dans le gazole, et d'éthanol ou d'ETBE (produits à partir de betteraves sucrières principalement) dans les essences. Les taux d'additivation cibles ont progressé de 5 % en 2005 jusqu'à 7,5 % en 2010. Rubis Terminal, en concertation avec ses grands clients, a mené une politique active pour faciliter la mise en place de ces additivations sur ses sites.

L'utilisation du fioul lourd subsiste dans les centrales thermiques, en appoint pour le chauffage urbain, et chez certains industriels. Les qualités requises étant de moins en moins disponibles dans les raffineries hexagonales, des capacités d'importation doivent être mises en service pour en permettre l'approvisionnement.

Par ailleurs, depuis son installation à Rotterdam, Rubis a pris un rôle majeur sur le marché de l'avitaillement des navires, qui constitue le débouché principal de la production de fioul lourd.

## Capacité globale de stockage

	Capacités attribuées		Sorties de produits		Recettes		Variation 2010/2009
	en milliers de m <sup>3</sup>	en %	en milliers de tonnes	en M€	en %		
Pétrole et fioul lourd	1 310	66 %	10 075	70,3	66 %	+ 26 %	
Produits chimiques	235	12 %	1 249	20,3	19 %	+ 48 %	
Engrais	240	12 %	986	7,1	7 %	- 1 %	
Oléagineux & Mélasses	200	10 %	920	8,7	8 %	- 5 %	
<b>Total</b>	<b>1 985</b>	<b>100 %</b>	<b>13 230</b>	<b>106,4</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 24 %</b>	

# INTERVIEW

## De records en records...



Je suis entré à la Compagnie Parisienne des Asphaltes (CPA) en 1973, sur le site de Grand-Quevilly, près de Rouen. J'y suis resté fidèle toute ma carrière, à l'exception d'une trêve en 1976 pour servir sous les drapeaux. En presque 40 ans de carrière dans la même société, j'ai pu voir les évolutions et vivre les événements marquants de la vie de l'entreprise.

Lorsque j'ai été embauché en 1973, j'ai commencé comme opérateur d'exploitation. Très vite la CPA m'a confié de nouvelles responsabilités car je suis passé au laboratoire dès la première année, pour réaliser les analyses quotidiennes sur les produits. À l'époque, nous stockions moins de variétés de produits. Il s'agissait principalement des produits pétroliers courants : essences, super, fioul lourd. Nous recevions en moyenne un navire par mois. La société ne possédait qu'un seul appontement, celui de CPA2.

Notre activité de stockage et conditionnement en bitume représentait encore l'activité principale de notre entreprise. Le travail était dur, mais l'esprit d'équipe primait avant tout et effaçait ainsi la pénibilité que nous vivions. L'entreprise employait 110 salariés sur ses sites de Rouen, les chaufferies nécessitaient beaucoup de surveillance pour tourner en quart, les ateliers bitumes faisait appel à beaucoup de main d'œuvre. Enfin, la compagnie était dotée de services bien garnis : électriciens, soudeurs, maçons, administratifs...

De mon côté, j'ai continué à progresser au sein du laboratoire, et j'ai vécu la reconversion de notre activité rouennaise. L'activité "bitume" s'est peu à peu éteinte, pour laisser place à l'activité d'importation maritime.

Je me souviens avoir battu un record historique en 1977 : celui du premier million de tonnes marchandises transitées depuis le début de l'année, sans m'imaginer qu'un jour, je dépasserai les 4 millions de tonnes chaque année sans faire de vague... !!

L'arrivée des premiers engrais liquides, à la fin des années 1970, illustre cette nouvelle activité. La CPA relève alors le défi et se lance dans la construction de nouveaux réservoirs, la fameuse série des 9 bacs de 19 000 m<sup>3</sup> chacun et la construction d'un nouvel appontement CPA3.

Les efforts ne s'arrêtent pas là car au début des années 1980, nous construisons de nouveaux quais pour les navires : le quai CRD, le long duquel nous construirons un peu plus tard quelques

réservoirs, avec l'extension du dépôt sur HFR. En parallèle, d'importants travaux de mises en conformité pour la sécurité des sites sont entrepris.

En 1991, je suis nommé responsable d'exploitation du dépôt de la rive droite, Val de la Haye. Ce dépôt connaît à ce moment de fortes progressions dans le trafic de la mélasse, ainsi que des huiles isolantes, pour lesquelles le client industriel imposait un cahier des charges draconien sur le suivi qualité.

En 1993, nous intégrons le groupe Rubis, perdant à cette occasion notre statut historique de société familiale, mais finalement nous conservons notre entité locale, notre esprit d'appartenance à la société, et notre esprit d'équipe, tout en étant rattaché à un groupe puissant. Et Rubis va nous pousser encore plus loin dans cette démarche d'optimisation et de recherche de performance de notre outil logistique.

En 2001, je reviens sur la rive gauche pour prendre la responsabilité de l'exploitation des terminaux de Rouen, poste que j'occupe maintenant depuis 10 ans. Je vis avec passion l'exploitation de nos dépôts, la routine n'existe pas dans notre métier, tous les jours nous sommes à l'écoute de nos clients et nous nous efforçons de leur apporter le meilleur service possible avec l'outil dont on dispose.

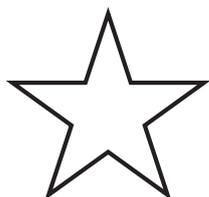
Et les records ? J'ai la chance de continuer à en vivre. En 2009, nous battons notre record de trafic maritime à l'importation en dépassant le cap historique des 3 millions de tonnes déchargées sur nos appontements rouennais. Le 17 novembre 2010, le "Gan-Destiny", un tanker long de 250 m, large de 44 m, présentant un port en lourd de 112 000 tonnes, a accosté à nos appontements pour décharger du gasoil d'importation, après avoir déchargé une partie de sa cargaison en Angleterre. Ce tanker était le pétrolier le plus long, le plus volumineux jamais reçu dans l'histoire du port de Rouen. À quand le prochain record ?!

**Alain LECLERC**

*Directeur d'Exploitation Rouen*



## ★ ENGRAIS LIQUIDES



### ENGRAIS LIQUIDES

*Sites Rubis concernés :*

★ Dunkerque	24 000 m <sup>3</sup>
★ Rouen	180 000 m <sup>3</sup>
	à 250 000 m <sup>3</sup>

Le dépôt de Rouen constitue le plus gros centre d'importation d'engrais liquides en Europe. Les produits stockés sont utilisés dans les zones de grande culture de la moitié nord de la France : Picardie, Beauce, Champagne-Ardenne, Berry. Dunkerque, qui participe à l'approvisionnement du nord de la France, de la Champagne et du sud de la Belgique, développe ses positions en s'appuyant sur ses liaisons ferroviaires.

L'existence de moyens logistiques adaptés est essentielle pour la filière :

★ l'importation d'engrais fabriqués dans des zones riches en gaz, qui représente déjà plus de 50 % de la consommation de l'hexagone, va continuer à concurrencer les productions locales et nécessitera de grosses capacités d'accueil.

★ la consommation est très saisonnière et concentrée sur le printemps. Il faut donc à la fois disposer de capacités de stockage importantes et de moyens de chargement proportionnés.

★ l'application d'engrais, avec des volumes globalement stables, tend à être plus précise et efficace. On assiste au développement de formules de mélanges associant à l'azote d'autres composants, soufrés ou phosphatés.

Rubis Terminal accompagne les distributeurs dans cette voie et met en place des systèmes d'additivation et de mélange, s'orientant ainsi vers des prestations à plus forte valeur ajoutée.

Parallèlement, l'amélioration des flux d'information, notamment via l'EDI (Electronic Data Interchange), constitue un axe de développement pour Rubis auprès de cette filière regroupant de nombreux intermédiaires.

## ★ PRODUITS CHIMIQUES

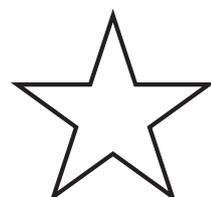
Les dépôts de stockage de produits chimiques de Rubis Terminal sont devenus les maillons indispensables d'une chaîne logistique de plus en plus spécialisée, en offrant une large palette de connexions, que ce soit fluviales, maritimes, routières ou ferroviaires.

Aux dépôts existants français d'Alsace, de Normandie, des régions lyonnaise et parisienne, sont venus s'ajouter les dépôts de Rotterdam et d'Anvers (ce dernier en partenariat avec Mitsui/ITC), permettant ainsi à Rubis Terminal d'être un acteur majeur en Europe de l'Ouest.

La complexité de stockage de certains produits chimiques et leur maîtrise sont devenus les arguments majeurs de Rubis Terminal, tant par sa capacité à mettre en place les équipements adaptés, sa réactivité, le professionnalisme de ses équipes et la prise en compte du respect de l'environnement et de la sécurité. Sa participation au "Cdi-t" et son engagement "Responsible Care" en sont également les témoins.

Que ce soit en tant que plateforme de distribution, d'externalisation de stockage "rattaché" à une plateforme industrielle, de proximité de stockage d'une usine pour pallier aux aléas de sourcing de matières premières, de solution provisoire en cas d'arrêt d'usine ou tout autre besoin ponctuel, Rubis Terminal sait répondre aux besoins de ses clients.

En chimie, chaque produit a son bac et sa ligne dédiée, un process adapté, et le large choix que propose Rubis Terminal en termes de capacités, de matériaux (inox, acier), d'autorisations, d'équipements particuliers (azote, air appauvri, teneur en O<sub>2</sub> (oxygène) très faible, chauffage – électrique, vapeur ou eau chaude –, retour ou traitement des vapeurs et bien d'autres), offre à ses clients LA solution.



### PRODUITS CHIMIQUES

*Sites Rubis concernés :*

★ Dunkerque	23 000 m <sup>3</sup>
★ Rouen	30 000 m <sup>3</sup>
★ Salaise	19 000 m <sup>3</sup>
★ Strasbourg	31 000 m <sup>3</sup>
★ Villeneuve-la-Garenne	17 000 m <sup>3</sup>
★ Rotterdam	35 000 m <sup>3</sup>
★ Anvers	72 000 m <sup>3</sup>
	(dont 14 000 de gaz)

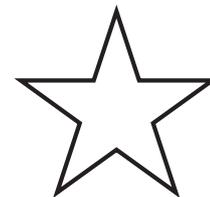
## ★ OLEAGINEUX ET MELASSES

Une part significative des capacités de Rouen et de Dunkerque est consacrée à cette famille de produits dans laquelle sont regroupés les oléagineux, les mélasses et des coproduits issus de l'industrie du sucre, de la levure et de l'amidon.

Les installations de Rubis Terminal permettent à la fois de traiter de gros volumes et de ségréguer les qualités, offrant à ces industries l'outil à la fois flexible et fiable que nécessite leur activité.

Un fort accent est mis sur la traçabilité, enjeu majeur dans la chaîne alimentaire.

Le développement des biocarburants a entraîné un accroissement massif et rapide des flux d'oléagineux : sur Dunkerque, le trafic annuel est passé en 5 ans de 130 000 à 850 000 tonnes. Les unités de production de biocarburant doivent en effet être approvisionnées en huiles, et font appel à des origines et des qualités de plus en plus diversifiées : l'importation doit compléter la production nationale, et au colza viennent s'ajouter des huiles de soja, de tournesol, de palme, ainsi que des graisses animales et des huiles de friture.



### OLÉAGINEUX ET MÉLASSES

*Sites Rubis concernés :*

★ Dunkerque	180 000 m <sup>3</sup>
★ Rouen	40 000 m <sup>3</sup>



## ★ AUTRE ACTIVITE: NEGOCE

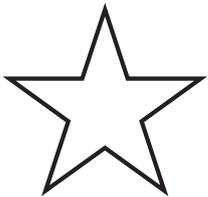
Rubis Terminal est également présent dans une activité de vente grossiste de produits pétroliers. Cette activité, marginale mais

complémentaire, a généré un chiffre d'affaires de 179 millions d'euros pour des volumes annuels d'environ 230 000 m<sup>3</sup>.





## ★ DEVELOPPEMENT EN EUROPE DU NORD



### EUROPE DU NORD

Sites Rubis concernés :

★ Rotterdam	180 000 m <sup>3</sup> *
★ Anvers	400 000 m <sup>3</sup> *

\* à terme

### Rotterdam

Situé à Botlek, au cœur du port de Rotterdam, premier port d'Europe avec un trafic de plus de 400 millions de tonnes par an, le terminal de Rubis offrira à terme une capacité de 180 000 m<sup>3</sup> avec des accès ferroviaires et maritimes importants (trois jetées pour navires de haute mer, une jetée barge). Rapportés aux capacités, ces accès se montrent bien supérieurs à ceux des autres opérateurs.

Dans un contexte où la rapidité des opérations maritimes et la réduction des temps d'escale sont des enjeux essentiels de la logistique, ce terminal disposera d'un avantage compétitif décisif.

Par ailleurs, la ségrégation des bacs de stockage, inox ou acier, dans des cuvettes contenant un faible nombre de bacs permet de stocker des produits très différents sans problème d'incompatibilité.

Les travaux ont commencé en avril 2007 pour un démarrage de l'activité en mai 2008.

Le dépôt dispose aujourd'hui d'une capacité de 112 000 m<sup>3</sup>, qui lui permet de stocker à la fois des produits pétroliers, des commodités chimiques et des spécialités.

Ce terminal a trouvé sa place sur le marché de Rotterdam, en offrant à la fois une excellente accessibilité et disponibilité sur ses appointements pour les produits à gros volumes, et une expertise déjà reconnue sur nos terminaux français pour les produits sensibles.

L'ensemble des capacités a été louée dès leur mise en service, et les travaux sont en cours pour ajouter quatre nouveaux bacs dès la fin 2011.

## Anvers

Rubis et le groupe japonais Mitsui ont annoncé en décembre 2007 leur projet de s'associer (à parts égales) pour construire un terminal de produits chimiques liquides et gazeux dans le port d'Anvers, qui constitue le deuxième centre mondial de transit de produits pétrochimiques.

La construction de ce dépôt a démarré en septembre 2008 avec une capacité initiale de 110 000 m<sup>3</sup>, implantée sur une concession de huit hectares. Une nouvelle concession de 13 hectares nous a été accordée, qui permettra de porter à terme la capacité à 400 000 m<sup>3</sup>.

La mise en service du dépôt est intervenue en octobre 2010, dans les délais pour les produits liquides et le gaz.



## Rubis et son secteur

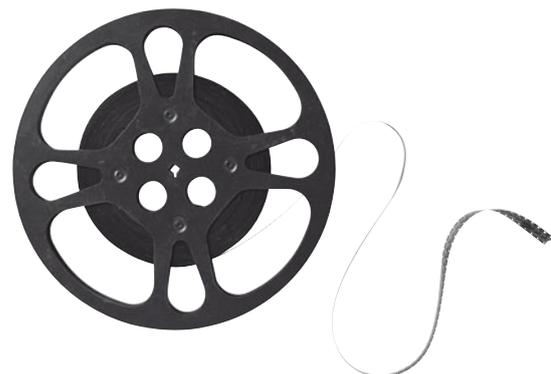
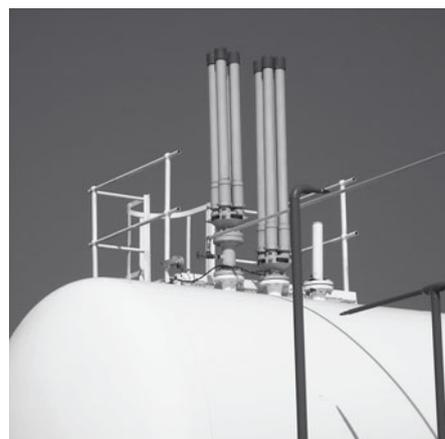
Le stockage de produits pétroliers représente 65% des recettes de Rubis Terminal. La connaissance de ce secteur spécifique est donc primordiale pour Rubis.

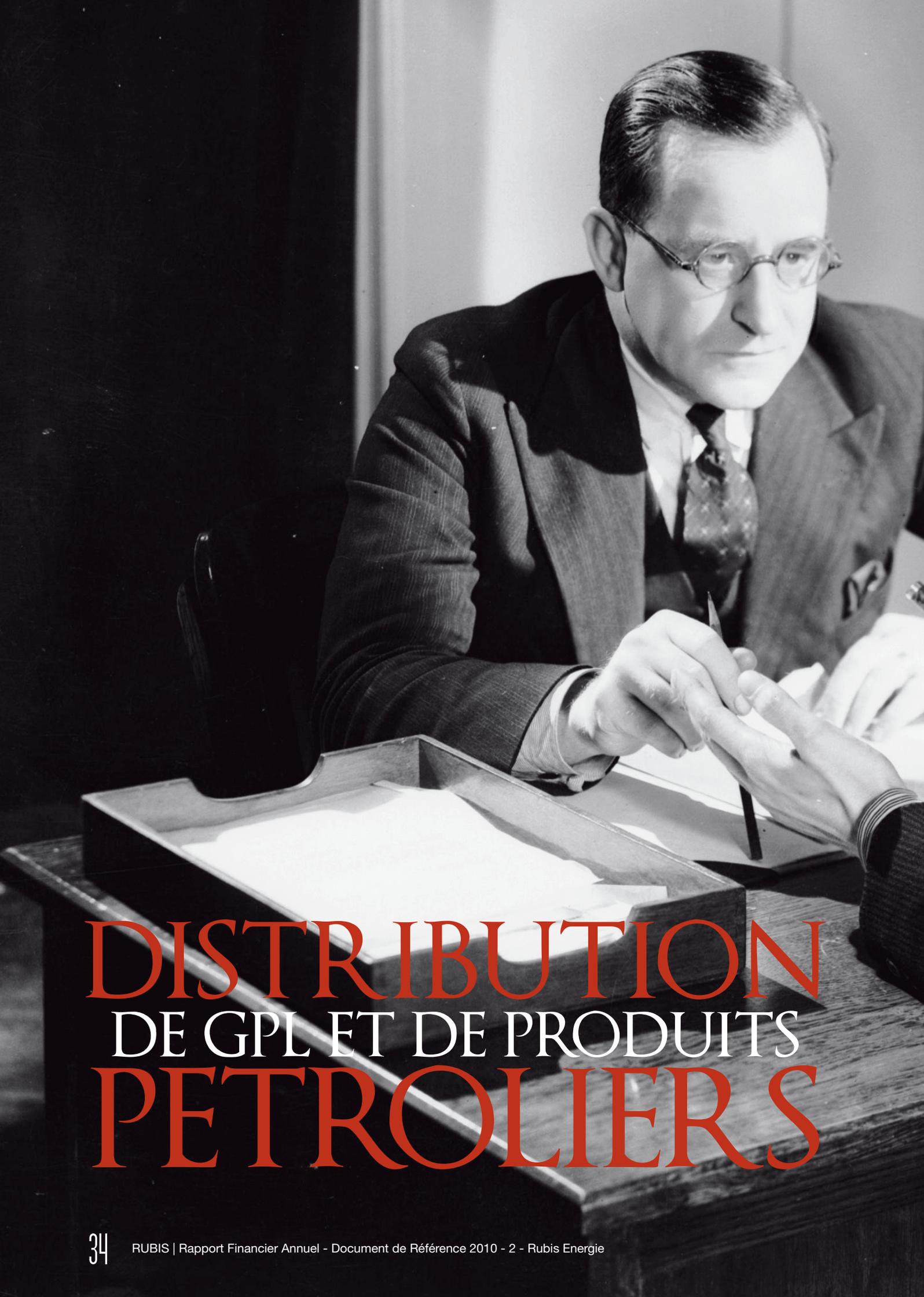
En stockage de distribution de produits pétroliers, on observe une tendance à la concentration sur les grosses unités, avec la disparition progressive des stockages de faible capacité à trafic réduit, ne disposant pas des moyens financiers pour faire face aux investissements réglementaires de sécurité et d'environnement.

En façade maritime et fluviale, on recense en France une trentaine de dépôts offrant l'accès à des produits d'importation totalisant une capacité de 6,5 millions de m<sup>3</sup> dont 15 % sont contrôlés par Rubis Terminal.

Dans chaque grande zone de chalandise, Rubis Terminal détient une part de marché significative face aux dépôts de la concurrence et aux gares de raffineries. Sur les 20 millions de tonnes de gazole importées en France en 2010, 25 % ont transité par les dépôts de Rubis Terminal.

Sur ses zones de chalandise, Rubis Terminal accroît ses parts de marché. En termes de trafic de produits pétroliers, la part de marché de Rubis Terminal est passée de 25 % en 2002 à 38 % en 2010.





# DISTRIBUTION DE GPL ET DE PRODUITS PETROLIERS



*- Si tu ne décides pas  
de ton destin,  
c'est ton destin qui  
décide pour toi*

**IRON MAN**

Réalisateur : Jon Favreau

Scénario : Matthew Hollaway, Arthur Marcum, Mark Fergus et Hawk Ostby

# RUBIS ENERGIE

Opérateur indépendant de taille moyenne, Rubis Energie reste sélectif dans sa politique d'investissement en axant sa croissance sur des marchés de niches : niche géographique (pays en développement, à forte croissance, îles avec bases d'importation) ou niche produits.

Rubis tend à contrôler toute la chaîne de distribution, depuis l'approvisionnement jusqu'à l'utilisateur final.

En maîtrisant une chaîne logistique complète – cellule de négoce, terminaux d'importation, centres emplisseurs, stockages intermédiaires, relais-vrac – Rubis rend accessible et de façon pérenne pour ses clients, l'énergie (gaz ou carburants) dont ils ont besoin.

Le Groupe se fixe les meilleurs standards de la profession et augmente régulièrement ses parts de marché.



## FAITS MARQUANTS 2010

- ★ Progression du niveau d'activité dans une conjoncture économique mondiale défavorable.
- ★ Confirmation du redémarrage du GPL-carburant, notamment en France avec plus de 70 000 véhicules neufs vendus contre seulement 25 000 en 2009. Les constructeurs proposent désormais pas moins de 55 modèles roulant au GPL et 5 utilitaires.
- ★ Toujours dans les carburants :
  - ★ Passage aux couleurs "RUBIS" des stations-service de Jersey et Guernesey.
  - ★ Passage aux couleurs "VITO" des stations-service en Corse.
- ★ Rachat en Suisse des actifs de distribution de GPL conditionné de PanGas AG, filiale du groupe Linde.
- ★ Rachat de l'activité de distribution de GPL du groupe BP en Espagne.
- ★ Rachat des filiales Shell de distribution de GPL en Afrique australe, notamment Afrique du Sud et Botswana.

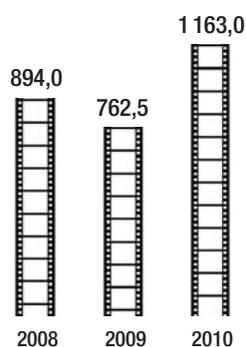
## CALENDRIER 2011

- ★ Finalisation de l'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron dans la zone Caraïbes/Amérique centrale.
- ★ Passage aux couleurs "RUBIS" des stations-service aux Bermudes.
- ★ En Martinique, construction d'un nouveau site à Dillon (Fort-de-France) sur le concept 100 % VITO.
- ★ Consolidation du développement du GPL-carburant.
- ★ Poursuite de la croissance externe.

## ATOUS STRATEGIQUES

- ★ Contrôle de l'approvisionnement.
- ★ Infrastructures stratégiquement situées.
- ★ Diversité de produits, de géographie, de niveau de vie...
- ★ Concentration sur des marchés de niches.

Chiffre d'affaires  
(en millions d'euros)



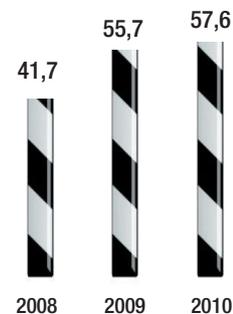
Résultat brut d'exploitation  
(en millions d'euros)



Résultat opérationnel courant  
(en millions d'euros)



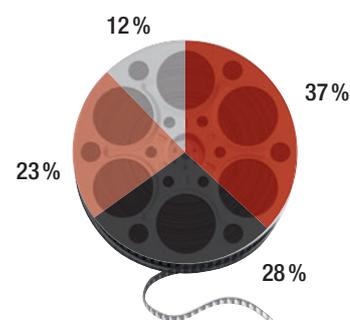
Capacité d'autofinancement  
(en millions d'euros)



Investissements  
(en millions d'euros)



Répartition du GPL  
(en %)



- ★ Résidentiel-tertiaire
- ★ Industrie
- ★ GPL-carburant
- ★ Agriculture



## ★ L'ÉNERGIE : UN BESOIN DE BASE

Butane, propane ou GPL-carburant, les gaz de pétrole liquéfiés (GPL) sont commercialisés en vrac et en conditionné. Les GPL constituent une énergie à la fois disponible, stockable et transportable facilement. Énergie propre par excellence, les GPL sont dépourvus de toxicité et ne dégagent aucune odeur lors de leur combustion.

Le GPL est une énergie largement diffusée dans les économies car répondant aux besoins énergétiques de base qu'ils soient domestiques (cuisson, eau chaude,

chauffage), agricoles (séchage de céréales, chauffage de serres, aviculture), industriels ou de services.

Le GPL est également utilisé comme carburant automobile : ses caractéristiques chimiques – faible émission de NOx (oxydes d'azote) et de particules, absence de soufre et de benzène et émission de CO<sub>2</sub> comparable au diesel – en font une énergie largement promue par les Pouvoirs Publics dans de nombreux pays dans le cadre des politiques de protection de l'Environnement.

En carburants et fiouls, entre les Caraïbes (Antilles et Guyane françaises, Bermudes), les îles anglo-normandes, la Corse, le Groupe exploite un réseau d'environ 140 stations-service qui devrait doubler de taille en 2011, dans le cadre de son développement dans la zone Caraïbes/Amérique centrale.

Pour l'ensemble de ses activités, le Groupe est propriétaire des infrastructures nécessaires à cette activité (terminaux d'importation, unités de stockages, centres emplitisseurs...).

## Données chiffrées

(en millions d'euros)

	2009	2010	Variation 2009/2010
Chiffre d'affaires consolidé	762,5	1 163,0	+ 52,5 %
Résultat brut d'exploitation	69,5	73,0	+ 5,0 %
Résultat opérationnel courant	45,4	47,4	+ 4,4 %
• Europe	18,5	18,1	- 2,2 %
• Caraïbes	16,1	18,2	+ 13,0 %
• Afrique	11,0	11,0	–
Capacité d'autofinancement	55,7	57,6	+ 3,8 %
Investissements	37,5	61,2	–

## ★ UNE PRESENCE INTERNATIONALE

Présente en France métropolitaine depuis 1939, Vitogaz, la marque du Groupe, s'est largement internationalisée, en Afrique, tout d'abord avec le Maroc (2000), Madagascar (2001) et le Sénégal (2003), dans la zone Caraïbes avec les Antilles et la Guyane françaises (2005) puis les Bermudes (2006), en Europe en 2007 (Allemagne, Espagne, République tchèque, Suisse) et dans les îles anglo-normandes en 2008, en Corse début 2010 ainsi qu'en Afrique du Sud et au Botswana fin 2010.

À l'aube de 2011, hors acquisitions Linde (Suisse), BP (Espagne), Shell (Afrique du Sud) et Chevron (Caraïbes et Amérique centrale), les ventes annuelles de Rubis Energie représentent environ 850 000 tonnes/m<sup>3</sup> de produits pétroliers, dont 450 000 tonnes de GPL avec des positions de leader sur bon nombre de ses marchés et 400 000 m<sup>3</sup> de

produits pétroliers à travers notamment ses réseaux de stations-service aux Antilles et Guyane françaises (58), en Corse (38), aux Bermudes (12) et dans les îles anglo-normandes (24).

Rubis Energie est ainsi devenu un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographique ou produit) sur lesquels il gère une partie des approvisionnements ou possède un outil logistique (stockage massif d'importation) lui assurant un avantage concurrentiel.

Le Groupe dispose d'infrastructures logistiques (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaisons pipe-line) lui garantissant l'accès à la ressource (GPL et produits pétroliers) à des conditions compétitives.



## ★ ZONE EUROPE

En France métropolitaine, Vitogaz occupe des positions stratégiques dans le propane vrac, s'adressant à une clientèle résidentielle, agricole, d'élevage et industrielle. C'est aussi un acteur important en GPL-carburant, sous la marque Gaz'L.

En 2010, l'activité France métropolitaine a réalisé 125 000 tonnes de distribution de GPL, représentant une part de marché de 5,3%.



Si Vitogaz demeure avant tout un propaneur s'adressant historiquement à une clientèle résidentielle (27 %) et avicole (25 %), il a néanmoins réussi à construire et consolider une forte position de marché en GPL-carburant (20 %), à travers un réseau de 350 stations installées en GMS et dans le réseau BP.

Depuis début 2010, Vitogaz est actionnaire unique de Frangaz, société commercialisant des bouteilles de GPL auprès de la grande distribution. Dans le réseau Intermarché, Frangaz distribue des bouteilles de GPL sous la marque Energaz ; pour le réseau Casino, sous la marque distributeur.

Cette montée de Vitogaz dans l'actionariat de Frangaz traduit un renforcement du partenariat avec les GMS déjà associées dans la distribution du GPL-carburant. Rappelons qu'en 2010 les volumes commercialisés par Frangaz ont progressé de 30 % par rapport à 2009, à travers un réseau de plus de 1 600 points de vente.

Vitogaz s'appuie sur un dispositif logistique puissant pour développer son fonds de commerce et assurer ses approvisionnements aux meilleures conditions : partenaire à hauteur de 21 % dans le GIE Norgal (situé au Havre), lui donnant accès au plus gros centre de réception de GPL en façade atlantique, à des centres emplitisseurs, et à un réseau de relais-vcac, répartis sur le territoire pour l'approvisionnement secondaire.

À noter en 2010 l'acquisition faite auprès de Shell et partiellement Total de leurs activités de distribution de produits pétroliers en Corse, contribuant en rythme annuel à environ 75 000 m<sup>3</sup> de distribution de produits pétroliers.



Sans oublier qu'avec l'acquisition faite dans les îles anglo-normandes en 2008, le Groupe est entré dans l'activité de vente de carburants aviation. Notre présence dans ce segment de marché a été étendue fin 2008 aux Antilles et Guyane françaises par le rachat à Shell de leur participation dans les groupements aviation de ces 3 départements d'Outre-Mer.

En 2010, le Groupe a étendu son activité européenne :

★ **Espagne :**

★ 25 000 tonnes de GPL distribuées, exclusivement vrac et régional, concentré sur le nord de la péninsule.

★ rachat fin 2010 de l'activité de distribution de GPL du groupe BP.

★ **Suisse :**

★ opérateur numéro un du marché avec 55 000 tonnes dont 44 000 tonnes de distribution finale (conditionné et vrac). La filiale bénéficie d'une position logistique forte.

★ rachat fin 2010 des actifs de distribution de GPL conditionné de PanGas AG, filiale du groupe Linde.

★ **Allemagne :**

49 000 tonnes de GPL distribuées avec une présence en GPL-carburant qui ne cesse de croître dans un marché en très forte extension.

★ **République tchèque :**

la filiale compte parmi les trois premiers opérateurs du marché avec des volumes de 55 000 tonnes.

★ **Îles anglo-normandes :**

94 000 m<sup>3</sup> de produits pétroliers dont 17 000 m<sup>3</sup> en carburants aviation.

## ★ ZONE CARAIBES/ AMÉRIQUE CENTRALE

Depuis 2005, Rubis Antilles Guyane est numéro un en distribution de GPL et numéro deux en réseaux de stations-service. Le groupe Rubis dispose en amont d'un puissant dispositif d'approvisionnement tant à travers sa participation de 24 % dans la Sara (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles), unique raffinerie de la région qu'à travers ses terminaux en propre : deux dépôts de bitumes (en Guadeloupe et en Martinique) ainsi que les terminaux de carburants à Marie-Galante et Saint-Barthélemy.

La Société opère le second réseau de distribution de carburants routiers aux Antilles et Guyane françaises comprenant 58 stations-service et poursuit, sous la marque "VITO", le programme d'extension et de rénovation de son réseau initié fin 2007. La société commercialise également les différents fiouls (marine, industriel), bitumes et lubrifiants.

En GPL, Rubis Antilles Guyane est le principal acteur régional, avec une part de marché de 60 % réalisée à travers un réseau de 1 700 dépositaires. En Guadeloupe, sa participation à 50 % dans l'unique terminal

d'importation (Stocabu) et 100 % dans le centre emplisseur lui confèrent une position logistique stratégique.

En 2010, Rubis Antilles Guyane a commercialisé 185 000 m<sup>3</sup> de carburants et fiouls, 19 000 tonnes de GPL et 15 000 tonnes de bitumes.

Depuis 2006, Rubis opère le premier réseau de distribution de carburants automobile aux Bermudes (12 stations-service). Fort d'un dispositif logistique autonome composé de deux stockages d'importation de carburants et d'un terminal d'importation de GPL, Rubis Energy Bermuda dispose d'une position de leader tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnements en GPL. En 2010, la société a commercialisé 35 000 m<sup>3</sup> de carburants et fiouls ainsi que 4 600 tonnes de GPL.





# INTERVIEW

## Une boucle, pas une fin...

Mon parcours professionnel dans le secteur de la distribution d'hydrocarbures a commencé en 1991... Cette année 2011 correspond donc pour moi à un 20<sup>e</sup> anniversaire que je suis particulièrement heureux de fêter au sein de Rubis Antilles Guyane !

Mon aventure a débuté avec le groupe Texaco, au sein duquel j'avais une double casquette comme Responsable des ventes "Commercial" pour la Guadeloupe et "Retail Planner" pour les Antilles-Guyane. C'est cette seconde mission qui m'aura permis de mieux appréhender le métier du "Réseau" et la problématique des stations-service dans nos régions.

Fin 1998, Shell Antilles-Guyane (SAGF) fait appel à moi pour prendre le poste de directeur de sa filiale en Martinique. Au gré de diverses tribulations, je prends en charge la direction du Réseau pour les Antilles-Guyane.

Lorsque Rubis rachète les activités de SAGF en 2005, ce serait mentir que de ne pas reconnaître une certaine réticence à intégrer une structure ne disposant pas alors de réseaux de stations-service. J'avais travaillé pour des compagnies pétrolières, j'étais habitué à leurs méthodes et procédures... Bref, j'étais quelque peu perplexe. Cependant, dès les premiers contacts, j'ai été convaincu de la volonté et de la capacité des dirigeants de Rubis Energie à faire de cette aventure une "success-story". Pour être tout à fait honnête, il a fallu également convaincre en interne que nous avions la capacité à répondre aux attentes des nouveaux actionnaires... Mais, un parcours professionnel est avant tout une aventure humaine et je crois pouvoir dire que la confiance réciproque n'aura pas tardé à s'établir.

Depuis cette date, je mesure tous les jours l'impact de ce projet sur mon parcours. Je revis encore l'une des toutes premières réunions de travail, avec les équipes dirigeantes du Groupe, au cours de laquelle il m'a été demandé mon avis sur l'opportunité et la pertinence de "débrancher" le réseau Shell pour une marque "maison"... À cette époque, aux Antilles, une station-service se disait dans le langage courant une... "Shell" !!! Ma position sur cette question fut que le consommateur

en station-service est volatil à la marque et fidèle à ses habitudes. Seules conditions au succès d'une telle aventure : qualité perçue et efficacité.

Une fois le nom "ViTO" et son logo choisis, suite à une consultation de l'ensemble du personnel du Groupe, nous avons défini l'identité et le format commercial de nos futures stations.

Ce qui m'a été proposé, a donc été de faire la somme de mes expériences pour participer à la genèse de l'élément le plus visible des activités d'une société opérant dans ce secteur et l'un des plus contributifs à ses résultats financiers : son réseau de stations-service.

Comment traduire, sinon par une grande fierté, le sentiment partagé par mon équipe, les équipes supports telles que le service technique (pour la mise à l'image), le CSC (pour la Vitocarte) et très probablement tous les services de RAG, lorsque nous voyons de par le monde apparaître des stations "brandées" ViTO ou RUBIS, selon la charte que nous avons codifiée... .

Aux Antilles-Guyane, cette fierté est renforcée par les résultats de notoriété spontanée que nous avons pu mesurer auprès des consommateurs, par des instituts de sondage des plus fiables. Au-delà de notre ego, les résultats, tant en volumes qu'en données financières, viennent corroborer nos choix en termes d'investissement sur les implantations existantes ou *ex-nihilo*.

Cette satisfaction et ces résultats sont rendus possibles par la confiance des dirigeants faite aux équipes en place. C'est là une particularité du schéma de gestion du groupe Rubis, que je tiens à saluer.

Pour en revenir à un témoignage plus personnel, je ne peux manquer d'évoquer le processus d'acquisition des activités de Texaco, devenu Chevron, dans les Caraïbes et plus particulièrement aux Antilles-Guyane ...

Cette acquisition est pour moi pleine de symboles, l'un d'entre eux étant sans nul doute celui de la boucle.

Une boucle qui ne constitue pas une fin, tant je crois cette acquisition pertinente, cohérente et porteuse de nouveaux challenges. Car l'une de nos grandes forces, justification essentielle d'avoir élaboré notre propre enseigne, est d'avoir la capacité à s'adapter à nos marchés et aux différentes zones de chalandise. Depuis le "debranding" de Shell opéré en 2007, je ne me rappelle pas avoir entendu une station-service être désignée autrement que par son enseigne... .

Il semble qu'elles se font de plus en plus appeler des ViTO...

Marius SEYTOR

Directeur des Ventes Réseau Antilles

En novembre 2010, Rubis a annoncé le rachat des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron, dans la zone des Caraïbes, réparties dans 13 pays :

★ 3 départements français : Guadeloupe, Guyane et Martinique, renforçant ainsi sa présence actuelle ;

★ 9 pays formant l'arc des Caraïbes : Antigua, la Barbade, la Dominique, Grenade, la Guyane, St Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago ;

★ 3 pays de la zone Caraïbes localisés en Amérique centrale : Belize, Costa Rica et le Nicaragua.

Cet ensemble économique représente un volume annuel de près de 1,2 million de mètres cube, soit quatre fois la présence actuelle de Rubis dans la zone Caraïbes/Amérique centrale.

Cette acquisition répond en tous points aux critères de croissance externe de Rubis :

★ un ensemble d'activités de distribution diversifié – réseaux de stations-service (marque Texaco), fioul commercial, GPL, aviation – établies depuis près de 90 ans ;

★ des positions de leader sur ces pays : numéro 1 ou 2 avec des parts de marché significatives ;

★ une base puissante d'actifs logistiques (10 terminaux de stockage) permettant d'intégrer une activité d'approvisionnement,

de négoce et de transport opérant également pour des tierces parties ;

★ des implantations dans des régions en croissance et dépendantes en termes d'importations de produits pétroliers ;

★ des implantations dotées d'infrastructures – stockages, centres emplisseurs, dépôts d'importation – qui apportent localement l'avantage compétitif indispensable à la pérennité et au développement des positions de marché.

La réalisation définitive de ces acquisitions, réparties en trois lots distincts, sera soumise à l'approbation des Autorités locales de la concurrence et interviendra au cours de l'exercice 2011.





## Acquisition de stations-service dans les Caraïbes Rubis devient un acteur majeur

Acteur encore peu connu du grand public dans le secteur de la distribution de carburants, Rubis a réalisé fin 2010 une opération d'envergure en rachetant au géant américain Chevron plus de 160 stations-service à l'enseigne Texaco, situées dans une dizaine de pays et régions dans les Caraïbes et Amérique centrale.

### Une expansion de taille

Cette opération, qui pour Chevron s'intègre dans sa politique de recentrage sur ses actifs stratégiques mondiaux, constitue en revanche pour Rubis une nouvelle illustration de sa stratégie d'expansion et ce, avec un objectif affiché : privilégier des marchés où le Groupe est en position de mettre en place une filière incluant l'ensemble du dispositif logistique d'importation/raffinage jusqu'à la distribution de produits pétroliers.

En effet, cette transaction d'un montant de 300 millions de dollars inclut également des intérêts dans des terminaux de stockage (y compris aéroportuaires) ainsi qu'une participation dans une raffinerie de Martinique.

La cession doit être pleinement finalisée au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, une fois obtenu l'accord des diverses autorités locales de la concurrence.

### Un réseau de stations-service aux couleurs de VITO et RUBIS

★ Second réseau de distribution de carburants routiers aux Antilles et Guyane françaises avec 58 stations-service à la marque VITO, position renforcée avec la reprise potentielle des 27 stations-service aux couleurs Texaco.

★ Les autres stations Chevron de l'arc Caraïbes et Amérique centrale (un peu plus de 130) passeront sous couleur VITO ou RUBIS selon les pays.

★ Premier réseau de distribution de carburants routiers aux Bermudes avec 12 stations-service qui passeront aux couleurs RUBIS en 2011.



Extrait de l'article de Anne-Chantal de Divonne, paru dans *Stations-service actualités* en janvier/février 2011.



## ★ ZONE AFRIQUE



Rubis Energie s'est implanté au Maroc en 2000, en partenariat avec les industriels du secteur de la céramique, en construisant à Jorf Lasfar, à 120 km au sud de Casablanca, le plus gros terminal d'importation de propane (10 500 m<sup>3</sup>) du continent. Fort de cet outil logistique, Rubis a développé une stratégie de distribution finale en vrac uniquement, avec une position de leader (part de marché 2010 de 22 % en propane vrac). Le Groupe opère à travers sa filiale logistique Lasfargaz (70 %) et de distribution Vitogaz Maroc (100 %).

Sur un marché marocain du vrac plutôt stable, destiné pour l'essentiel à une clientèle professionnelle diversifiée (céramique, hôtellerie, agriculture et résidentielle), Vitogaz a distribué 42 000 tonnes de GPL en 2010, dont 37 000 en distribution finale.

Rubis Energie est présent au Sénégal depuis 2003, date à laquelle le Groupe a acquis auprès de Shell son fonds de commerce de distribution de GPL, devenant ainsi l'un des premiers opérateurs du pays. 33 000 tonnes de butane ont été commercialisées en 2010 correspondant à une part de marché de près de 30 %.

Le réseau de distribution de Vitogaz Sénégal s'appuie sur un outil logistique puissant, situé à Mbao, dans la périphérie de Dakar comprenant deux réservoirs sous talus de 2 500 m<sup>3</sup> et un centre emplisseur de bouteilles dont les dimensions permettent de répondre au développement attendu du marché.

Rubis a démarré son activité de distribution de GPL à Madagascar en 2001 en s'appuyant sur ses infrastructures logistiques propres : terminal d'importation de Mahajunga (5 000 m<sup>3</sup>) et deux centres emplisseurs.

Le marché du GPL, essentiellement en bouteilles, s'est établi à 7 300 tonnes en 2010, en sensible progression par rapport à 2009. Le secteur de l'énergie domestique est dominé par l'utilisation de charbon de bois et de nombreuses actions en faveur d'une substitution par le GPL ont été entreprises afin de lutter contre la déforestation de l'île.

Rubis détient une position de marché forte avec 70 % de part de marché et se développe dans le vrac. Mais, surtout, sa position logistique unique lui a permis de développer une activité de fourniture de produits à l'ensemble des opérateurs de l'île.

Avec un investissement de 4,5 milliards de dollars US, Ambatovy constitue le plus gros projet minier à Madagascar. Piloté par Sherritt International, le projet consiste à extraire de

la latérite nickélique puis de la traiter et de la raffiner pour obtenir des briquettes de nickel pur à 99,9 %.

Vitogaz Madagascar a été retenu pour assurer la fourniture de gaz nécessaire au process. Les investissements sont en cours : réservoirs et logistique de transport pour livrer dès 2011, 5 000 tonnes de gaz, soit près de 70 % de la consommation actuelle de l'île.

En Décembre 2010, Rubis a finalisé le rachat à Shell de ses filiales de distribution de GPL en Afrique australe comprenant l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Il s'agit d'une acquisition significative pour Rubis qui double ainsi sa taille dans la distribution de GPL sur ce continent.

Cette acquisition s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie de développement de Rubis :

★ avec plus de 100 000 tonnes de ventes annuelles de GPL sous la marque Easigas, pour ces 4 pays, Rubis se positionne en numéro deux du secteur avec une part de

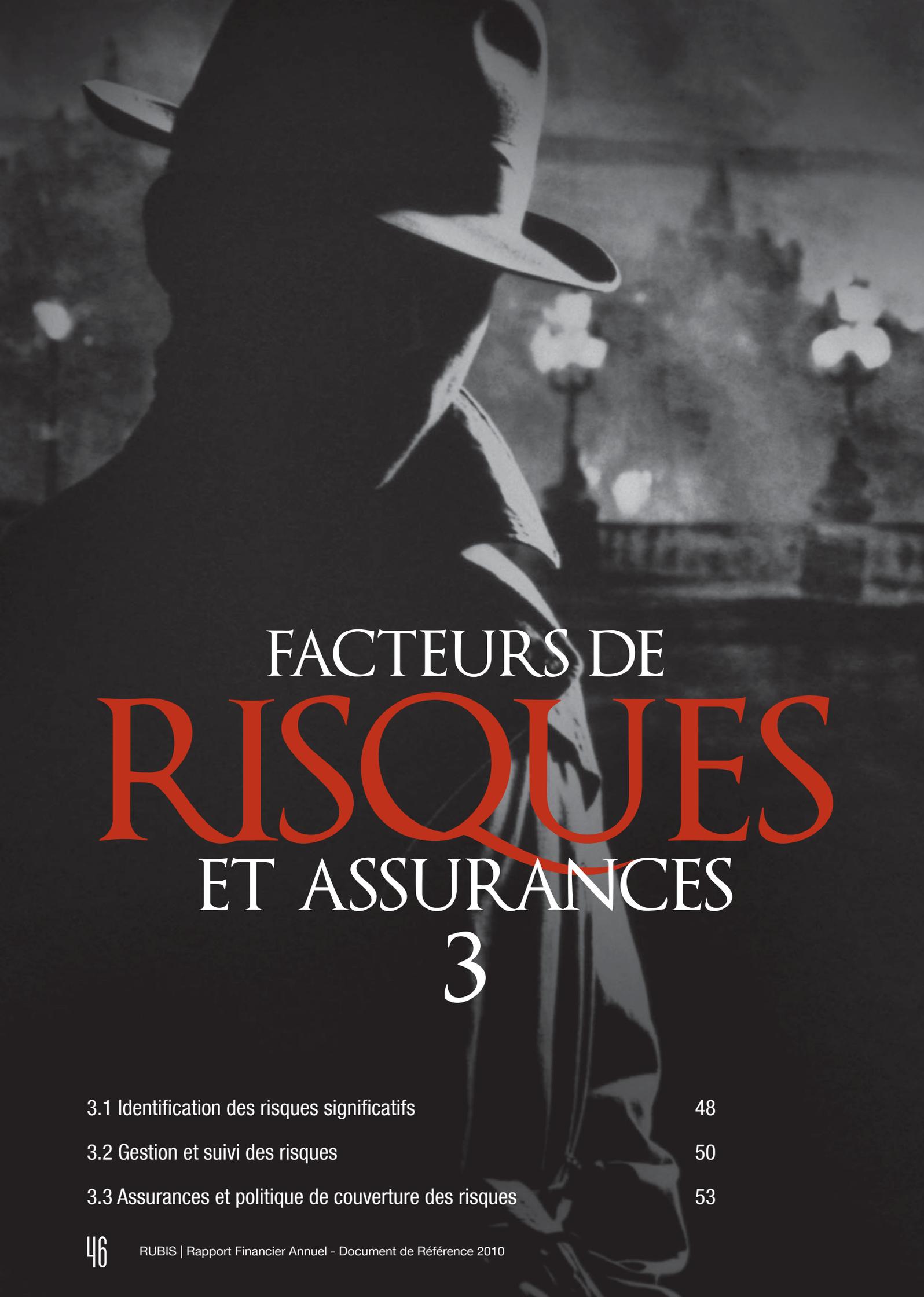
marché de 30 %, couvrant l'ensemble des segments du GPL : bouteilles et vrac, usages résidentiels, agricoles et industriels ;

★ Easigas, a une longue présence historique dans ces pays et bénéficie d'une forte notoriété ;

★ la demande en énergie en général et dans le secteur des GPL en particulier dans cette zone géographique offrent d'excellentes perspectives de croissance ;

★ les infrastructures logistiques en place (terminaux d'importation, centres emplisseurs, contrats d'approvisionnement) garantissent un accès pérenne à la ressource produit, et les investissements d'ores et déjà identifiés permettront d'accompagner la forte croissance du marché.

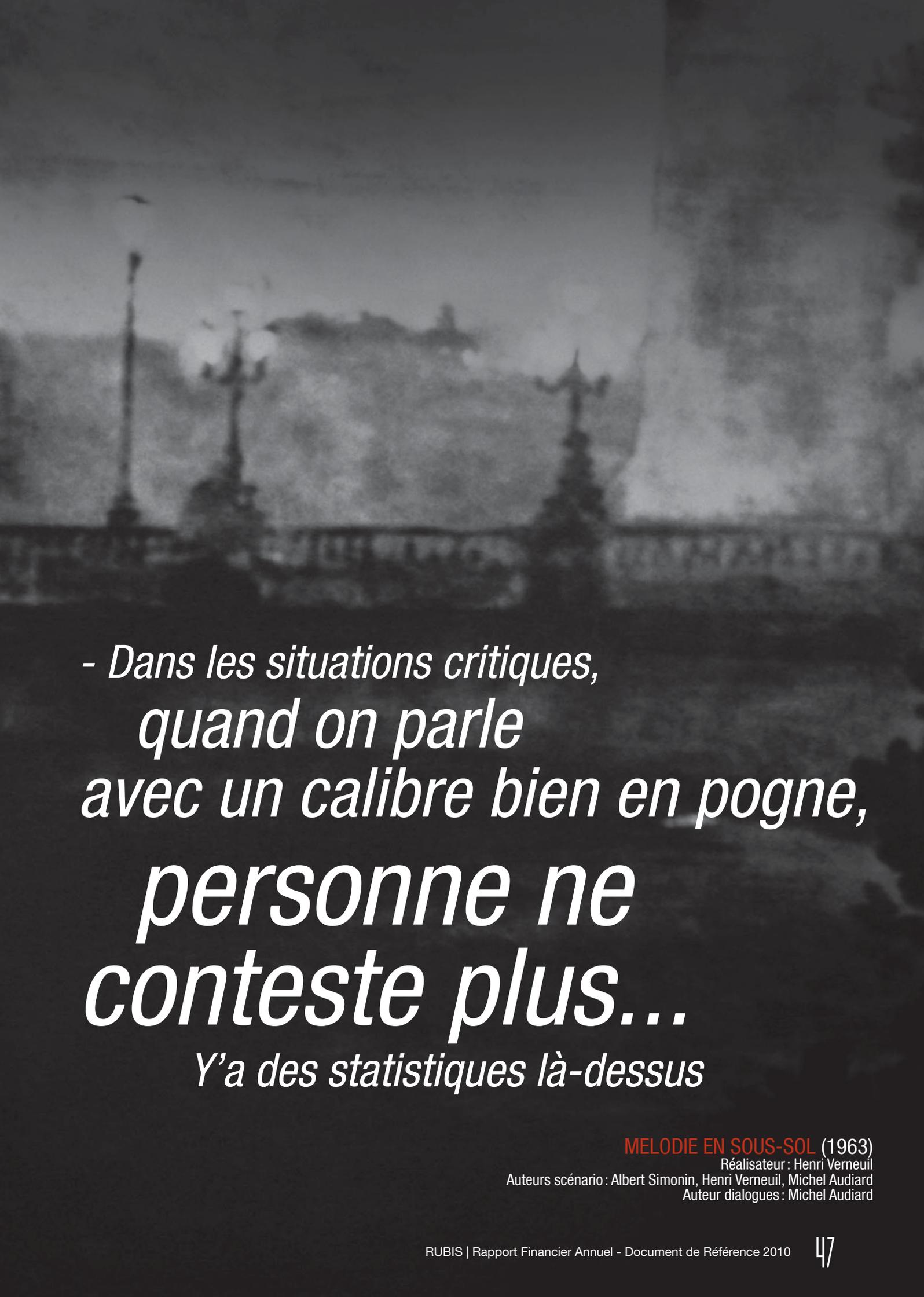




# FACTEURS DE RISQUES ET ASSURANCES

## 3

3.1 Identification des risques significatifs	48
3.2 Gestion et suivi des risques	50
3.3 Assurances et politique de couverture des risques	53



*- Dans les situations critiques,  
quand on parle  
avec un calibre bien en pogne,  
personne ne  
conteste plus...  
Y'a des statistiques là-dessus*

**MELODIE EN SOUS-SOL (1963)**

Réalisateur : Henri Verneuil

Auteurs scénario : Albert Simonin, Henri Verneuil, Michel Audiard

Auteur dialogues : Michel Audiard



Le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il est exposé à un certain nombre de risques qui peuvent être liés tant à l'exercice de ses activités (stockage de produits liquides pétroliers, chimiques et agricoles, distribution de GPL et de produits pétroliers) qu'à l'environnement juridique, commercial,

concurrentiel et financier. L'identification et la gestion des risques font l'objet d'une attention particulière dans le Groupe tant au niveau des filiales qu'à celui de Rubis. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis continue à privilégier une organisation décentralisée très proche du terrain qui permet une meilleure identification et gestion des risques.

## 3.1 IDENTIFICATION DES RISQUES SIGNIFICATIFS

Depuis 2008, le Groupe a mis en place des cartographies des risques identifiés comme significatifs. Les cartographies sont renseignées régulièrement et mises à jour, en fin d'année, tant par Rubis que par Rubis Terminal et Vitogaz, ainsi que par tous les responsables des sites et des filiales (en France et à l'étranger) de ces dernières. Un compte rendu synthétique des risques significatifs du Groupe est ainsi établi par chaque filiale tête de branche et transmis à la Gérance lors des réunions budget et communiqué ensuite au Comité des Comptes de

Rubis. Ces cartographies permettent non seulement d'identifier les principaux risques mais également de faire ressortir les mesures prises ou à prendre pour leur gestion.

Rubis a procédé à une revue des risques qui pouvaient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

### 3.1.1 Risques liés à l'activité

#### A. Risques environnementaux - industriels - incendie

Les activités de Rubis présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés (hydrocarbures, GPL et produits chimiques) qui peuvent être inflammables, explosifs ou éventuellement toxiques. La majeure partie de ses établissements en Europe est classée « Seveso II » et, de ce fait, soumise à une réglementation très stricte dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Dans les pays où la Directive « Seveso II » n'est pas en vigueur, Rubis encourage ses filiales à appliquer les mêmes critères de sécurité.

Ces activités comportent également un risque environnemental potentiel lié aux éventuels rejets de produits dans le sol, dans l'atmosphère (COV) ou dans l'eau et à la production de déchets. Il est toutefois rappelé que, contrairement aux hydrocarbures liquides, les GPL n'ont pas d'incidence sur la pollution des eaux et des sols.

Le Groupe a évalué ces risques et pris les provisions adéquates (cf. Annexe aux comptes consolidés en section 4.11).

Enfin, en matière de transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés, des quantités transportées et de la sensibilité des zones traversées. Ces activités de transport

de matières dangereuses sont soumises à une réglementation européenne très stricte (ADR pour la route / RD pour le fer).

#### B. Risques climatiques

La présence de Rubis dans 13 pays accroît son exposition à des risques météorologiques.

Toutefois, Rubis présente l'avantage d'intervenir sur deux métiers qui n'ont pas la même exposition au risque climatique :

- ★ la branche stockage n'est pas exposée à l'élément climatique ;
- ★ la branche distribution est davantage susceptible d'être exposée aux variations de climat : baisse de la demande de GPL à usage de chauffage domestique pendant les périodes estivales ou d'hiver doux, risque cyclonique aux Antilles, etc. Toutefois, la diversification à la fois géographique (Europe, Afrique, Caraïbes) et par catégorie de produits et d'utilisateurs (carburant automobile, carburant aviation, gazole, fioul et GPL) limite l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux aléas climatiques.

#### C. Risques de variation des prix du produit

L'activité de stockage n'est pas liée au niveau des prix des commodités ni à leur variation. Il en est de même pour la

distribution de produits pétroliers car, dans les zones où Rubis opère, les prix sont généralement administrés (Caraïbes).

En matière de distribution de GPL, il existe un risque de variation des prix qui est toutefois atténué par la courte durée du

stockage du produit. Par ailleurs, les hausses sont généralement répercutées sur le client de manière contractuelle (gros vrac par exemple), ou unilatérale, si les conditions de marché le permettent. Dans ce dernier cas, des décalages temporaires peuvent naître.

## 3.1.2 Risques liés à l'environnement : juridique, commercial, concurrentiel et financier

### A. Risques juridiques

#### a) Risques liés à l'activité

Les activités du Groupe (stockage et distribution) sont soumises à une réglementation rigoureuse dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle (cf. 3.1.1.A.). Du respect de cette réglementation découle l'obtention et/ou le renouvellement des autorisations d'exploiter. De même, l'obtention et le renouvellement de concessions ou baux portant sur les terrains où se situent les installations font l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

#### b) Risques avérés

Les autres risques majeurs résident dans les litiges auxquels le Groupe pourrait être confronté avec les clients, les fournisseurs ou les prestataires de service ou dans la mise en jeu des garanties de passif signées lors d'opérations de cession et/ou d'acquisition de sociétés.

#### c) Litiges en cours

À ce jour, il subsiste quelques procédures liées à la vente, en février 2006, de la filiale italienne de distribution de GPL IPPEM. Le Groupe est tout à fait confiant dans l'issue de ces procédures qui ne comportent pas de risques majeurs quant à la mise en cause finale de la responsabilité des sociétés appelées en garantie. Par ailleurs, en 2010, aucun événement ou décision / mesure judiciaire importante ne sont intervenus. Le Groupe a passé, en toute hypothèse, les provisions adéquates afin de couvrir ces risques (1,3 million d'euros).

Le litige devant l'Autorité de la Concurrence, pour abus de position dominante collective, impliquant Vitogaz et Rubis (ainsi que d'autres sociétés distributrices de GPL conditionné en France) a été clos pour absence d'éléments probants, par décision de l'Autorité de la Concurrence du 17 décembre 2010.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

### B. Risques commerciaux

Les risques commerciaux principaux sont ceux de dépendance vis-à-vis des fournisseurs, des sous-traitants et des clients ainsi que les risques d'impayés.

L'impact des risques diffère selon l'activité. Dans le stockage, la dépendance vis-à-vis des fournisseurs est importante mais ne constitue pas un risque significatif. En effet, les achats de produits pétroliers pour l'activité négoce (78 % des achats) sont réalisés sur un produit banalisé dont la seule différenciation entre les fournisseurs est le prix et la disponibilité. Il en est de même de la dépendance vis-à-vis des clients.

Dans la distribution de GPL, les dix premiers fournisseurs de produits sont pour la plupart des compagnies mondiales. Généralement, il existe toujours une solution alternative pour approvisionner une zone donnée par un autre fournisseur. À titre d'exemple, lors des grèves en 2010 touchant les raffineries françaises, Rubis a pu continuer à approvisionner le marché Corse à partir des raffineries en Espagne et en Sardaigne. La situation est plus spécifique en Suisse et en République tchèque où les installations sont connectées par *pipe* à une raffinerie. En ce qui concerne la dépendance vis-à-vis des clients, celle-ci est peu marquée à l'exception des céramistes au Maroc et de Shell en Bulgarie.

Les informations relatives au poids des principaux clients et fournisseurs figurent dans l'Annexe aux comptes consolidés (en sections 4.5.6 et 4.10.5).

Le risque d'impayés est le risque majeur auquel pourraient être confrontées les sociétés du Groupe. Toutefois, comme le Groupe l'a montré lors de la crise financière de 2008, ce risque est limité grâce à la mise en place d'une bonne gestion des clients.

### C. Risques de marché

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans les Annexes aux comptes consolidés (en sections 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

### D. Risques concurrentiels

La politique de Rubis consiste à se développer dans des marchés de niche (géographiques ou produits) où elle se trouve dans une position stratégique qui lui confère un avantage concurrentiel. Dans l'activité de stockage de produits liquides, l'environnement concurrentiel est faible, d'une part à cause des contraintes financières et de sécurité très élevées à l'entrée et, d'autre



part, à cause du désengagement progressif des majors de la profession. Toutefois, les besoins logistiques sont en continuelle augmentation du fait de l'accroissement des importations (lié également à la fermeture des raffineries) et de l'évolution des normes en matière de produits pétroliers qui requièrent le stockage de nouveaux produits (oléagineux).

L'activité de distribution de GPL est confrontée à un environnement concurrentiel plus important. Rubis Énergie est devenu un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niche (géographiques ou produits) sur lesquels il contrôle une partie de l'approvisionnement et/ou possède un outil logistique (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaison pipeline) stratégiquement situé.

## E. Risques comptables liés au regroupement d'entreprises ou aux situations spécifiques

### Goodwill

Suite aux acquisitions importantes des dernières années, plusieurs actifs corporels et incorporels du Groupe sont enregistrés dans son bilan consolidé pour des montants déterminés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition. Rubis a également enregistré des goodwill importants (le bilan consolidé au 31 décembre 2010 faisait apparaître un poste de goodwill pour 247 millions d'euros). Conformément aux normes IFRS, Rubis est tenue d'effectuer des tests de perte de valeur des goodwill, tel que détaillé en annexe de nos comptes consolidés.

### Situation spécifique : SARA

Rubis Énergie détient, via Rubis Antilles Guyane, 24 % du capital de la raffinerie de la Martinique (SARA). Les prix des

produits pétroliers qui sortent de la raffinerie sont fixés par arrêté préfectoral. La SARA doit négocier chaque année avec l'administration locale le niveau de marge sur coûts variables de raffinage (MCVR) et faire valider également l'avance ou le retard de marge constaté sur les exercices précédents.

À la suite des mouvements sociaux de fin 2008, le gouvernement a décidé de manière unilatérale de baisser les prix des carburants et a cessé d'appliquer le décret qui fixe les prix de vente de la SARA, ce qui a généré un impact négatif sur le résultat net de la SARA. La SARA a donc déposé des demandes en compensation pour non-application de la structure des prix au titre de 2009 et 2010. À fin 2010, toutes les demandes en compensation ont été réglées. Il n'y a donc plus de produit à recevoir comptabilisé à l'actif du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2010. Par ailleurs, un nouveau décret réglementant le prix des carburants dans les DOM est rentré en vigueur en novembre 2010. Il se substitue à celui qui existait avant les mouvements sociaux de 2008.

## F. Risques politiques et sociaux

Les zones d'implantation du Groupe qui sont susceptibles d'être davantage touchées par les risques politiques ou sociaux sont le Sénégal, Madagascar, les Antilles et la Guyane françaises.

L'année 2010 n'a pas connu dans ces zones de mouvements sociaux pénalisant l'activité économique et ayant eu un impact négatif sur les volumes vendus.

En matière de prix des carburants et du GPL aux Antilles-Guyane, le mécanisme de fixation des prix a connu un retour à la normale avec la parution d'un nouveau décret fin 2010. Il subsiste toujours, toutefois, le risque que les prix actuels soient, temporairement, maintenus à des niveaux qui pourraient impacter, de façon défavorable, les résultats de la zone d'activité Antilles-Guyane.

## 3.2 GESTION ET SUIVI DES RISQUES

La gestion et le suivi des risques est du ressort de chaque responsable de site ou de filiale ainsi que des Directions Fonctionnelles des sièges des sociétés têtes de branche : Rubis Terminal et Rubis Énergie. La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable en dernier ressort de la politique de gestion des risques définie par la Gérance. Une revue des risques est portée à l'ordre du jour de chaque Comité de Direction de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. En fonction

des risques identifiés (potentiels ou avérés) les mesures à prendre font l'objet d'investissements ou de provisions dans le budget. Ainsi au-delà de cette organisation, dont le fonctionnement est décrit plus précisément dans le chapitre 6. du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010, le respect des contraintes légales et réglementaires auxquelles les activités sont soumises ainsi que l'établissement annuel des cartographies des risques participent à une bonne gestion des risques.

## 3.2.1 Risques liés à l'activité

La réglementation relative aux installations classées « Seveso II » impose aux entités opérationnelles une évaluation des risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant leur exploitation. Ces évaluations s'accompagnent de mesures destinées à prévenir et à gérer, le cas échéant, les conséquences d'accidents potentiels.

Rubis s'efforce de minimiser les risques industriels et environnementaux inhérents à ses activités par la mise en place d'organisations performantes, par la mise en œuvre de systèmes de management de la sécurité et de l'environnement efficaces, par la certification « qualité » de ces systèmes (ISO), par la réalisation régulière d'audits techniques internes et par la formation et la sensibilisation de son personnel au maintien de la sécurité et au respect de l'environnement.

### A. En matière de risques environnementaux - industriels - incendie transport

Afin de prévenir tout risque environnemental - industriel - incendie, les mesures suivantes sont prises :

#### a) Risques environnementaux

- ★ Aménagement des installations des dépôts pour éviter tout épandage incontrôlé de produit (par étanchéité des cuvettes de rétention et/ou inspection régulière des capacités de stockage et canalisations associées) ; analyses mensuelles et/ou trimestrielles des eaux traitées avant rejet dans l'environnement pour garantir leur conformité ;
- ★ recensement régulier des rejets atmosphériques (Composés Organiques Volatils « COV ») et mise en œuvre sur les dépôts stockant des essences de mesures permettant leur réduction à moins de 35 g par normo m<sup>3</sup> (par pose d'écrans flottants sur les réservoirs, installation de postes de chargement en source, installation d'unités de récupération des vapeurs (URV),... ) ;
- ★ inventaire permanent des substances ou matières dangereuses présentes sur les dépôts, transmission régulière des informations correspondantes aux autorités locales attestant le respect des seuils autorisés.

Rubis précise qu'aucune indemnité n'a été versée, au cours de l'exercice 2010, en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

#### b) Risques industriels

- ★ Évaluation régulière des risques d'accidents majeurs par la mise à jour des études de danger permettant de définir les éventuels investissements nécessaires à réduire ces risques au mieux à un coût économiquement acceptable ;
- ★ mise à jour annuelle des politiques de prévention des accidents majeurs, fixant notamment les objectifs de sécurité ;
- ★ mise en œuvre, dans tous les sites répondant aux critères de la Directive Seveso II, en concertation avec l'administration, de Plans de Prévention de Risques Technologiques « PPRT » afin de réduire, en matière d'urbanisme, la vulnérabilité

des riverains susceptibles d'être impactés par un accident potentiel ;

- ★ mise en place de plans de secours (Plans d'Opération Interne) visant à gérer et à maîtriser un éventuel sinistre sur site afin d'éviter que ses effets ne sortent des limites de l'établissement (ou que les effets du sinistre ne menacent la population) ;
- ★ mise en place d'un Système de Gestion de la Sécurité dans les établissements classés « Seveso seuil haut » susceptibles de générer des accidents majeurs ; l'objectif d'un tel système étant, par application rigoureuse de procédures, de consignes et de contrôles réguliers, de mettre en évidence des recommandations permettant d'améliorer de façon continue le niveau de sécurité desdits établissements ;
- ★ évaluation régulière des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs permettant de garantir la sécurité des biens et des personnes et d'en renforcer la sensibilité du personnel ;
- ★ inspections régulières par des consultants externes et indépendants pour vérifier l'application de la politique de gestion des risques ;
- ★ audits réguliers des sites ayant pour objet d'évaluer leur niveau de performance ainsi que les progrès réalisés dans le domaine environnemental.

#### c) Risques incendie

Chaque terminal dispose de moyens de lutte contre l'incendie propres et adaptés aux produits stockés : cuvettes de rétention résistantes au feu pour une durée appropriée, réserve d'eau et moyens de pompage suffisamment dimensionnés, réseau de canalisations incendie et/ou de mousse, couronnes d'arrosage sur les bacs et canons à proximité, stockage d'émulseur.

Chaque année des exercices incendie sont réalisés sur les sites en collaboration avec les pompiers suite auxquels sont apportées, après analyse des dits exercices, les améliorations nécessaires aux installations existantes.

#### d) Risques de transport

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 1999, relatif aux opérations de chargement ou de déchargement liées à des transports terrestres de marchandises dangereuses, les sociétés du Groupe concernées désignent un Conseiller à la Sécurité Transport des Matières Dangereuses qui s'assure du respect des procédures en matière de sécurité, rédige les rapports d'accidents répertoriés, définit les mesures correctives en conséquence et établit avant le 31 mars de chaque année un bilan annuel de ses constats et recommandations.

#### e) Risques pour les équipements en clientèle

Les équipements mis à la disposition de la clientèle GPL (bouteilles et citernes) sont entretenus selon des cahiers des charges descriptifs régulièrement mis à jour. Les bouteilles sont systématiquement contrôlées lors de leur passage en centres emplisseurs et les réservoirs régulièrement inspectés en clientèle. Notons, de surcroît, qu'un certain nombre de filiales Rubis Énergie (Vitogaz France, Sigalnor, Norgal, Lasfargaz, Vitogaz



### 3 - Facteurs de risques et assurances

Switzerland, Vitogaz Germany) exercent leurs activités sous contrôle de certifications ISO 9001.

En ce qui concerne les stations-service de distribution de carburant, les équipements susceptibles de générer des pollutions dans le sol (réservoirs et tuyauteries) sont périodiquement contrôlés et progressivement remplacés par des équipements à technologie « double enveloppe ». Les eaux pluviales susceptibles d'être salies au contact des pistes de circulation sont traitées avant rejet dans l'environnement.

## B. Risques climatiques

Les risques naturels tels que séismes, inondations, cyclones et foudre, sont pris en compte lors de la conception et pendant l'exploitation des installations qui le nécessitent.

Pour ce qui concerne l'impact du climat sur les volumes, le Groupe ne couvre plus cette exposition en raison de sa

diversification à la fois géographique et par catégorie de produits et d'utilisateurs qui limite le risque.

## C. Risques de variation du prix des produits

Compte tenu de la diversification du Groupe par segment de marché, par catégorie de produits, et par type de clientèle, l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux variations des prix d'approvisionnement est limitée. Par ailleurs, le Groupe arrive aisément à répercuter les hausses des prix des matières premières aux clients.

La période récente de forte volatilité des prix d'approvisionnement a démontré à nouveau la capacité du Groupe à préserver sa marge commerciale. Par ailleurs, la filiale HP Trading a vocation à sécuriser et optimiser les flux physiques des fournitures des produits en amont des filiales de distribution.

De ce fait, le Groupe a décidé de ne plus recourir aux couvertures produit pour lisser les décalages.

## 3.2.2 Risques liés à l'environnement financier et commercial

### A. Risques juridiques

Rubis Terminal et Vitogaz disposent d'un département juridique qui suit la gestion des conventions immobilières et des contrats commerciaux importants, des marques ainsi que des litiges les plus significatifs avec l'assistance de conseils et de cabinets spécialisés extérieurs.

La Direction Juridique de Rubis traite essentiellement des questions relatives à la commandite cotée en relation avec l'Autorité des Marchés Financiers et les actionnaires. Elle est en étroite relation avec les Directions Juridiques des filiales pour toutes les questions ou litiges importants pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe. Elle supervise et coordonne la mise à jour et la synthèse des cartographies des risques remplies par toutes les sociétés du Groupe.

### B. Risques de marché

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans les Annexes aux comptes consolidés (en sections 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

En ce qui concerne le risque de liquidité, Rubis a procédé à une revue spécifique de son risque et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### C. Risques commerciaux

La gestion des risques commerciaux – au-delà de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, sous-traitants et des clients qui reste peu marquante – concerne essentiellement le recouvrement des créances et des impayés. La gestion des retards de paiement est suivie de près dans tous les pays. Des cautions bancaires ou des avances sont en général demandées aux clients présentant des en-cours importants. Les procédures de relances commerciales puis contentieuses existent et sont suivies. Les blocages livraisons sont également utilisés pour limiter les risques.

## 3.3 ASSURANCES ET POLITIQUE DE COUVERTURE DES RISQUES

Les risques non complètement supprimés sont conservés et transférés au marché de l'assurance. Les principales assurances mises en place par le Groupe concernent les dommages aux biens et les pertes d'exploitation d'une part, la responsabilité civile d'autre part. Le montant total des primes payées au titre de l'année 2010 (y compris Rubis) s'est élevé à 2 598 402 euros dont 1 058 402 euros au titre de Rubis Terminal et de 1 540 000 euros pour Rubis Énergie. La prime de Rubis n'est pas significative.

Aucune indemnité n'a été versée par le Groupe au cours de l'exercice 2010 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

Enfin, le Groupe a souscrit également une police couvrant la responsabilité civile de ses dirigeants.

### Rubis Énergie

#### 1. En matière de risques industriels

En matière de Risques Industriels et Pertes d'Exploitation, une couverture Master est définie pour le Groupe comme suit :

- ★ les bâtiments, installations, matériels et stocks de marchandises en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris pour des attentats en France et en Espagne, sont assurés pour un montant global de 300 millions d'euros avec une limitation contractuelle d'indemnité de 80 millions d'euros par sinistre, limitée à 25 millions d'euros pour Rubis Antilles Guyane et Rubis Energy Bermuda ;
- ★ la perte d'exploitation pour un montant total de 9,1 millions d'euros avec une limitation contractuelle combinée à celle des dommages directs, n'est souscrite que pour les filiales Norgal et Vitogaz Madagascar ;
- ★ du fait de la législation locale, les filiales au Maroc, à Madagascar, au Sénégal, aux Comores, aux Bermudes, en Suisse et en Bulgarie souscrivent auprès d'un assureur local en première ligne une police Risques Industriels.

#### 2. En matière de responsabilité civile

En matière de Responsabilité Civile, une couverture Master est définie pour le Groupe comme suit :

- ★ en Responsabilité Civile « Exploitation », la garantie est pour tous dommages confondus, y compris corporels, de 50 millions d'euros par sinistre dont 3,8 millions d'euros en dommages matériels et immatériels consécutifs par sinistre. La garantie est limitée à 20 millions d'euros pour tous dommages sur les réseaux canalisés en Espagne ;

- ★ en Responsabilité Civile « Après Livraison », la garantie est pour tous dommages confondus y compris corporels, matériels et immatériels de 50 millions d'euros par sinistre et par année d'assurance ;

- ★ en Responsabilité Civile « Atteintes à l'Environnement », le montant de la garantie par sinistre est de 5 millions d'euros pour tous dommages confondus dont matériels et immatériels, y compris les frais de dépollution des tiers. Le périmètre d'assurance ne concerne que les Antilles et la Guyane française, les Bermudes, les Îles Anglo-normandes et la Corse.

#### 3. Couvertures spécifiques

En plus de la couverture mondiale, Rubis Énergie a mis en place les couvertures spécifiques suivantes :

- ★ en matière de Responsabilité Civile Aviation, Rubis Énergie a souscrit une couverture de 1 milliard de dollars auprès d'un groupement d'assureurs dont les Lloyd's et AIG UK ;
- ★ dans le cadre du Trade Mark License Agreement signé avec SHELL, Rubis Énergie a contracté une deuxième ligne en Responsabilité Civile pour un montant de 25 millions d'euros sur Rubis Energy Bermuda ;
- ★ les stations-service sont assurées en Responsabilité Civile et en Dommages aux Biens auprès d'Allianz pour les Antilles, la Guyane française et la Corse et auprès d'un assureur local pour les Bermudes et les Îles Anglo-normandes.



## Rubis Terminal

### 1. En matière de risques industriels

- ★ Les bâtiments, installations, matériels et stocks des clients en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris les attentats, pour un montant global de 971 millions d'euros avec des limitations contractuelles de garantie, par sinistre et par site, de 135 millions d'euros et de 30 millions d'euros pour le coulage de produits ;
- ★ les frais et pertes annexes pour un montant de 10 millions d'euros également par sinistre et par site ;
- ★ la perte d'exploitation pour 62 millions d'euros avec une limitation contractuelle, par sinistre et par site, de 10 millions d'euros.

### 2. En matière de responsabilité civile

- ★ Rubis Terminal est couverte pour son « exploitation », par sinistre, à hauteur de 30 millions d'euros et, « après livraison » par sinistre et par année, à hauteur également de 15 millions d'euros en dommages corporels, matériels et immatériels, dommages consécutifs confondus ;
- ★ en matière d'atteinte à l'environnement, la couverture par sinistre et par année, tous dommages confondus, s'élève à 4,6 millions d'euros.

## Rubis

### 1. Responsabilité civile des dirigeants

Un audit a été engagé en 2010 afin d'évaluer l'adéquation de la police Responsabilité Civile des Dirigeants avec les nouveaux besoins du Groupe liés à son expansion.

Cet audit a conduit au renouvellement de la police avec des meilleures couvertures, notamment en ce qui concerne :

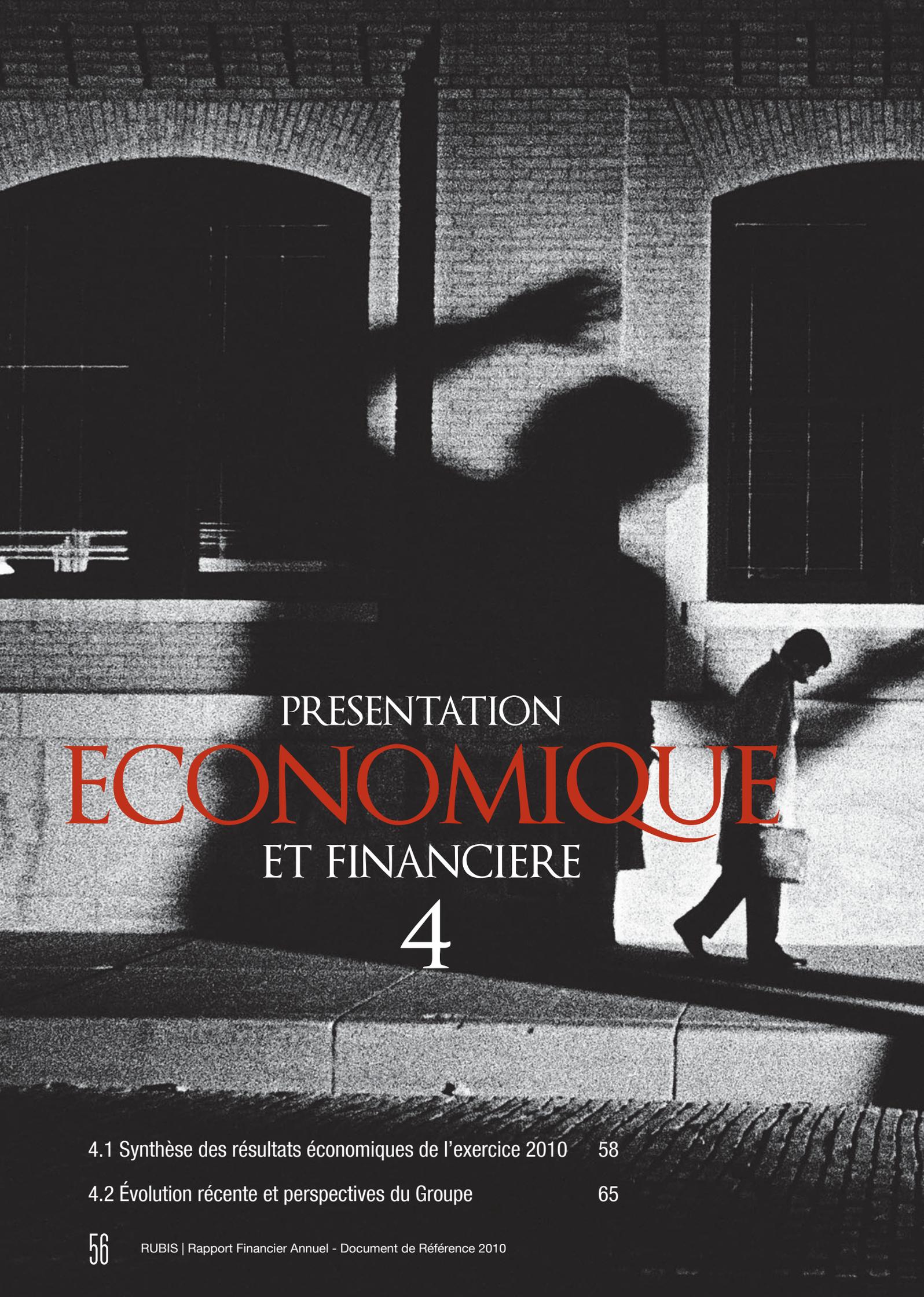
- ★ l'élargissement de la notion de « dirigeant », par la prise en compte de « dirigeants additionnels » visant notamment les dirigeants des participations (au-delà de ceux des filiales, déjà couverts) ainsi que les membres du Conseil d'Exploitation des GIE.

- ★ l'élargissement de la notion d'« assuré » par la prise en compte d'« assurés additionnels », tels que les GIE et les participations ;

- ★ l'augmentation du plafond des garanties (de 10 millions d'euros par an à 25 millions d'euros par an).

Sont prises en charge les conséquences pécuniaires des sinistres résultant de toute réclamation mettant en jeu la responsabilité civile, individuelle ou solidaire, et imputable à toute faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant.





PRESENTATION  
**ECONOMIQUE**  
ET FINANCIERE  
4

4.1 Synthèse des résultats économiques de l'exercice 2010	58
4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe	65

# - *L'avenir*

*c'est ce qu'on a inventé de mieux  
pour gâcher le présent*

**ET DIEU CRÉA LA FEMME (1956)**

Réalisateur/Auteur scénario : Roger Vadim

Auteur scénario : Daniel Lévy



## 4.1 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXERCICE 2010

L'année 2010 constitue un exercice record pour le Groupe qui enregistre une croissance globale en volume de 18 %, soit 10 % à périmètre constant.

Le Groupe a évolué dans un environnement contrasté :

★ forte augmentation des prix d'approvisionnement, entraînant un tassement des marges au quatrième trimestre, compensé par des hausses de volumes en *distribution* ;

★ facteurs conjoncturels favorables en *stockage* : fermeture ou restructuration du secteur raffinage ;

★ effets périmètre positifs : rachat de 50 % de Frangaz et intégration de l'activité en Corse.

### Résultats consolidés au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	2009	2010	Var (en %)
Chiffre d'affaires	951,9	1 449,8	52 %
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	111,8	127,1	14 %
Résultat Opérationnel Courant	77,7	87,1	12 %
dont Rubis Énergie	45,4	47,4	4 %
dont Rubis Terminal	37,8	48,1	27 %
Résultat net part du Groupe	47,2	56,4	19 %
Capacité d'autofinancement	87,0	98,5	13 %
Investissements industriels	88,8	115,8	-

Tous les indicateurs affichent une progression à deux chiffres : + 14 % pour le RBE, + 12 % pour le ROC et + 19 % pour le résultat net part du Groupe. La progression du cash-flow de 13 %, à 98,5 M€ témoigne de la qualité des résultats.

### Évolution du volume d'activité (hors négoce)

Rubis Énergie	2009	2010	Var 2010/2009	pér égal*
Distribution finale de GPL (en milliers de tonnes), dont	377	409	9 %	
GPL Europe	278	311	12 %	
GPL Caraïbes	23	23	(2 %)	-
GPL Afrique	76	75	(2 %)	-
Réseaux et produits pétroliers (en milliers de m <sup>3</sup> )**	319	389	22 %	3,5 %
<b>Total Rubis Énergie (m<sup>3</sup>)</b>	<b>1 073</b>	<b>1 208</b>	<b>13 %</b>	<b>7,0 %</b>
<b>Rubis Terminal</b>				
Trafic en sorties des dépôts en (en milliers de tonnes)	11 613	13 230	14 %	11 %
Facturations Stockage en (en milliers d'euros)	87 392	107 271	23 %	13 %

\* Fonds de commerce de carburant-fioul en Corse intégré depuis le deuxième trimestre 2010.

\*\* Indice de conversion utilisé : une tonne de GPL équivaut à 2 m<sup>3</sup>.

En *distribution*, **Rubis Énergie** présent sur 12 pays a commercialisé un volume de 1 358 000 m<sup>3</sup>, en croissance de 12 % (+ 7 % hors Corse). Après un exercice 2009 marqué par une configuration de marge favorable, les prix d'approvisionnement se sont fortement retournés à la hausse en 2010 dégradant les conditions de rentabilité. Ainsi pour les GPL la marge unitaire

affiche un retrait de 4 %. La croissance des volumes a permis néanmoins d'enregistrer une hausse du ROC de 4 %.

La branche Rubis Terminal a enregistré un nouvel exercice record avec 107 M€ de facturations sur l'année, en hausse de 23 % ; à périmètre constant (hors Corse) la hausse de l'activité atteint 13 %. Le ROC enregistre un niveau record de 48 M€ (+ 27 %).

Avec un ratio d'endettement de 20 %, Rubis présente une excellente structure financière au 31 décembre 2010. Si l'on tient compte des engagements d'investissements (Chevron) qui seront dénoués courant 2011, l'endettement net corrigé atteint 331 M€ soit un taux d'endettement de 45 %. Le Groupe

dispose d'une forte capacité d'endettement complémentaire pour de nouveaux projets d'acquisition grâce à l'existence de près de 200 M€ de lignes de crédit confirmées à moyen terme disponibles. À cela, s'ajoute le reliquat d'une ligne de capital, disponible jusqu'à juin 2011 de 30 M€.

## Bilan résumé

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2010
Fonds propres totaux	505	732
dont : part du Groupe	491	715
Disponibilités	99	182
Dette financière	280	331
Dette financière nette	181	150
Ratio dette nette/fonds propres	36 %	20 %

## Analyse du mouvement de la position financière nette depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010

(en millions d'euros)

Situation financière au 31/12/2009	(181)
Capacité d'autofinancement	98
Variation de BFR	(4)
Investissements Rubis Terminal	(55)
Investissements Rubis Énergie	(61)
Acquisition nette d'actifs financiers	(91)
Dividendes aux actionnaires et minoritaires	(39)
Augmentation des fonds propres	196
Incidence de la variation du périmètre et des taux de change	(14)
Situation financière au 31/12/2010	(150)

La capacité d'autofinancement de 98 M€, en progression de 13 % couvre rigoureusement le montant des investissements industriels de l'exercice qui atteignent 99 M€ (hors acquisition des actifs de distribution de GPL de Linde en Suisse).

Les investissements industriels atteignent 115,8 M€ et se répartissent comme suit pour les deux activités :

- ★ chez Rubis Terminal : 54 M€ dont 35 M€ se rapportant au financement de la construction des deux grands chantiers en zone ARA : phase 2 pour Rotterdam (6 M€) et phase 1 pour Anvers (29 M€). Le solde des investissements soit 19 M€ se partage entre développement et maintenance sur le périmètre France y compris Corse ;
- ★ chez Rubis Énergie : 61 M€, comprenant l'acquisition de Linde GPL en Suisse et les investissements de croissance organique et d'adaptation des équipements répartis sur l'ensemble des pays, dont : zone Caraïbes (12 M€), France (9 M€), Corse (8 M€), Allemagne (5 M€) et Suisse (4 M€).

Les acquisitions nettes d'actifs financiers (91 M€) concernent principalement les filiales de distribution de GPL acquises à Shell en Afrique australe, à BP en Espagne, l'acompte de 22 M€ versé à Chevron à valoir sur le montant définitif à verser en 2011 et le produit de cession de la filiale bulgare (7 M€).

Rappelons que le BFR Groupe (67 M€) reste proche de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

La forte augmentation des fonds propres (196 M€) comprend l'augmentation de capital réalisée en décembre 2010 à hauteur de 127 M€, des tirages sur ligne de capital réalisés tout au long de l'exercice pour un total de 33 M€ et du paiement du dividende en actions (28 M€). Souscriptions aux stock-options et PEE ont représenté 8,4 M€ en augmentation des fonds propres.

Les comptes 2011 intégreront les résultats et les performances opérationnelles des acquisitions réalisées au 31 décembre 2010, (Afrique australe, Espagne et Suisse). L'acquisition de Chevron dans les Caraïbes interviendra selon trois lots distincts, au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice en cours.

Enfin la filiale de distribution de GPL en Bulgarie a été cédée au 31 décembre 2010, pour un montant de 7 M€. Cette filiale, acquise en 2007 dans le lot de Shell Europe, avait une contribution positive, mais ne réunissait pas certains critères opérationnels attendus par Rubis notamment l'autonomie en termes de logistique d'approvisionnement. Un accord en vue de sa cession a été trouvé avec un opérateur local déjà présent en distribution.



## Présentation des contributions par segment d'activité

(en millions d'euros)	Rubis Terminal		Rubis Énergie		Holding & élim.		Groupe	
	2010	Var 2010/2009 (en %)	2010	Var 2010/2009 (en %)	2010	Var 2010/2009 (en %)	2010	Var 2010/2009 (en %)
Chiffre d'affaires	286,8	51 %	1 163	53 %	ns	ns	1 449,8	52 %
RBE	62,4	25 %	73,0	5 %	(8,3)	ns	127,1	14 %
ROC	48,1	27 %	47,4	4 %	(8,3)	ns	87,1	12 %
Cash-flow	42,7	25 %	57,6	3 %	(1,8)	ns	98,5	13 %
Investissements	54,4		61,2		0,2		115,8	
ROCE en % <sup>(1)</sup>	24 %		15 %				17 %	
Capitaux investis	314		637				948	

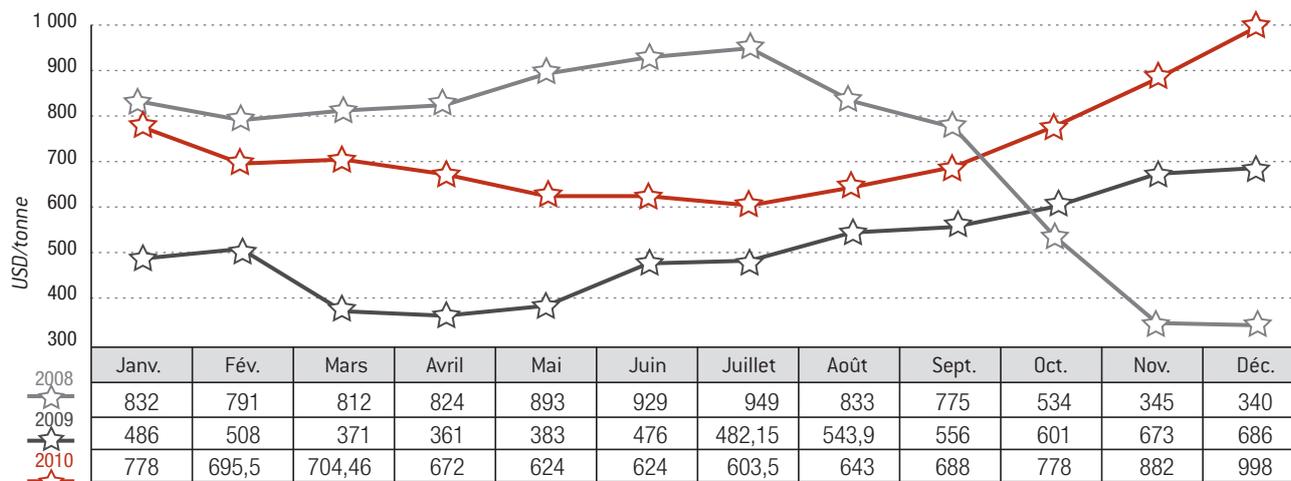
(1) Le ROCE (return on capital employed) ou rentabilité des capitaux investis est obtenu en rapportant le RBE de l'exercice aux capitaux investis intégrant le BFR et net des consignations du début d'exercice.

## Résultats de Rubis Énergie sur l'exercice 2010 : ROC : 47,4 M€ (+ 4 %)

### Prix internationaux du propane

Les cotations moyennes du propane (en US\$) ont augmenté de 42 % par rapport au niveau atteint en 2009 : 724 USD contre 510 USD, une évolution qui a suivi celle des cours du baril de brut.

L'évolution des cotations, après un point bas en juin 2010, n'a cessé de croître jusqu'en décembre rejoignant les niveaux records de juillet 2008. Cette configuration a eu un effet défavorable sur les marges qui ont toutefois pu être maintenues proches (- 4 %) du plus haut niveau absolu enregistré en 2009.



### Synthèse de l'activité en volume sur l'exercice 2010

À travers ses 13 centres de profit distincts, la branche Rubis Énergie a commercialisé 1 208 000 m<sup>3</sup> (+ 12 %) sur la période en distribution finale en 2010, répartis en 409 000 tonnes de distribution de GPL et 389 000 m<sup>3</sup> de carburants et fiouls.

Les volumes GPL sont en croissance de 9 % en raison d'un hiver rigoureux et d'une meilleure conjoncture.

En carburants et fiouls, les volumes atteignent 389 000 m<sup>3</sup> (+ 22 %). À périmètre constant (hors Corse), les volumes sont en progression de 4 %.

### Synthèse de l'activité en volume sur l'exercice 2010

(en milliers de m <sup>3</sup> )	2009	2010	Var (en %)
Volumes tous produits	1 211	1 358	12 %
Volumes tous produits distribution finale	1 072	1 208	13 %
Dont			
- GPL (en tonnes)	377	409	9 %
- carburants, autres fiouls	318	389	22 %

## Marge commerciale Rubis Énergie

La marge unitaire enregistre un léger tassement (- 4 %) à 302 €/T contre 315 €/T en 2009 et 276 €/T en 2008. Ces chiffres sont à relier à la forte volatilité des cotations du propane sur la période (+ 42 %).

La marge commerciale GPL, qui représente près de 80 % de la marge totale réalisée par Rubis Énergie est en hausse de 9 % tandis que la marge Carburants et fiouls augmente de 24 % (+ 14 % à périmètre constant).

au 31 décembre	2009	2010	Var (en %)
Marge commerciale brute en K€	150 177	163 250	9 %
Dont			
- Distribution finale de GPL	118 553	123 600	4 %
par tonne (€/tonne)	315	302	(4 %)
- Carburants et fiouls	27 862	34 638	24 %

## Résultats de Rubis Énergie sur l'exercice 2010

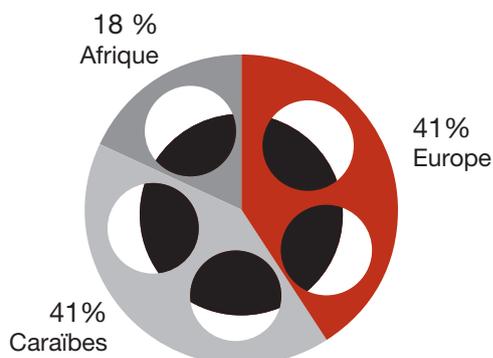
(en millions d'euros)	2009	2010	Var 2010/2009 (en %)
Chiffres d'affaires	762,5	1 163,0	53 %
RBE	69,5	73,0	5 %
ROC	45,4	47,4	4 %
Capacité d'autofinancement	55,7	57,6	4 %
Investissements	37,3	61,2	

Malgré ce contexte défavorable, la branche Rubis Énergie réussit à enregistrer une croissance de son RBE de 5 % grâce à l'effet volume positif (+ 7 %) avec un ROC de 47,4 M€ (+ 4 %).

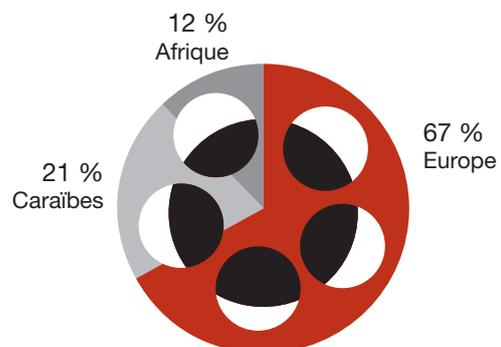
## Résultats de Rubis Énergie par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe		Caraïbes		Afrique		Rubis Énergie	
	2010	Var 2010/2009 (en %)	2010	Var 2010/2009 (en %)	2010	Var 2010/2009 (en %)	2010	Var 2010/2009 (en %)
Chiffre d'affaires	657,6	88 %	436,1	22 %	69,3	23 %	1 163,0	53 %
RBE	29,8	6 %	30,1	7 %	13,1	(1 %)	73,0	5 %
ROC	18,1	(3 %)	18,2	13 %	11,1	3 %	47,4	4 %
Cash-flow	22,4	(14 %)	26,1	(4 %)	9,1	(9 %)	57,6	4 %
Investissements	46,1		12,1		3,0		61,2	

Répartition du RBE par zone géographique



Répartition des volumes





## Rubis Énergie Europe

France – Allemagne – Bulgarie – Espagne – République tchèque – Suisse – Îles Anglo-normandes (Jersey et Guernesey)

### Résultats EUROPE exercice 2010

(en millions d'euros)	2009	2010	Var (en %)
Distribution finale (en milliers de m <sup>3</sup> )	654	776	19 %
Chiffre d'affaires consolidé	350	658	88 %
RBE	28,2	29,8	6 %
ROC	18,5	18,1	(3 %)
Capacité d'autofinancement	20,5	22,4	(14 %)
Investissements	25,9	46,1	-

Avec 277 500 tonnes, les volumes en distribution finale de GPL sont en croissance de 12 %, appelant les commentaires suivants :

- ★ les températures globalement sur l'exercice ont été plus rigoureuses (DJU France + 12 %) ;
- ★ une meilleure conjoncture économique a permis une reprise sur les secteurs professionnels : industrie (en France et en Suisse) ;
- ★ le GPL-carburant qui représente un tiers des volumes sur ce pôle géographique a continué à enregistrer d'excellentes performances : + 21 %, tiré par l'Allemagne et la France ;
- ★ les ventes de carburants et fiouls dans les Îles Anglo-normandes ont contribué à hauteur de 94 000 m<sup>3</sup>, en retrait de 4 % notamment en raison de la dégradation du segment Aviation (- 25 %) tandis que le périmètre Corse enregistrerait sa première contribution de 60 000 m<sup>3</sup>.

Les investissements ont été soutenus : 46 M€, intégrant le rachat des actifs de Linde en Suisse au quatrième trimestre et comprenant la France (4 M€), Frangaz (4 M€), l'Allemagne pour accroître son réseau de GPL-carburant (5 M€), la construction du réseau de stations en Corse (8 M€), et 4 M€ en Suisse (hors rachat de Linde).

Il ressort une stabilité des résultats, à l'image de la performance Groupe (ROC : - 3 %), marqués par :

- ★ la consolidation à 100 % de Frangaz ; les résultats sont devenus positifs sur l'exercice ;
- ★ un retrait de 35 % en France, dans un marché dégradé au niveau des marges, des volumes et des conditions opérationnelles générales ;
- ★ le retour de FSCI (Anglo-normandes) à une exploitation positive.

Enfin la Bulgarie, cédée au 31 décembre 2010 pour un montant de 7 M€, enregistre sa dernière contribution dans le Groupe.

## Rubis Énergie Caraïbes

Rubis Antilles Guyane (RAG) et Bermudes

### Résultats CARAÏBES exercice 2010

(en millions d'euros)	Réseaux	Var (en %)	SARA (24 %)	Var (en %)	Total	Var (en %)
Chiffre d'affaires	262	18 %	174	29 %	436	22 %
RBE	15,7	16 %	14,4	(1 %)	30,1	7 %
ROC	10,3	24 %	8,0	1 %	18,2	13 %

### Activité de distribution : réseaux carburants et fiouls

Les volumes distribués sur cette zone sont en progression de 6 % à 286 000 m<sup>3</sup> et ont généré une croissance du ROC de 24 %.

2010 a été une année de transition pour RAG, avec l'indemnisation par l'État de la SARA et des distributeurs en Guyane ainsi que la mise en place d'un nouveau décret relatif aux prix administrés.

Dans ce contexte, Rubis a continué à investir (12 M€) et à gagner des parts de marché. Les résultats enregistrent une forte progression (ROC : + 24 %).

## SARA – Raffinerie des Antilles

Un nouveau décret organisant la fixation des prix est en application depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Ce décret prévoit un changement mensuel des prix des carburants et du GPL, la mutualisation du fret et des coûts de passage dans les dépôts assorti d'un taux de rentabilité de 8 % pour le raffinage et de 12 % pour la logistique (stockage).

Tous les produits à recevoir, comptabilisés en 2009 et en 2010 au titre de la SARA et provisionnés chez Rubis, ont été apurés par le versement intégral par l'État des sommes réclamées. Les résultats sont stables par rapport à 2009.

## Rubis Énergie Afrique

**Maroc – Sénégal – Madagascar**

### Résultats AFRIQUE exercice 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2010	Var (en %)
<b>Volumes (GPL en tonnes)</b>	<b>86 164</b>	<b>81 603</b>	<b>(5 %)</b>
Chiffre d'affaires	56	69	23 %
RBE	13	13	(1 %)
ROC	11	11	3 %
Capacité d'autofinancement	10	9	(9 %)

Les contributions sont du même niveau que celles de l'exercice 2009 qui avait connu une forte hausse. Rappelons que le Maroc représente aujourd'hui près de 80 % de la contribution de l'Afrique.

Les volumes sont en retrait de 5 % en raison de ruptures d'approvisionnement au Sénégal.

À Madagascar, en dépit des troubles politiques et des difficultés économiques, les résultats ont été satisfaisants. Les perspectives s'annoncent très favorables avec la signature d'un contrat de fourniture de vrac pour l'industrie minière qui permettra de doubler le volume d'affaires sur la zone dès 2011.



## Résultats de Rubis Terminal sur l'exercice 2010 : ROC : 48,1 M€ (+ 27 %)

### Résultats au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	2009	2010	Var (en %)
Chiffre d'affaires total, dont	189,4	<b>286,8</b>	51 %
<b>Stockage</b>	<b>87,4</b>	<b>107,3</b>	<b>23 %</b>
<b>Distribution</b>	<b>102,0</b>	<b>179,5</b>	<b>76 %</b>
RBE	49,8	<b>62,4</b>	25 %
ROC	37,8	<b>48,1</b>	27 %
Capacité d'autofinancement	34,1	<b>42,7</b>	25 %
Investissements	51,1	<b>54,4</b>	-

Rubis Terminal a continué à bénéficier d'un environnement favorable qui a permis d'enregistrer d'excellentes performances en termes de recettes, de gains de nouveaux contrats et de rentabilité.

Une conjoncture favorable en France, l'intégration de la Corse, le développement de Rotterdam et la mise en service du terminal d'Anvers constituent les faits marquants de l'exercice.

Les recettes Stockage augmentent de 23 %, et de 13 % à périmètre constant (hors Corse).

Le périmètre traditionnel (hors Corse et hors Europe du Nord) est en croissance de 8 %, tiré principalement par les conséquences bénéfiques de la fermeture de la raffinerie de Total à Dunkerque, l'effet résiduel de contrats Total à Strasbourg (fiouls lourds et gazole) et les ajustements de tarifs.

Le ROC enregistre un niveau record de 48,1 M€ (+ 27 %) en parallèle avec le cash-flow (+ 25 %). Deux tiers des investissements de la période, soit 35 M€ ont été consacrés à la construction des terminaux d'Europe du Nord.

Les investissements de 54,4 M€ comprennent :

- ★ à hauteur de 6 M€, la finalisation de l'extension d'une cuvette de 24 000 m<sup>3</sup> du dépôt de Rotterdam en bacs chimiques ;
- ★ à hauteur de 29,4 M€, la fin de la phase I du dépôt d'Anvers (en joint-venture avec Mitsui) (14 000 m<sup>3</sup> de stockage de gaz et 57 000 m<sup>3</sup> de stockage de produits liquides) ; pour mémoire, sur la période 2008-2010, les investissements se sont élevés à 100 M€ (pour 100 %) ;
- ★ le solde, soit 19 M€ comprend des extensions et aménagements (7 M€) sur le périmètre France (Rouen et Saint-Priest), des mises en conformité (10 M€) et des investissements sur les dépôts de la Corse (2 M€).

### Analyse de l'activité Stockage par catégorie de produits

	Capacités attribuées		Trafic sorti		CA	
	(en km <sup>2</sup> )	(en %)	(en milliers de tonnes)	(en millions d'euros)	(en %)	(Variation en %)
Pétrole et fioul lourd	1 310	66 %	10 075	70,3	66 %	26 %
Produits chimiques	235	12 %	1 249	20,3	19 %	48 %
Engrais	240	12 %	986	7,1	7 %	(1 %)
Oléagineux & Mélasses	200	10 %	920	8,7	8 %	(5 %)
<b>Total</b>	<b>1 985</b>	<b>100 %</b>	<b>13 230</b>	<b>106,4</b>	<b>100 %</b>	<b>24 %</b>

On notera l'excellente performance du Terminal de Rotterdam qui enregistre un ROC de 4,4 M€ pour 13,6 M€ de recettes. De nouvelles capacités sont entrées en opération durant l'exercice, louées sur des termes de 5 à 6 ans auprès de grands opérateurs de la pétrochimie. Les recettes Chimie représentent désormais près de 60 % du total.

La capacité du dépôt atteint 112 000 m<sup>3</sup>. Les investissements de l'exercice porteront la capacité à environ 130 000 m<sup>3</sup>.

Des discussions sont en cours pour reprendre la gestion de dépôts mitoyens et d'adjoindre de nouvelles capacités.

Le Terminal d'Anvers a été réceptionné au quatrième trimestre 2010 ; après une période de mise au point et de tests, les opérations ont débuté en décembre et le contrat de pétrochimie (GPL) est entré en activité le 1<sup>er</sup> janvier 2011 selon le calendrier.

La contribution du terminal d'Anvers en 2010 est non significative (ROC : négatif de 800 K€).

## 4.2 ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES DU GROUPE

### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 31 mars 2010, Rubis a finalisé l'acquisition du lot « Caraïbes » auprès de Chevron, comprenant les activités de distribution de carburants, fiouls, GPL et d'avitaillement dans 9 pays (Antigua & Barbuda, La Barbade, Grenade, Dominique, Ste Lucie, St Vincent et les Grenadines, Le Guyana, St Kitts, et Trinidad & Tobago). Les actifs considérés comprennent 75 stations-service, des intérêts dans 9 opérations d'avitaillement (aviation), 5 centres emplisseurs GPL, 7 terminaux de stockage ainsi que les filiales Négoce et Transport associées.

### TENDANCES SUR L'EXERCICE EN COURS

L'exercice 2011 a démarré dans des conditions satisfaisantes faisant ressortir des croissances en volume de 15 % dans l'activité distribution et de 18 % en recettes de stockage à fin février.



# ETATS FINANCIERS 5.1

<b>5.1 Comptes consolidés 2010</b>	68
Bilan consolidé au 31 décembre 2010	68
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010	70
État des autres éléments du résultat global	70
État des variations des capitaux propres consolidés	71
Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2010	72
Annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010	74
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux	110
Nantissements d'actifs au 31 décembre 2010	112
Nantissements d'actions des filiales nanties	113
Engagements donnés	115
Engagements reçus	115



*- Deux milliards d'impôts ?*

*J'appelle plus ça du budget,*

*j'appelle ça de*

*l'attaque à main armée*

**LA CHASSE À L'HOMME (1964)**

Réalisateur/Auteur adaptation : Edouard Molinaro

Auteur dialogues : Michel Audiard

Auteurs scénario : Michel Duran, France Roche, Albert Simonin



## 5.1 COMPTES CONSOLIDÉS

### Bilan consolidé au 31 décembre 2010

#### Actif

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	2010	2009	2008
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles	4.3	19 028	5 225	4 971
Écarts d'acquisition	4.2	246 558	245 175	243 214
Immobilisations corporelles	4.1	554 947	465 966	413 129
Titres mis en équivalence	4.4	18 327	18 328	18 331
Autres actifs financiers	4.5.1	87 780	12 152	10 659
Impôts différés	4.6	6 002	3 972	3 944
Autres actifs longs terme	4.5.3	1 141	1 168	1 205
<b>Total actifs non courants (I)</b>		<b>933 783</b>	<b>751 986</b>	<b>695 453</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et en-cours	4.7	77 697	52 368	47 091
Clients et autres débiteurs	4.5.4	188 501	148 469	140 725
Créances d'impôt		143	1 326	1 998
Autres actifs courants	4.5.2	26 220	3 777	3 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	181 596	99 314	89 561
<b>Total actifs courants (II)</b>		<b>474 157</b>	<b>305 254</b>	<b>282 388</b>
<b>Total groupe d'actifs destinés à être cédés (III)</b>				
<b>Total actif (I + II + III)</b>		<b>1 407 940</b>	<b>1 057 240</b>	<b>977 841</b>

## Passif

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	2010	2009	2008
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>				
Capital		70 348	54 109	51 481
Primes liées au capital		403 506	225 226	206 773
Résultats accumulés		241 240	211 525	185 283
<b>Total</b>		<b>715 094</b>	<b>490 860</b>	<b>443 537</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>17 302</b>	<b>14 471</b>	<b>14 142</b>
<b>Capitaux propres (I)</b>	4.8	<b>732 396</b>	<b>505 331</b>	<b>457 679</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts et dettes financières	4.10.1	247 221	217 665	203 046
Consignations d'emballages		68 301	58 904	57 677
Engagements envers le personnel	4.12	13 485	12 080	10 245
Autres provisions	4.11	22 979	20 292	21 169
Impôts différés	4.6	27 343	28 659	24 765
Autres passifs long terme	4.10.3	1 354	7 156	1 807
<b>Total passifs non courants (II)</b>		<b>380 683</b>	<b>344 756</b>	<b>318 709</b>
<b>Passifs courants</b>				
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	84 078	62 735	61 430
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	198 756	132 493	120 530
Dettes d'impôt		4 121	3 682	5 551
Autres passifs courants	4.10.3	7 906	8 243	13 942
<b>Total passifs courants (III)</b>		<b>294 861</b>	<b>207 153</b>	<b>201 453</b>
<b>Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (IV)</b>				
<b>Total passif (I + II + III + IV)</b>		<b>1 407 940</b>	<b>1 057 240</b>	<b>977 841</b>



## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	Référence annexe		2010	2009	2008
Ventes de marchandises			832 850	476 292	675 918
Production vendue de biens et services			616 931	475 653	516 415
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5.1</b>	<b>52 %</b>	<b>1 449 781</b>	<b>951 945</b>	<b>1 192 333</b>
Autres produits de l'activité			765	265	848
Achats consommés	5.2		(1 077 312)	(641 830)	(913 292)
Charges externes	5.4		(128 654)	(112 484)	(105 499)
Charges de personnel	5.3		(76 482)	(71 529)	(62 169)
Impôts et taxes			(40 205)	(14 350)	(13 913)
Amortissements et provisions nets	5.5		(42 046)	(33 731)	(24 895)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		1 275	(571)	(961)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>14 %</b>	<b>127 128</b>	<b>111 752</b>	<b>97 460</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>12 %</b>	<b>87 122</b>	<b>77 715</b>	<b>72 452</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.7		728	(1 217)	(360)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>15 %</b>	<b>87 850</b>	<b>76 498</b>	<b>72 092</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			1 669	1 707	2 375
Coût de l'endettement financier brut			(8 439)	(9 235)	(11 765)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5.8</b>	<b>-10 %</b>	<b>(6 770)</b>	<b>(7 528)</b>	<b>(9 390)</b>
Autres produits et charges financiers	5.9		3 159	655	805
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>21 %</b>	<b>84 239</b>	<b>69 625</b>	<b>63 507</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>5.10</b>		<b>(23 986)</b>	<b>(19 746)</b>	<b>(18 516)</b>
<b>Résultat après impôt</b>		<b>21 %</b>	<b>60 253</b>	<b>49 879</b>	<b>44 991</b>
Quote-part de résultat des mises en équivalence			(2)	(3)	(3)
<b>Résultat net total</b>		<b>21 %</b>	<b>60 251</b>	<b>49 876</b>	<b>44 988</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>19 %</b>	<b>56 388</b>	<b>47 212</b>	<b>42 723</b>
<b>Résultat net minoritaire</b>		<b>45 %</b>	<b>3 863</b>	<b>2 664</b>	<b>2 265</b>
Résultat non dilué par action (en euros)	5.11	10 %	4,93	4,48	4,22
Résultat dilué par action (en euros)	5.11	8 %	4,68	4,32	4,12

## État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>60 251</b>	<b>49 876</b>	<b>44 988</b>
Réserves de conversion	5 336	284	(77)
Instruments de couverture	1 097	5 995	(11 754)
Gains et pertes actuariels	687	(244)	(291)
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(362)	(1 871)	3 942
Résultat global de la période	67 009	54 040	36 808
<b>Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe</b>	<b>63 131</b>	<b>51 376</b>	<b>34 546</b>
<b>Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>3 878</b>	<b>2 664</b>	<b>2 262</b>

## État des variations des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	
	<i>(en nombre d'actions)</i>				<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>9 934 766</b>	<b>4 269</b>	<b>49 674</b>	<b>190 402</b>	<b>(276)</b>	<b>179 946</b>	<b>(3 630)</b>	<b>416 116</b>	<b>13 687</b>	<b>429 803</b>	
<b>Résultat global de la période</b>						<b>34 630</b>	<b>(84)</b>	<b>34 546</b>	<b>2 262</b>	<b>36 808</b>	
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(182)		182		0			
Variation de pourcentage d'intérêts								0	175	175	
Paiement en actions						1 221		1 221		1 221	
Augmentation de capital	361 503		1 807	16 553				18 360		18 360	
Actions propres		5 898			(162)			(162)		(162)	
Distribution de dividendes						(26 570)		(26 570)	(1 973)	(28 543)	
Autres variations						26		26	(9)	17	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>10 296 269</b>	<b>10 167</b>	<b>51 481</b>	<b>206 773</b>	<b>(438)</b>	<b>189 435</b>	<b>(3 714)</b>	<b>443 537</b>	<b>14 142</b>	<b>457 679</b>	
<b>Résultat global de la période</b>						<b>51 105</b>	<b>271</b>	<b>51 376</b>	<b>2 664</b>	<b>54 040</b>	
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(263)		263		0			
Variation de pourcentage d'intérêts									5	5	
Paiement en actions						1 465		1 465		1 465	
Augmentation de capital	525 475		2 628	18 717				21 345		21 345	
Actions propres		(8 467)			334			334		334	
Distribution de dividendes						(27 282)		(27 282)	(2 261)	(29 543)	
Autres variations						85		85	(79)	6	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>10 821 744</b>	<b>1 700</b>	<b>54 109</b>	<b>225 227</b>	<b>(104)</b>	<b>215 071</b>	<b>(3 443)</b>	<b>490 860</b>	<b>14 471</b>	<b>505 331</b>	
<b>Résultat global de la période</b>						<b>57 795</b>	<b>5 336</b>	<b>63 131</b>	<b>3 878</b>	<b>67 009</b>	
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(1 624)		1 624					
Variation de pourcentage d'intérêts									1 613	1 613	
Paiement en actions						1 728		1 728		1 728	
Augmentation de capital	3 247 831		16 239	179 904				196 143		196 143	
Actions propres		4 894			(409)			(409)		(409)	
Distribution de dividendes						(36 224)		(36 224)	(2 783)	(39 007)	
Autres variations								(135)	123	(12)	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>14 069 575</b>	<b>6 594</b>	<b>70 348</b>	<b>403 507</b>	<b>(513)</b>	<b>239 994</b>	<b>1 893</b>	<b>715 094</b>	<b>17 302</b>	<b>732 396</b>	



## Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)

	2010	2009	2008
<b>Résultat net total consolidé des activités poursuivies</b>	<b>60 251</b>	<b>49 876</b>	<b>44 988</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>			
<b>Ajustements :</b>			
Élimination du résultat des mises en équivalence	2	2	3
Élimination du résultat des amortissements et provisions	45 165	35 977	25 319
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	2 469	929	451
Élimination des produits de dividende	(190)	(131)	(289)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie **	(9 205)	396	647
<b>Flux liés aux activités abandonnées</b>			
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>98 492</b>	<b>87 049</b>	<b>71 119</b>
Élimination de la charge d'impôt	23 986	19 746	18 516
Élimination du coût de l'endettement financier net	6 770	7 528	9 389
Flux liés aux activités abandonnées			
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>129 248</b>	<b>114 323</b>	<b>99 024</b>
Incidence de la variation du BFR	(3 363)	3 589	(23 789)
Impôts payés	(24 386)	(17 645)	(15 169)
<b>Flux liés aux activités abandonnées</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>101 499</b>	<b>100 267</b>	<b>60 066</b>
Incidence des variations de périmètre : Bulgarie	(2 716)		
Incidence des variations de périmètre : Fuel Supplies Channel Islands			10 756
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Caraïbes	(22 669)		(2 828)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe	(25 058)	(3 925)	(29 322)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Afrique	(7 425)		
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal	(999)		30
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe	7 000		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(115 821)	(88 578)	(99 328)
Variation des prêts et avances consentis	(46 746)	(246)	(1 012)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 607	752	939
Cession d'autres actifs financiers	2 262	(1 112)	(2 028)
Dividendes reçus	190	131	289
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
<b>Flux liés aux activités abandonnées</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(209 375)</b>	<b>(92 978)</b>	<b>(122 504)</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	2010	2009	2008
Augmentation de capital		196 142	21 680	18 534
Acquisition d'actions propres		(409)	337	(175)
Émission d'emprunts		246 378	116 612	135 465
Remboursements d'emprunts		(208 139)	(99 248)	(57 942)
Intérêts financiers nets versés		(6 254)	(7 666)	(9 387)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		(36 225)	(27 282)	(26 572)
Dividendes payés aux minoritaires		(2 782)	(2 261)	(1 973)
<b>Flux liés aux activités abandonnées</b>				
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		188 711	2 172	57 950
Incidence de la variation des taux de change		1 447	292	(356)
Incidence des changements de principes comptables				
<b>Variation de la trésorerie</b>		82 282	9 753	(4 844)
<b>Trésorerie des activités poursuivies</b>				
Trésorerie d'ouverture *	4.5.5	99 314	89 561	94 405
Variation de la trésorerie		82 282	9 753	(4 844)
Trésorerie de clôture *	4.5.5	181 596	99 314	89 561
Dettes financières	4.10.1	(331 299)	(280 400)	(264 476)
Trésorerie nette de dettes financières		(149 703)	(181 086)	(174 915)

\* Trésorerie hors concours bancaires.

\*\* Principalement écart d'acquisition.



# Annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010

SOMMAIRE DES NOTES	
1. Généralités	74
2. Principes comptables	74
3. Périmètre de consolidation	80
4. Notes annexes au bilan	85
5. Notes annexes au compte de résultat	101
6. Information sectorielle	105
7. Autres informations	108

## 1. Généralités

### 1.1 Information financière annuelle

Les états financiers consolidés 2010 de Rubis ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que les interprétations de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*). La note 2 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 du groupe Rubis.

La publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010 a été autorisée par le Collège de la Gérance le 10 mars 2011.

### 1.2 Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

★ l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présentes en Europe (France, Corse et Hollande) dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agro-alimentaires ;

★ l'activité **Rubis Énergie**, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers :

#### Europe

**France** : sous l'égide de la société Vitogaz, stockage, négoce et distribution des GPL (Vito Corse pour la Corse).

**Suisse** : à travers la société Vitogaz Switzerland, premier opérateur dans la distribution des GPL.

**Espagne** : à travers la société Vitogas España, challenger dans la distribution des GPL.

**République tchèque** : à travers la société Vitogaz Czech Republic, challenger dans la distribution des GPL.

**Allemagne** : à travers la société Vitogaz Deutschland, spécialisée dans la distribution des GPL.

**Îles Anglo-normandes Jersey et Guernesey** : à travers la société Fuel Supplies Channel Islands, opérateur clé sur l'ensemble des segments de la distribution locale de produits pétroliers et à travers le dépôt de La Collette.

#### Afrique

**Maroc** : à travers la société Lasfargaz qui exploite le premier terminal d'importation de propane du Royaume et la société Vitogaz Maroc qui intervient dans la distribution finale.

**Madagascar** : à travers la société Vitogaz Madagascar qui se développe dans la distribution finale à partir du terminal d'importation construit à cet effet et destiné également à approvisionner des marchés régionaux voisins (les Comores).

**Sénégal** : à travers la société Vitogaz Sénégal, troisième opérateur du pays dans la distribution des GPL.

#### Caraïbes

**Antilles** : à travers la société Rubis Antilles Guyane, principal opérateur de distribution de GPL et de produits pétroliers aux Antilles et en Guyane française. La raffinerie de Fort-de-France, SARA, est détenue à 24 % par Vitogaz.

**Bermudes** : à travers la société Rubis Energy Bermuda, leader en distribution finale de produits pétroliers.

## 2 Principes comptables

L'incidence des normes et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sur les comptes consolidés du Groupe est la suivante :

★ IFRS 3 révisée - Regroupement d'entreprises - et IAS 27 amendée - États financiers consolidés -. L'incidence de leur adoption sur les résultats et la situation financière du Groupe sont décrits dans la note 3.2 Changement de périmètre de consolidation ;

★ l'amendement de la norme IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions - transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, de la norme IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation portant - sur les éléments éligibles à une opération de couverture ainsi que les améliorations annuelles des normes publiées par l'IASB en avril 2009, n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe ;

★ les interprétations IFRIC 12 - Accords de concessions de service -, IFRIC 15 - Contrats pour la construction de biens immobiliers-, IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net en devises -, IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires - et IFRIC 18 - Transfert d'actifs par les clients -, n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Par ailleurs, l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Europe, entrant en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et dont l'application pouvait être anticipée en 2010, à savoir :

★ IAS 24 révisée - Informations relatives aux parties liées - ;

- ★ IAS 32 amendée - Instruments financiers - Présentation, portant sur le classement des droits de souscription émis ;
- ★ IFRIC 14 amendée - Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum -, portant sur les paiements d'avance d'exigences de financement minimal ;
- ★ IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres - ;
- ★ améliorations annuelles des normes publiées par l'IASB en mai 2010 ;

ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes non encore adoptées par l'Europe ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe :

- ★ IFRS 7 amendée - Instruments financiers - Informations à présenter en annexe, portant sur les informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers ;
- ★ IAS 12 amendée - Impôt sur le résultat portant sur les impôts différés et le recouvrement des actifs sous-jacents - .

Les impacts potentiels de la nouvelle norme IFRS 9 sur les instruments financiers, publiée par l'IASB en novembre 2009 et octobre 2010 et non encore adoptée par l'Europe, n'ont pas encore été évalués par le Groupe.

### 2.1. Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

### 2.2. Recours à des estimations

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, les tests de perte de valeur des Goodwill, la reconnaissance du chiffre d'affaires, les immobilisations incorporelles et corporelles, les provisions et l'évolution des engagements envers les salariés.

### 2.3. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les sociétés dans lesquelles Rubis détient, directement ou indirectement, le contrôle de manière exclusive sont consolidées

par intégration globale et ce jusqu'à la date où ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

## 2.4. Regroupement d'entreprises

### *Regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010*

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en Goodwill lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif.

### *Regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010*

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- ★ la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- ★ la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- ★ la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- ★ la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.



L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part, la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires et, d'autre part, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif.

## 2.5. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- ★ Rubis Terminal regroupant les activités de stockage de produits liquides ;
- ★ Rubis Énergie regroupant les activités de distribution de GPL et de produits pétroliers.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois secteurs géographiques :

- ★ l'Europe ;
- ★ l'Afrique ;
- ★ les Caraïbes (entités situées aux Antilles et aux Bermudes).

## 2.6. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

## 2.7. Opérations en devises

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

## 2.8. Traitement des écarts de change sur transactions et flux internes

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- ★ les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- ★ les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidé.

## 2.9. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont déterminés comme décrit en note 2.4. Ils font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 2.12).

Le montant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie par Unité Génératrice de Trésorerie ainsi que la description des hypothèses de calcul des valeurs d'utilité utilisées dans les tests de dépréciation sont précisés à la note 4.2.

## 2.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

## 2.11. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les subventions d'équipement sont inscrites au bilan en produits différés au poste « Autres passifs courants ».

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien alors inscrits en immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

## 2.12. Dépréciation de l'actif immobilisé

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation des actifs -, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwill.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwill sont irréversibles.

## 2.13. Contrats de location

### A. Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- ★ le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- ★ le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- ★ l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- ★ l'existence d'une option d'achat favorable ;
- ★ la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

### B. Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont des contrats de location simple pour lesquels seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

## 2.14. Actifs financiers et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### A. Actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- ★ les actifs à la juste valeur par le résultat sont des actifs détenus à des fins de transaction destinés à être vendus à court terme ; cette catégorie inclut les valeurs mobilières de placement n'entrant pas dans les « équivalents de trésorerie », les instruments dérivés hors couverture ; ils sont évalués à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le résultat de la période ;
- ★ les prêts et créances émis correspondent aux actifs financiers ayant des paiements fixes ou déterminables et non cotés sur un marché actif ; cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts ainsi que les créances clients et autres débiteurs. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti en appliquant, le cas échéant, la méthode dite du taux intérêt effectif ;
- ★ les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont les actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, ayant une date d'échéance fixe et que l'entité a l'intention expresse et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; cette catégorie comprend principalement les dépôts et cautionnement versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- ★ les actifs disponibles à la vente comprennent les actifs financiers qui n'entrent dans aucune catégorie ci-dessus dont les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur (généralement leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction).

### B. Passifs financiers

La norme IAS 39 distingue trois catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- ★ les passifs financiers détenus à des fins de transaction, dans le but principal de dégager un bénéfice lié à des fluctuations à court terme ou à la marge d'arbitragiste. Ils sont évalués à leur juste valeur par le résultat ;
- ★ les passifs financiers désignés « évalués à la juste valeur » notamment les instruments financiers dérivés de couverture, évalués également à la juste valeur par le résultat ;
- ★ les autres passifs financiers qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus. Ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts. Ils sont évalués au coût amorti en appliquant, le cas échéant, la méthode dite du taux intérêt effectif.

### C. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change en devises étrangères et des prix de matières premières. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Le Groupe peut aussi utiliser des contrats de



*caps, floors et options*. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- ★ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- ★ une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ★ la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- ★ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a la conséquence suivante :

- ★ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

## 2.15. Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur.

## 2.16. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du « premier entré - premier sorti » pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

## 2.17. Créances clients

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

## 2.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Restitution des sites : les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la valeur d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressource ou du taux d'actualisation sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges financières ».

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

## 2.19. Avantages au personnel

Les salariés du Groupe bénéficient :

- ★ des régimes de droit commun à cotisations définies, en vigueur dans le pays concerné (sociétés françaises et allemandes) ;
- ★ de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, allemandes, bermudiennes et sénégalaises) ;
- ★ d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – Îles Anglo-normandes).

Ces régimes sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetée avec salaire

de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de 1<sup>ère</sup> catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés), sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés de Vitogaz France, de Rubis Antilles Guyane et de Vitogaz Deutschland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière, a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

## 2.20. Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- ★ pour les produits issus des activités de stockage, par étalement sur la durée du contrat de prestations ;
- ★ pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie) à la livraison ; en cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

## 2.21. Résultat brut d'exploitation

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- ★ des achats consommés ;
- ★ des charges externes ;

- ★ des charges de personnel ;
- ★ des impôts et taxes.

## 2.22. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- ★ des autres produits de l'activité ;
- ★ des amortissements et provisions nets ;
- ★ des autres produits et charges d'exploitation.

## 2.23. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la visibilité de la performance opérationnelle. Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- ★ des regroupements et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession...) ;
- ★ des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- ★ des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- ★ des dotations aux provisions et les pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

## 2.24. Impôts

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

## 2.25. Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.



Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

## 2.26. Traitement des variations du périmètre dans l'analyse des flux de trésorerie

Une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie consolidé présente l'effet net :

- ★ du prix payé ou reçu par le Groupe lors de l'acquisition ou de la cession de sociétés consolidées ;
- ★ et de la trésorerie détenue par ces dernières ajoutée à, ou soustraite de la trésorerie consolidée.

## 2.27. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

### Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ces modèles permettent de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres.

### Attributions gratuites d'actions

Des plans d'attributions gratuites d'actions sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions gratuites d'actions sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividendes sur la période d'acquisition des droits.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres.

### Plans d'épargne entreprise

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée à une valeur décotée par rapport au cours de bourse.

Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil National de la Comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant 5 ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

## 3. Périmètre de consolidation

### 3.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31/12/2010 % contrôle	31/12/2009 % contrôle	31/12/2010 % d'intérêt	31/12/2009 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 784 393 530					Société mère
Coparef	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Cofidevic	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 775 686 405	99,11 %	99,11 %	99,11 %	99,11 %	Filiale

Nom	Siège social	31/12/2010 % contrôle	31/12/2009 % contrôle	31/12/2110 % d'intérêt	31/12/2009 % d'intérêt	Lien juridique
Stockbrest	ZI Portuaire St-Marc 29200 Brest N° DE SIREN : 394 942 940	65,00 %	65,00 %	64,42 %	64,42 %	Sous-filiale
Société du dépôt de St-Priest	16, rue des Pétales 69800 Saint-Priest N° DE SIREN : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,11 %	Sous-filiale
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 382 433 852	62,49 %	62,49 %	39,64 %	39,75 %	Sous-filiale
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau N° DE SIREN : 304 575 194	64,17 %	64,00 %	63,43 %	63,60 %	Sous-filiale
Dépôt Pétrolier de La Corse	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 652 020 659	53,50 %	0,00 %	53,07 %	0,00 %	Sous-filiale
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek-Rotterdam Hollande	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,11 %	Sous-filiale
Rubis Terminal Antwerp	179, rue de la Vignette 1160 Bruxelles Belgique	50,00 %	50,00 %	49,56 %	49,56 %	Sous-filiale
Vitogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
HP Trading	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 384 025 839	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sicogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sigalnor	Route du Hoc Gonfreville l'Orcher 76700 Harfleur N° DE SIREN : 353 646 250	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	Sous-filiale
Starogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Norgal	Route de la Chimie ZI Gonfreville l'Orcher 76700 Harfleur N° DE SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	Sous-filiale
Frangaz	Parc Saint-Christophe Bâtiment Newton 1 10, ave de l'Entreprise 95866 Cergy Pontoise N° DE SIREN : 491 422 127	100,00 %	50,00 %	100,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Vito Corse	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° DE SIREN : 518 094 784	100,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Switzerland	Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale



5 - États financiers / Annexe des comptes consolidés

Nom	Siège social	31/12/2010 % contrôle	31/12/2009 % contrôle	31/12/2010 % d'intérêt	31/12/2009 % d'intérêt	Lien juridique
Vitogaz Czech Republic	Tysova 535 278 01 Kralupy Nad Vlavou République tchèque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Gas Logistics	Tysova 535 278 01 Kralupy Nad Vlavou République tchèque	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	Sous-filiale
Vitogas Espana	Avda. Baix Llobregat 1-3,2A Poligono Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Deutschland	Stau 169 26122 Oldenburg Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Fuel Supplies Channel Islands	La Collette Saint Helier JERSEY JE1 OFS Channel Islands	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
La Collette Terminal	La Collette Saint Helier JERSEY JE1 OFS Channel Islands	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Maroc	3, rue Abdelkader El Mazini 20100 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Lasfargaz	6, rue Réaumur 20 100 Casablanca Maroc	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %	Sous-filiale
Kelsey Gas Ltd	Jamalacs Building Vieux Conseil Street Port Louis Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra – BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Eccleston	Jamalacs Building Vieux Conseil Street Port Louis Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Comores	Voidjou Moroni R.F.I. Comores	99,97 %	99,97 %	99,97 %	99,97 %	Sous-filiale
Vitogaz Sénégal	Kilomètre 18 Route de Rufisque BP 20971 Thiaroye Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra BP 3984 – Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	Sous-filiale
Rubis Antilles Guyane	BP 86 97181 Abymes Cedex Guadeloupe - France N° DE SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
SIGL Antilles	Voie principale Z I de Jarry 97122 Baie-Mahaut Guadeloupe - France N° DE SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2010 % contrôle	31/12/2009 % contrôle	31/12/2010 % d'intérêt	31/12/2009 % d'intérêt	Lien juridique
Stocabu Antilles	Carrefour Raizet Baimbridge - Immeuble Sodega 97139 Abymes Cedex Guadeloupe - France N° DE SIREN : 388 122 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Sara Antilles	Tour Total 24, cours Michelet 92800 Puteaux N° DE SIREN : 692 014 962	24,00 %	24,00 %	24,00 %	24,00 %	Sous-filiale
Rubis Bermuda	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Energy Bermuda	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Toutes les sociétés du Groupe ont été intégrées globalement, à l'exception des sociétés Sigalnor, Stocabu, Rubis Terminal Antwerp et de la SARA, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle et du GIE Norgal, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes des filiales de Vitogaz Deutschland ne sont pas consolidés ; ils ne sont pas significatifs.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, ils ne sont pas consolidés.

La société S2L a été dissoute sur l'exercice sans impact sur les comptes consolidés.

À la suite de la cession des titres de Vitogaz Bulgarie, la Stichting Tigrane n'est plus consolidée au 31 décembre 2010, les actifs et passifs de cette structure étant devenus nuls.

## 3.2. Changement de périmètre de consolidation

### 3.2.1 Prise de contrôle de Frangaz

Frangaz a été créée en 2006 conjointement à 50 % par BP et Vitogaz avec pour objet principal la commercialisation en Grandes et Moyennes Surfaces des bouteilles de gaz (GPL) à la marque du distributeur.

Jusqu'au 31 décembre 2009, les comptes de Frangaz étaient consolidés dans le périmètre de Rubis selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le 15 février 2010, BP France a cédé sa participation dans Frangaz à Vitogaz qui en devient ainsi l'actionnaire unique. Les comptes de Frangaz sont intégrés en consolidation selon la méthode de l'intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

À l'occasion de cette transaction, un écart d'acquisition négatif de 8 353 milliers d'euros a été inscrit en résultat au poste « Autres produits et charges opérationnels » à la date de prise de contrôle.

Les impacts liés à cette variation de taux d'intégration sont résumés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Frangaz
Actif immobilisé	14 293
Impôts différés	2 153
Stocks et en-cours	152
Clients et autres débiteurs	633
<b>Total actifs</b>	<b>17 231</b>
Écart d'acquisition négatif (Résultat)	8 353
Emprunts et dettes financières	4 276
Provisions	379
Emprunts et concours bancaires	1 262
Fournisseurs et autres créditeurs	2 961
<b>Total passifs</b>	<b>17 231</b>

### 3.2.2 Implantation en Corse

Le Groupe a acquis au cours du premier semestre 2010, 53,50 % de la société Dépôts Pétroliers de la Corse (DPLC) qui possède les dépôts pétroliers d'Ajaccio et de Bastia. Rubis est ainsi en charge de la coordination logistique des approvisionnements en produits pétroliers de l'ensemble de la Région Corse, de même que la gestion et l'exploitation des dépôts. Cette participation a été acquise par étape pour un prix total d'un million d'euros.

Les comptes de cette nouvelle structure ont été consolidés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et à cette occasion un écart d'acquisition négatif de 900 milliers d'euros a été inscrit en résultat.

Cet écart d'acquisition reste provisoire jusqu'au terme du délai d'affectation soit au plus tard 12 mois après la date d'entrée dans le périmètre. Le terme de ce délai d'affectation est fixé au 30 juin 2011.



Les impacts de cette entrée de périmètre sont détaillés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	DPLC
Actif immobilisé	10 936
Clients et autres débiteurs	1 568
<b>Total actifs</b>	<b>12 504</b>
Écart d'acquisition négatif (résultat)	858
Prix d'acquisition des titres	999
Capitaux propres hors Groupe	1 612
Emprunts et dettes financières	3 375
Provisions	2 269
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	799
Fournisseurs et autres créditeurs	2 592
<b>Total passifs</b>	<b>12 504</b>

En outre, Rubis a créé une nouvelle société, Vito Corse, dans laquelle a été repris un réseau de stations-service dans la Région Corse. La contribution de cette structure dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Vito Corse
Actif immobilisé	8 147
Impôts différés	79
Clients et autres débiteurs	3 105
Trésorerie	1 339
<b>Total actifs</b>	<b>12 669</b>
Prix d'acquisition des titres	1 000
Réserves consolidées	(26)
Emprunts et dettes financières	7 027
Provisions	46
Fournisseurs et autres créditeurs	4 622
<b>Total passifs</b>	<b>12 669</b>

### 3.2.3 Cession de Vitogaz Bulgaria

Le Groupe a cédé, sur le second semestre 2010, sa participation en Bulgarie pour 7 millions d'euros. Les conséquences sur les comptes consolidés de cette cession sont présentées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Vitogaz Bulgaria
Actif immobilisé	(7 683)
Stocks	(2 267)
Clients et autres débiteurs	(2 574)
Trésorerie	(2 716)
<b>Total actifs</b>	<b>(15 241)</b>
Réserves consolidées	(8 801)
Consignations	(2 724)
Provisions	(97)
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 231)
Impôts différés	(388)
<b>Total passifs</b>	<b>(15 241)</b>

### 3.2.4 Fusion des sociétés Rubis Terminal et Rubis Stockage

La société Rubis Stockage était détenue à 100 % par la société Rubis Terminal au 31 décembre 2009. Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010, la société Rubis stockage a été absorbée par la société Rubis Terminal. Cette opération est sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

### 3.2.5 Acquisitions de fin d'exercice

Rubis, a signé, en novembre 2010, un accord prévoyant le rachat de l'activité de distribution de GPL du groupe BP en Espagne. Les comptes de cette structure ne seront consolidés qu'en 2011 mais le paiement des titres de participation est intervenu en fin d'année 2010 pour 25 millions d'euros (§ 4-5.1).

Rubis a signé un accord, le 15 octobre 2010, avec Shell pour le rachat de ses filiales de distribution de GPL en Afrique australe, principalement en Afrique du Sud et incluant le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Cette acquisition est devenue définitive en fin d'année et a donné lieu au paiement des titres de participation pour un montant de 7 millions d'euros et au remboursement des avances financières de Shell pour 46 millions d'euros. Les comptes de ces sociétés seront pris en compte dans le périmètre de consolidation à partir de 2011 (§ 4-5.1).

Les prix définitifs de ces acquisitions sont susceptibles d'être ajustés en 2011, les montants définitifs ne sont pas déterminables à ce jour.

Ces entités ne sont pas consolidées au 31 décembre 2010, car leur consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe d'une part et d'autre part, pour les sociétés acquises en fin d'année 2010, les éléments comptables nécessaires à leur consolidation ne sont pas disponibles.

Le Groupe finalisera également l'acquisition en 2011 des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron, dans la zone des Caraïbes pour 300 millions de dollars. À cette occasion, le Groupe a versé en décembre 2010 une avance financière de 22 millions d'euros (§ 4.5 et 7.2).

## 4. Notes annexes au bilan

### 4.1. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2009	Acquisitions <sup>(1)</sup>	Diminutions et reclassements <sup>(2) (3)</sup>	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2010
Autres immobilisations corporelles	65 393	10 639	(3 223)	144	<b>72 953</b>
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	337	581	(894)	4	<b>28</b>
Immobilisations en cours	54 514	56 397	(30 864)	111	<b>80 158</b>
Installations techniques, matériel et outillage	522 628	65 680	7 042	14 234	<b>609 584</b>
Terrains et constructions	248 779	16 333	1 994	2 379	<b>269 484</b>
<b>Total</b>	<b>891 651</b>	<b>149 630</b>	<b>(25 945)</b>	<b>16 872</b>	<b>1 032 207</b>

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2009	Augmentations <sup>(1)</sup>	Diminutions et reclassements <sup>(2) (3)</sup>	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2010
Autres immobilisations corporelles	(27 662)	(5 180)	3 140	(43)	<b>(29 745)</b>
Installations et matériel	(295 106)	(41 772)	8 146	(6 813)	<b>(335 545)</b>
Terrains et constructions	(102 916)	(12 393)	3 944	(605)	<b>(111 970)</b>
<b>Total</b>	<b>(425 685)</b>	<b>(59 345)</b>	<b>15 230</b>	<b>(7 461)</b>	<b>(477 260)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>465 966</b>				<b>554 947</b>

(1) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de l'entité Dépôts Pétroliers de La Corse et de la variation du taux d'intégration de l'entité Frangaz : 41 155 milliers d'euros sur les immobilisations et 16 405 milliers d'euros sur les amortissements (§ 3.2.1).

(2) Dont incidence de la sortie du périmètre de l'entité Vitogaz Bulgarie : 10 703 milliers d'euros sur les immobilisations et 3 039 milliers d'euros sur les amortissements (§ 3.2.3).

(3) Les totaux restants de la colonne « diminutions et reclassements » sont essentiellement constitués de mises au rebut.

### 4.2. Écart d'acquisition

	31/12/2009	Variation	31/12/2010
Écart d'acquisition (valeur brute)	245 175	1 383	<b>246 558</b>
Dépréciation			
<b>Écart d'acquisition (valeur nette)</b>	<b>245 175</b>	<b>1 383</b>	<b>246 558</b>

Vitogaz a constitué la société Vitogaz Corse dans laquelle a été repris un réseau de stations-service dans la Région Corse. Dans ce cadre, un fonds de commerce a été reclassé en écart d'acquisition pour un million d'euros.

Dans le cadre de la prise de contrôle de la société Frangaz, un fonds de commerce a été reclassé en écart d'acquisition pour 0,4 million d'euros.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de la norme IFRS 8, Secteurs Opérationnels, les UGT retenues par Rubis sont :

★ l'activité Stockage de Produits Liquides (Europe) ;

- ★ l'activité Distribution de GPL (Europe) ;
- ★ l'activité Distribution de GPL (Afrique) ;
- ★ l'activité Distribution de GPL (Caraïbes).

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, *i.e.* le niveau auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Le montant des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par UGT est le suivant au 31 décembre 2010 :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Incorporels à durée de vie indéfinie
Activité Stockage de Produits liquides (Europe)	49 616	2 319 *
Activité Distribution de GPL (Europe)	139 171	
Activité Distribution de GPL (Afrique)	1 210	
Activité Distribution de GPL (Caraïbes)	56 561	
<b>Total</b>	<b>246 558</b>	<b>2 319</b>

\* Cf. note 4.3.

**Tests de dépréciation au 31 décembre 2010**

Au 31 décembre 2010, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 1 %.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque unité génératrice de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

★ activité Stockage de Produits liquides (Europe)	5 %
★ activité Distribution de GPL (Europe)	5 %
★ activité Distribution de GPL (Afrique)	7,60 %
★ activité Distribution de GPL (Caraïbes)	5 %

Ces tests n'ont révélé aucun besoin de dépréciation au 31 décembre 2010.

**Sensibilité des tests de dépréciation**

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et d'étude de sensibilité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable.

**4.3. Immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les concessions, brevets et droits similaires et notamment les droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal pour 2 319 milliers d'euros.

Rubis Terminal dispose pour son exploitation de terrains concédés par les Ports Autonomes de Rouen et Dunkerque d'une surface totale de 203 146 m<sup>2</sup>. Ces droits ont été valorisés en fonction des conventions existantes.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2009	Acquisitions <sup>(1)</sup>	Diminutions et reclassements <sup>(2)</sup>	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2010
Droits aux conventions des ports autonomes (Rubis Terminal)	2 319				2 319
Autres concessions, brevets et droits similaires	3 396	10 365	(1 415)	843	13 189
Droit au bail (Vitogaz Sénégal)	87				87
Autres immobilisations incorporelles	4 957	4 780	(54)	91	9 774
<b>Valeurs brutes</b>	<b>10 759</b>	<b>15 145</b>	<b>(1 469)</b>	<b>934</b>	<b>25 368</b>

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2009	Augmentations <sup>(1)</sup>	Diminutions et reclassements <sup>(2)</sup>	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2010
Autres concessions, brevets et droits similaires	(1 658)	(385)	103	(15)	(1 955)
Autres immobilisations incorporelles	(3 876)	(596)	135	(48)	(4 385)
<b>Amortissements</b>	<b>(5 534)</b>	<b>(981)</b>	<b>238</b>	<b>(63)</b>	<b>(6 340)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>5 225</b>				<b>19 028</b>

(1) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de l'entité Dépôts Pétroliers de La Corse et de la variation du taux d'intégration de l'entité Frangaz : 68 milliers d'euros sur les immobilisations et 39 milliers d'euros sur les amortissements ; et dont 8,6 millions d'euros d'immobilisations incorporelles liés à l'acquisition en Suisse des activités GPL conditionné.

(2) Dont incidence de la sortie du périmètre de l'entité Vitogaz Bulgarie : 152 milliers d'euros sur les immobilisations et 133 milliers d'euros sur les amortissements.

**4.4. Participation dans les entreprises associées**

Le Groupe détient 20,94 % d'intérêts dans le GIE Norgal, qui est l'un des plus gros terminaux d'importation (60 000 m<sup>3</sup>) du nord de l'Europe, situé au Havre et capable de réceptionner des navires de toute taille et de toute provenance. Ce GIE a pour objet d'assurer au profit de ses membres le stockage de GPL et

la répartition des coûts correspondants. Le GIE Norgal est inclus dans l'unité génératrice de trésorerie Rubis Énergie Europe dans le cadre des tests de perte de valeur : Rubis Énergie Europe bénéficie en effet des avantages liés à la participation à ce GIE.

## 4.5. Actifs financiers

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à échéance</b>	<b>226</b>	<b>2 446</b>	<b>2 026</b>	<b>226</b>	<b>2 446</b>	<b>2 026</b>
Obligations et titres de créances négociables	226	2 446	2 026	226	2 446	2 026
<b>Prêts et créances</b>	<b>267 466</b>	<b>159 660</b>	<b>151 848</b>	<b>267 466</b>	<b>159 660</b>	<b>151 848</b>
Prêts à court terme	195	283	342	195	283	342
Prêts à long terme	50 794	3 795	3 862	50 794	3 795	3 862
Dépôts et cautionnements	1 226	1 366	989	1 226	1 366	989
Créances clients et autres débiteurs	188 501	148 469	140 725	188 501	148 469	140 725
Autres	26 750	5 747	5 930	26 750	5 747	5 930
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>35 707</b>	<b>4 734</b>	<b>3 652</b>	<b>35 707</b>	<b>4 734</b>	<b>3 652</b>
Titres de participation	35 707	4 748	3 652	35 707	4 748	3 652
Autres		(14)		0	(14)	0
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>387</b>	<b>51</b>	<b>74</b>	<b>387</b>	<b>51</b>	<b>74</b>
Instruments dérivés	387	51	74	387	51	74
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>181 596</b>	<b>99 315</b>	<b>89 561</b>	<b>181 596</b>	<b>99 315</b>	<b>89 561</b>
<b>Actifs financiers</b>	<b>485 382</b>	<b>266 206</b>	<b>247 161</b>	<b>485 382</b>	<b>266 206</b>	<b>247 161</b>

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7) :

- ★ les titres de participations sont considérés être de niveau 3 (données non observables) s'agissant de titres non cotés ;
- ★ la juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

### 4.5.1 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Titres de participation	35 706	4 748	3 652
Autres créances rattachées à des participations	50 794	3 795	3 861
Titres immobilisés	1 362	3 390	3 327
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 054	1 170	782
<b>Total des Autres actifs financiers</b>	<b>88 916</b>	<b>13 102</b>	<b>11 622</b>
Dépréciation	(1 136)	(950)	(963)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>87 780</b>	<b>12 152</b>	<b>10 659</b>

Les titres de participation correspondent :

- ★ aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane ;
- ★ aux titres détenus par la société Vitogaz Deutschland ;
- ★ aux titres de la société LPG Propano acquis le 23 décembre 2010 pour 25 millions d'euros ;
- ★ aux titres (pour 7 millions d'euros) et créances rattachées aux participations (46 millions d'euros) des sociétés Easigas South Africa et Easigas Botswana acquis le 30 décembre 2010.

Compte tenu des délais entre la date de la transaction et la clôture, les sociétés LPG Propano, Easigas South Africa et Easigas Botswana n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010. Ces sociétés feront leur entrée dans le périmètre sur l'exercice 2011.

### 4.5.2 Autres actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an :

- ★ des créances rattachées à des participations ;
- ★ des prêts et des dépôts et cautionnements versés ;
- ★ les valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie ;
- ★ les charges constatées d'avance ;
- ★ la juste valeur des instruments de couverture ;
- ★ des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de titres.



(en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Autres créances rattachées à des participations	196	283	342
Prêts, dépôts et cautionnements versés	182	199	223
<b>Actifs financiers courants brut</b>	<b>378</b>	<b>482</b>	<b>565</b>
Dépréciation	(10)	(10)	(10)
<b>Actifs financiers courants nets</b>	<b>368</b>	<b>472</b>	<b>555</b>
Juste valeur des instruments financiers	387	52	74
Autres débiteurs - avances et dépôts	22 016		
Charges constatées d'avance	3 449	3 253	2 384
<b>Actifs courants</b>	<b>25 852</b>	<b>3 305</b>	<b>2 457</b>
<b>Total Autres actifs courants</b>	<b>26 220</b>	<b>3 777</b>	<b>3 012</b>

Les autres créances rattachées à des participations concernent essentiellement des créances détenues par la société Vitogaz sur le GIE Norgal.

Les autres débiteurs sont constitués par l'avance financière versée en décembre 2010, de 22 millions d'euros, sur le prix d'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron qui sera finalisée en 2011.

#### 4.5.3 Autres actifs long terme

##### Valeurs brutes

(en milliers d'euros)

	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Crédit d'impôt italien		645
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an		496
<b>Total</b>	<b>1 141</b>	

#### 4.5.4 Clients et autres débiteurs (actifs d'exploitation courants)

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation. La part à plus d'un an des postes précités est incluse dans les actifs financiers non courants.

##### Valeurs brutes

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés	158 690	112 186	112 073
Créances liées au personnel	144	203	136
Créances sur l'État	11 519	12 475	15 479
Autres créances d'exploitation	21 423	15 083	11 699
Produits à recevoir		11 571	4 130
<b>Total</b>	<b>191 776</b>	<b>151 518</b>	<b>143 517</b>

##### Dépréciation

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Créances clients et comptes rattachés	2 939	1 116	(856)	3 199
Autres créances d'exploitation	110	67	(101)	76
<b>Total</b>	<b>3 049</b>	<b>1 183</b>	<b>(957)</b>	<b>3 275</b>

#### 4.5.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les soldes débiteurs des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe ainsi que des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont des Sicav et FCP détenus à des fins de transactions et sont à ce titre comptabilisées à leur juste valeur à savoir le cours de clôture.

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Sicav	79 626	9 274	3 383
Actions	2	2	2
Autres fonds	45 790	42 814	40 789
Intérêts à recevoir	11 342	10 036	8 895
Disponibilités	44 836	37 188	36 492
<b>Total</b>	<b>181 596</b>	<b>99 314</b>	<b>89 561</b>

98 % des valeurs mobilières de placement sont détenues par la société mère Rubis.

#### 4.5.6 Risque de crédit

##### Risque clients de la Société

Chiffre d'affaires réalisé avec le 1<sup>er</sup> client, les 5 et les 10 premiers clients sur les trois derniers exercices.

(en %)	2010	2009	2008
Premier client	2 %	3 %	7 %
Cinq premiers clients	8 %	7 %	13 %
Dix premiers clients	13 %	9 %	17 %

##### Risque sur actions

(en milliers d'euros)	Portefeuille d'actions tierce ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position au bilan		511
Hors-bilan		
<b>Position nette globale</b>		<b>511</b>

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable		
	2010	2009	2008
Europe	104 998	69 964	68 919
Caraiïbes	29 064	23 425	24 494
Afrique	21 429	15 858	15 922
<b>Total</b>	<b>155 491</b>	<b>109 247</b>	<b>109 335</b>

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Provision	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus non dépréciés		
					0-6 mois	6 mois-1 an	Plus d'un an
Clients et autres débiteurs	191 776	3 275	188 501	150 048	31 258	3 870	3 325 *
Créances d'impôt	143	0	143	112	31	0	0
Autres actifs courants	26 230	10	26 220	1 458	24 287	253	222
<b>Total</b>	<b>218 150</b>	<b>3 285</b>	<b>214 865</b>	<b>151 619</b>	<b>55 576</b>	<b>4 123</b>	<b>3 547</b>

\* Ces créances sont néanmoins recouvrables.



## 4.6. Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et (passifs) peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Immobilisations et amortissements	(34 934)	(33 422)	(33 465)
Reports déficitaires	5 806	4 056	4 204
Différences temporaires	2 400	(380)	765
Provisions risques	791	490	1 519
Provisions pour coûts environnementaux	1 965	1 935	1 826
Instruments financiers	1 315	1 702	3 630
Engagements de retraite	1 317	931	726
Autres	(0)	0	(26)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(21 341)</b>	<b>(24 688)</b>	<b>(20 821)</b>
Impôts différés actifs	6 002	3 972	3 944
Impôts différés passifs	(27 343)	(28 660)	(24 765)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(21 341)</b>	<b>(24 688)</b>	<b>(20 821)</b>

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent principalement :

- ★ le report en avant des pertes fiscales des sociétés Frangaz et Rubis Terminal Anvers pour 5 027 milliers d'euros ;
- ★ les amortissements réputés différés et un crédit d'impôt à l'investissement imprescriptible de Vitogaz Madagascar pour 772 milliers d'euros.

Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère hautement probable de l'imputation des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture de matières premières, de taux d'intérêt et de taux de change pour les sociétés Rubis Terminal, Vitogaz, Rubis Antilles Guyane et Rubis.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- ★ de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- ★ de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- ★ de la différence entre la valeur consolidée et la valeur sociale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entités ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entités ou par groupe d'intégration fiscale.

Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la mère Rubis, qui comprend les entités : Rubis Terminal, Vitogaz, HP Trading, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane et SIGL.

## 4.7. Stocks

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Stocks de matières premières et fournitures	26 563	18 657	19 288
Stocks de produits finis et intermédiaires	20 501	14 235	14 639
Stocks de marchandises	33 779	22 117	15 570
<b>Total</b>	<b>80 843</b>	<b>55 008</b>	<b>49 497</b>

Dépréciation (en milliers d'euros)	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Stocks de matières premières et fournitures	2 501	1 971	1 563	2 909
Stocks de produits finis et intermédiaires		93		93
Stocks de marchandises	139	72	67	144
<b>Total</b>	<b>2 640</b>	<b>2 136</b>	<b>1 630</b>	<b>3 146</b>

#### 4.8. Capitaux propres

Le capital est composé de 14 069 575 actions entièrement libérées de 5 euros chacune et s'élève à 70 348 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 23 806 actions nouvelles dont 119 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 047 milliers d'euros à la prime d'émission, soit 43,98 euros par action. Un montant de 18 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions, a donné lieu à une augmentation de capital de 510 406 actions nouvelles dont 2 552 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 25 607 milliers d'euros à la prime d'émission soit 50,17 euros par action. Un montant de 130 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 42 567 actions gratuites ont été attribuées définitivement au prix du nominal de l'action Rubis, soit 5 euros par action. Cette attribution a donné lieu à une augmentation de capital de 213 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale par prélèvement sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 13 399 options ont été levées pour un prix de souscription de 22,70 euros par action, soit un montant global de 304 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 13 399 actions nouvelles dont 67 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 237 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 17,70 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 1 000 options ont été levées pour un prix de souscription de 27,90 euros par action, soit un montant global de 28 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 1 000 actions nouvelles dont 5 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 23 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 22,90 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 2 107 options ont été levées pour un prix de souscription de 46,59 euros par action, soit un montant global de 98 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 2 107 actions nouvelles dont 10 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 88 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 41,59 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 127 913 options ont été levées pour un prix de souscription de 51,90 euros par action, soit un montant global de 6 639 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de

capital de 127 913 actions nouvelles dont 640 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 5 999 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 46,90 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 5 116 options ont été levées pour un prix de souscription de 55,10 euros par action, soit un montant global de 282 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 5 116 actions nouvelles dont 26 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 256 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 50,10 euros par action.

Un montant de 6 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés aux augmentations de capital sur options levées, a été imputé sur la prime d'émission.

Rubis a mis en place, le 18 janvier 2010, avec Calyon, une convention de « ligne de capital » lui garantissant des augmentations de capital successives dont le montant cumulé sera inférieur à 10 % du capital social, à un prix de souscription faisant ressortir, au moment de chaque émission, une décote de 8 % par rapport au cours moyen pondéré des 3 jours de bourse précédant sa fixation. La mise en place de cette convention a donné lieu aux augmentations de capital suivantes :

- ★ 21 240 actions nouvelles dont 106 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 068 milliers d'euros à la prime d'émission soit 50,27 euros par action ;
- ★ 25 000 actions nouvelles dont 125 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 269 milliers d'euros à la prime d'émission soit 50,77 euros par action ;
- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 734 milliers d'euros à la prime d'émission soit 54,68 euros par action ;
- ★ 30 000 actions nouvelles dont 150 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 606 milliers d'euros à la prime d'émission soit 53,54 euros par action ;
- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 726 milliers d'euros à la prime d'émission soit 54,53 euros par action ;
- ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 168 milliers d'euros à la prime d'émission soit 54,20 euros par action ;
- ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 219 milliers d'euros à la prime d'émission soit 55,49 euros par action ;
- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 875 milliers d'euros à la prime d'émission soit 57,50 euros par action ;



- ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 304 milliers d'euros à la prime d'émission soit 57,61 euros par action ;
- ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 387 milliers d'euros à la prime d'émission soit 59,68 euros par action ;
- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 107 milliers d'euros à la prime d'émission soit 62,14 euros par action ;
- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 230 milliers d'euros à la prime d'émission soit 64,59 euros par action ;
- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 342 milliers d'euros à la prime d'émission soit 66,84 euros par action.

Un montant de 568 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance a constaté en date du 24 décembre 2010 une augmentation de capital d'un montant nominal de 9 926 milliers d'euros par la création de 1 985 277 actions nouvelles de 5 euros de valeur nominale et une prime d'émission d'un montant total de 117 131 milliers d'euros. Un montant de 584 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 1 624 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Au 31 décembre 2010, Rubis possédait 6 594 actions d'autocontrôle.

<b>Nombre d'actions Rubis au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>10 821 744</b>
Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription	1 985 277
<i>Equity Line</i>	536 240
Paiement du dividende en actions	510 406
Levée de stock-options	149 535
Actions gratuites	42 567
Plan Épargne Entreprise	23 806
<b>Nombre d'actions Rubis au 31 décembre 2010</b>	<b>14 069 575</b>

## 4.9. Options de souscription d'actions et actions gratuites

### Options de souscription d'actions

#### Caractéristiques des plans

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010 (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2010	Nombre d'options exercées au 31/12/2010	Nombre d'options attribuées en 2010 en réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010	Nombre d'options non exercées au 31/12/2010
17 juillet 2001	222 939	22 70		222 939		
13 décembre 2002	12 349	24 400		12 349		
19 janvier 2004	25 270	26 85		13 635	455	12 090
29 juillet 2004	3 160	31 76			124	3 284
12 juillet 2005	4 214	44 83		2 107	83	2 190
27 juillet 2006	309 390	49 95	21 371	127 913	6 274	166 380
17 novembre 2006	5 116	55 10		5 116		0
29 août 2007	4 000	56 15			157	4 157
12 février 2008	11 900	50 90			466	12 366
4 juin 2008	5 000	54 91			196	5 196
22 juillet 2009	360 000	48 12			14 088	374 088
<b>Total</b>	<b>963 338</b>		<b>21 371</b>	<b>384 059</b>	<b>21 843</b>	<b>579 751</b>

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010 (en euros)	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010 (en euros)
19 janvier 2004	12 090	18/01/2014	26,85	12 090	26,85
29 juillet 2004	3 284	28/07/2014	31,76	3 284	31,76
12 juillet 2005	2 190	11/07/2015	44,83	2 190	44,83
27 juillet 2006	166 380	26/07/2012	49,95	166 380	49,95
29 août 2007	4 157	28/08/2013	56,15		
12 février 2008	12 366	11/02/2013	50,90		
4 juin 2008	5 196	03/06/2014	54,91		
22 juillet 2009	374 088	21/07/2014	48,12		
<b>Total</b>	<b>579 751</b>			<b>183 944</b>	

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options des Plans du 27 juillet 2006, du 17 novembre 2006, du 29 août 2007 et du 4 juin 2008.

## Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 décembre 2010
12 février 2008	1 768	
4 juin 2008	728	
22 juillet 2009	53 164	
<b>Total</b>	<b>55 660</b>	<b>0</b>

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années ou de quatre années suivant les plans, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

### Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la France de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

Le taux de dividende annuel a été estimé à 2,50 % pour l'ensemble des plans de stock-options antérieurs à 2009, à l'exception des plans du 27 juillet 2006 et du 17 novembre 2007 pour lesquels un taux de dividende de 3,10 % a été retenu. Pour les plans mis en place en 2009 et les modifications de plan survenues en 2009, un taux de 5 % a été pris en compte.

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options : le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continûment leur option sur toute la période d'exerçabilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

### Plan d'épargne entreprise

#### Valorisation des PEE

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des instruments (source Iboxx), soit 2,80 % pour le plan 2009. La décote liée à l'incessibilité a été estimée à partir du taux d'emprunt moyen sur 5 ans, soit 2,63 % pour le plan 2010. Le taux de dividende annuel a été estimé à 2,50 %.

La charge constatée en 2010 au titre des options de souscription d'actions des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 1 728 milliers d'euros en « charges de personnel ».



## 4.10. Passifs financiers

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégorie (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<b>Passifs financiers à la juste valeur</b>	<b>4 209</b>	<b>4 969</b>	<b>10 552</b>	<b>4 209</b>	<b>4 969</b>	<b>10 552</b>
Instruments dérivés	4 209	4 969	10 552	4 209	4 969	10 552
<b>Passifs financiers au coût amorti</b>	<b>574 856</b>	<b>464 259</b>	<b>417 327</b>	<b>574 856</b>	<b>464 259</b>	<b>417 327</b>
Emprunts et dettes financières	298 627	258 751	228 372	298 627	258 751	228 372
Consignations d'emballages	68 301	58 904	57 677	68 301	58 904	57 677
Autres passifs long terme	1 354	7 156	1 807	1 354	7 156	1 807
Fournisseurs et autres créditeurs	198 756	132 493	120 530	198 756	132 493	120 530
Dette d'impôt	4 121	3 682	5 551	4 121	3 682	5 551
Autres passifs courants	3 697	3 274	3 390	3 697	3 274	3 390
<b>Banques</b>	<b>32 672</b>	<b>21 649</b>	<b>36 104</b>	<b>32 672</b>	<b>21 649</b>	<b>36 104</b>
<b>Passifs financiers</b>	<b>611 737</b>	<b>490 877</b>	<b>463 983</b>	<b>611 737</b>	<b>490 877</b>	<b>463 983</b>

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7) :

★ la juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

### 4.10.1 Dettes financières

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

(en milliers d'euros)	Courants		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	50 766	40 970	25 069
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	1 022	665	1 289
Concours bancaires	32 290	21 100	35 072
Autres emprunts et dettes assimilées			
<b>Total emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)</b>	<b>84 078</b>	<b>62 735</b>	<b>61 430</b>

(en milliers d'euros)	Non Courants		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	244 725	215 255	201 016
Consignations citernes	22 376	22 944	23 565
Consignations bouteilles	45 925	35 960	34 112
Autres emprunts et dettes assimilées	2 496	2 410	2 030
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>315 522</b>	<b>276 569</b>	<b>260 723</b>
<b>Total</b>	<b>399 600</b>	<b>339 304</b>	<b>322 153</b>

Emprunts et Dettes Financières (en milliers d'euros)	31 décembre 2010	
	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	231 521	13 204
Autres emprunts et dettes assimilés	1 496	1 000
<b>Total</b>	<b>233 017</b>	<b>14 204</b>

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Hypothèques	Nantissements de titres	Nantissements d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non Garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 698	80 250	313	73 171	140 059	295 491
Concours bancaires				3 918	28 372	32 290
Autres emprunts et dettes assimilées					2 496	2 496
<b>Total</b>	<b>1 698</b>	<b>80 250</b>	<b>313</b>	<b>77 089</b>	<b>170 927</b>	<b>330 277</b>

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Émission <sup>(1)</sup>	Remboursement	Écart de conversion	31/12/2010
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	280 400	254 228	(205 252)	1 923	<b>331 299</b>

(1) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de l'entité Dépôts Pétroliers de La Corse et de la variation du taux d'intégration de l'entité Frangaz : 9 336 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	
	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 099	231 625
Emprunts auprès des établissements de crédit - part à moins d'un an	2 509	48 258
<b>Total</b>	<b>15 608</b>	<b>279 883</b>

#### Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 150 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- ★ endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- ★ endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2010, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

#### 4.10.2 Instruments financiers dérivés

Couverture / Entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2010 (en milliers d'euros)
<b>Matière<sup>(1)</sup></b>	Achat de Propane	3 000 tonnes de Propane	janv-11	Swap « prix » fixe	19
<b>Taux</b>					
Rubis Terminal	Financement investissement Rotterdam	20 millions d'euros	12/2012	swap	(996)
	Financement de l'exploitation	10 millions d'euros	10/2011	Swap	(211)
	Financement de l'exploitation	20 millions d'euros	10/2015	Swap	396
	Financement investissement Rotterdam	10 millions d'euros	07/2013	Tunnel	(586)
	Financement investissement Anvers	15 millions d'euros	06/2012	Tunnel	(88)
	Dettes Rubis Terminal	10 millions d'euros	04/2012	Tunnel	(289)
Vitogaz	Emprunts	15 millions d'euros	06/2012	Tunnel	(475)
	Emprunts	8 millions d'euros	12/2012	Tunnel	(85)
	Emprunts	8 millions d'euros	12/2012	CAP	19
	Dettes Vitogaz Calyon	10 millions d'euros	03/2012	swap	(311)
	Emprunts	15 millions d'euros	11/2011	swap	(384)
Vitogaz Switzerland	Emprunts	10,5 millions d'euros	12/2017	swap	2
Rubis Antilles Guyane	Dettes financement activité d'exploitation	1,45 million d'euros	07/2017	Cap	(28)
<b>Autres instruments non éligibles à la comptabilité de couverture</b>		25 millions d'euros		UOCAP, collar, floor et tunnel (taux)	(806)
<b>Total instruments financiers</b>		<b>178,95 millions d'euros</b>			<b>(3 822)</b>

(1) Uniquement Vitogaz.



### a) Risque de taux

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	Échéances			Existence ou non de couverture
			Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	À plus de 5 ans	
Emprunts (en euro)	Fixe	4 045	53	2 849	1 143	OUI
	Variable	266 691	45 261	212 025	9 405	
Emprunts (en dirham marocain)	Fixe	456	40	416		
	Variable	3 207	836	2 141	230	
Emprunts (en ariary)	Fixe	0				
	Variable	1 588	961	627		
Emprunts (en franc cfa)	Fixe	607	607			
	Variable					
Emprunts (en franc suisse)	Fixe	9 258	1 234	8 024		
	Variable	8 397	1 200	4 771	2 427	
Emprunts (en couronne tchèque)	Fixe	1 242	573	668		
	Variable					
<b>Total</b>		<b>295 491</b>	<b>50 765</b>	<b>231 521</b>	<b>13 205</b>	

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 178,95 millions d'euros sur un total de 280 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2010, représentant 64 % de ce montant (cf. ligne Hors bilan du tableau ci-dessous).

### Tableau de la position nette de taux

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an <sup>(1)</sup>	De 1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers <sup>(2)</sup>	84 078	231 521	13 204
Actifs financiers <sup>(3)</sup>	181 596		
Position nette avant gestion	(97 518)	231 521	13 204
Hors bilan <sup>(4)</sup>	(40 000)	(60 000)	(78 950)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(137 518)</b>	<b>171 521</b>	<b>(65 746)</b>

(1) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

(2) Dépôts, titres de créances négociables, emprunts obligataires, autres emprunts et dettes, passifs divers...

(3) Obligations, bons du Trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances, actifs divers...

(4) Titres à rémérés, contrats à terme de taux (FRA, contrats d'échange de taux d'intérêt, autres engagements de hors bilan y compris les positions conditionnelles (options, cap, floor, dollars, engagements futurs, renégociations). Chaque opération de hors bilan est une position acheteuse ou vendeuse et contribue à modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

### Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 130 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (280 millions d'euros) plus concours bancaires courants (32 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (182 millions d'euros).

En conséquence une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact sur le résultat financier du Groupe ni sur le coût de l'endettement financier net ou encore sur le résultat net total 2010.

### b) Risque de change

Les achats des GPL ou de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Rubis Terminal (activité négoce) reste marginalement exposé (position quasiment nulle) à un risque de change dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux

ventes réalisées. Une position positive peut ponctuellement être enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock outil à reconstituer.

Rubis Énergie affiche au 31 décembre 2010 une position débitrice nette en dollars de 11,1 millions de USD. Cette position est liée essentiellement au financement du fonds de roulement de la raffinerie SARA.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro de un centime par rapport au dollar, le risque de change serait défavorable de 62 milliers d'euros.

(en millions de dollars US)	Au 31/12/2010
Actifs	13,3
Passifs	24,5
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(11,2)</b>
Position hors-bilan	
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(11,2)</b>

**c) Risque de variation des prix des GPL**

Le risque lié aux variations des prix des GPL doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

1. Le risque de variation de prix des GPL est atténué par la courte durée de stockage du produit.
2. Les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

**4.10.3 Autres passifs**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Courants		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 697	3 274	3 390
Juste valeur des instruments financiers	4 209	4 969	10 552
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>7 906</b>	<b>8 243</b>	<b>13 942</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Non Courants		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Autres dettes - part à plus d'un an	891	6 457	1 189
Produits constatés d'avance - part à plus d'un an	463	699	618
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>1 354</b>	<b>7 156</b>	<b>1 807</b>

Les autres dettes – part à plus d'un an comprennent notamment la part hors groupe des comptes-courants avec les coentreprises.

**4.10.4 Fournisseurs et autres crédateurs (passifs d'exploitation courants)**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs	134 295	90 655	87 586
Dettes sur acquisitions d'actifs	4 005	3 171	4 395
Dettes sociales	17 278	13 131	12 134
Dettes fiscales	16 852	19 518	12 409
Charges à payer	213	200	53
Comptes-courants (envers minoritaires)	17 530	590	97
Dettes diverses d'exploitation	8 583	5 228	3 855
Intérêts courus sur dettes			
<b>Total</b>	<b>198 756</b>	<b>132 493</b>	<b>120 530</b>

**4.10.5 Risque de liquidité****a) Risque de dépendances vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants**

Achats du groupe réalisés avec le 1<sup>er</sup> fournisseur, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les 3 derniers exercices :

<i>(en %)</i>	2010	2009	2008
Premier fournisseur	9 %	13 %	16 %
Cinq premiers fournisseurs	33 %	32 %	42 %
Dix premiers fournisseurs	39 %	37 %	49 %

**b) Risque de liquidité**

Au 31 décembre 2010 le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 295 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (20 %) du Groupe au 31 décembre 2010 ainsi que du niveau de la capacité d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

**Échéance de remboursement**  
*(en millions d'euros)*

	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
	51	232	13

Parallèlement il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 182 millions d'euros.



Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers non dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1-5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	247 221	256 879	38	391	962	239 117	16 371	256 879
Consignations d'emballage	68 302	68 802	0	0	972	9 648	58 182	68 802
Autres passifs long terme	1 354	1 354	0	0	0	1 354	0	1 354
Emprunts et concours bancaires	84 078	87 932	34 501	6 515	46 913	3	0	87 932
Fournisseurs et autres débiteurs	198 756	198 756	103 277	37 353	57 122	724	280	198 756
Autres passifs courants	7 906	7 906	629	667	4 648	1 378	584	7 906
<b>Total</b>	<b>607 617</b>	<b>621 629</b>	<b>138 445</b>	<b>44 926</b>	<b>110 618</b>	<b>252 223</b>	<b>75 417</b>	<b>621 629</b>

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

#### 4.11. Provisions

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Avantages au personnel	13 485	12 080	10 245
Provisions pour risques et charges (a)	13 277	9 384	12 188
Provisions pour renouvellement d'immobilisations (b)	9 702	10 908	8 981
<b>Sous-total (a) + (b)</b>	<b>22 979</b>	<b>20 292</b>	<b>21 169</b>
<b>Total</b>	<b>36 464</b>	<b>32 372</b>	<b>31 413</b>

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- ★ une provision pour indemnités de fin de contrat, à verser aux gérants de stations-service du pôle Antilles, est inscrite au 31 décembre 2010 pour un montant de 1 062 milliers d'euros ;
- ★ lors de la cession de IPEM en février 2006, Rubis et Vitogaz ont conservé le suivi et la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM et ses filiales. Une provision relative aux risques encourus figure au bilan au 31 décembre 2010 pour un montant de 1 264 milliers d'euros. Le montant plafonné de la garantie de passif IPEM est de 14 millions d'euros ;
- ★ une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de personnaliser les actifs de ses nouvelles acquisitions est inscrite au 31 décembre 2010 pour un montant de 744 milliers d'euros ;
- ★ une provision relative à un risque pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis, est inscrite au 31 décembre 2010 pour un montant de 2,8 millions d'euros.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16 :

- ★ le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes. Rubis a appliqué les dispositions de l'interprétation IFRIC et a ainsi inclus dans le coût des immobilisations corporelles correspondantes le montant de la provision déterminée à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2004) et ramené par actualisation financière à la date à laquelle l'obligation correspondante est née en l'espèce en 1995. Cet actif a été amorti rétrospectivement depuis cette date sur une durée de 15 à 40 ans selon les sites industriels et l'échéance probable des dépenses concernées. Ces mêmes dispositions ont été appliquées pour la société Rubis Antilles Guyane. Dans le bilan au 31 décembre 2010, la provision destinée à couvrir ces coûts s'élève à 9 702 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Provisions au 31/12/2009	Entrée et sortie de périmètre	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/2010
				Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Provisions pour risques et charges	9 384	1 548	8 614	(6 269)		13 277
Provisions pour pensions et retraite	12 080	64	2 962	(1 621)		13 485
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	10 908	939	1 261	(1 369)	(2 037)	9 702
<b>Total</b>	<b>32 372</b>	<b>2 551</b>	<b>12 837</b>	<b>(9 259)</b>	<b>(2 037)</b>	<b>36 464</b>

#### 4.12. Avantages au personnel

Les avantages au personnel concernent essentiellement les engagements de retraites et avantages similaires (avantages postérieurs à l'emploi) et les primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail (avantages à long terme – pôle Rubis Énergie uniquement).

Tous ces régimes sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 2.19.

Le détail des provisions est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Provision pour retraite	9 795	9 196	7 334
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	2 913	2 310	2 608
Provision pour médailles du travail	777	574	302
<b>Total</b>	<b>13 485</b>	<b>12 080</b>	<b>10 245</b>

La variation des provisions liées aux avantages du personnel se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
<b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12 080</b>	<b>10 245</b>	<b>9 418</b>
Entrées de périmètre	100	0	0
Charge d'intérêt de la période	1 503	1 300	469
Coût des services rendus de la période	1 075	688	380
Rendement attendu des actifs de la période	(731)	(505)	(17)
Prestations payées sur la période	(214)	(352)	(258)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(612)	779	72
Écarts de conversion	286	(75)	181
<b>Provisions au 31 décembre</b>	<b>13 486</b>	<b>12 080</b>	<b>10 245</b>

#### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les engagements postérieurs à l'emploi sont constitués :

- ★ des engagements d'indemnités de départ à la retraite (France, Allemagne, Sénégal et Bermudes) ;
- ★ des engagements au titre d'un fonds de pension en Angleterre, ce régime ayant été fermé en novembre 2008 ;
- ★ des primes des dispositifs de préretraite et congés de fin de carrière de la société SARA (située aux Antilles) ;
- ★ des engagements de prise en charge par les sociétés localisées aux Bermudes de la couverture d'assurance maladie lors du départ à la retraite des salariés présents lors de l'acquisition de ces entités par le Groupe.



Au 31 décembre 2008, 2009 et 2010, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses	2010	2009	2008
Taux d'actualisation	De 1,67 % à 5,63 % (selon structure)	De 4,25 % à 6,29 % (selon structure)	De 5,76 % à 6,74 % (selon structure)
Taux d'inflation	De 2 % à 3,20 % (selon structure)	2,15 % (3,20 % structure anglo-normande)	2 % (3,20 % structure anglo-normande)
Taux de revalorisation des salaires	De 0 à 4,50 % (selon structure)	De 0 à 4,50 % (selon structure)	De 0 à 4,50 % (selon structure)
Taux de charges sociales	De 0 à 51,33 % (selon structure)	De 0 à 51,33 % (selon structure)	De 0 à 51,33 % (selon structure)
Proportion de départ volontaire	100 %	100 %	100 %
Âge de départ volontaire à la retraite	De 58 à 65 ans (selon structure)	De 58 à 65 ans (selon structure)	De 55 à 65 ans (selon structure)
Table de mortalité	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais TV 88-90 pour les salariés bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands Table de survie 1998-2003 pour les salariés suisses Table de mortalité 2001-2003 pour les salariés bulgares	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2009 le Groupe a conservé les indices de référence utilisés les années précédentes (taux Iboxx), mais, compte tenu des perturbations de marché, a souhaité les retraiter des éléments de dettes subordonnées figurant dans les indices.

Ce retraitement a conduit à diminuer les taux d'actualisation d'environ 60 points de base sur la zone euro, 20 points de base sur les Bermudes et 70 points de base sur le Royaume-Uni.

Le calcul de sensibilité de l'engagement du plan de couverture maladie à la variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux (hypothèse centrale : 10 %) montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages du personnel dans les comptes du Groupe :

(en milliers d'euros)	Hypothèse 9 % (en 2010) Diminution de 0,5 % par an de 2011 à 2019	Hypothèse 10 % (en 2010) Diminution de 0,5 % par an de 2011 à 2019	Hypothèse 11 % (en 2010) Diminution de 0,5 % par an de 2011 à 2019
<b>Dettes actuarielles 31/12/10</b>	<b>2 340</b>	<b>2 770</b>	<b>3 303</b>
Coût des services rendus	121	148	182
Charge d'intérêt	132	156	186
Prestations payées	(21)	(21)	(21)
<b>Dettes actuarielles 31/12/2011</b>	<b>2 572</b>	<b>3 053</b>	<b>3 651</b>

### Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dettes actuarielles des engagements non couverts par des actifs	11 596	10 170	9 211
Dettes actuarielles des engagements couverts par des actifs	18 448	19 355	15 728
Valeur de marché des actifs de couverture	(19 815)	(18 019)	(15 697)
<b>Déficit</b>	<b>10 229</b>	<b>11 506</b>	<b>9 243</b>
<b>Limitation des actifs (régimes surfinancés)</b>	<b>2 479</b>		<b>699</b>
<b>Provision constituée au 31/12/10</b>	<b>12 708</b>	<b>11 506</b>	<b>9 942</b>

**Évolution de la dette actuarielle**

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
<b>Dette actuarielle au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>29 526</b>	<b>24 939</b>	<b>9 537</b>
Coût des services rendus de la période	841	688	380
Charge d'intérêt de la période	1 476	1 300	448
Prestations payées sur la période	(669)	(737)	(257)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(2 035)	2 705	1 469
Entrées de périmètre *	79	0	13 182
Écarts de conversion	824	631	180
<b>Dette actuarielle au 31 décembre</b>	<b>30 042</b>	<b>29 526</b>	<b>24 939</b>

**Évolution des actifs de couverture**

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
<b>Actifs de couverture au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>18 019</b>	<b>14 997</b>	<b>437</b>
Entrées de périmètre			13 182
Écart de conversion	567	1 076	
Limitation des actifs au 31 août 2008			2 803
Rendement attendu des fonds	731	478	336
Contributions versées aux fonds			222
Prestations payées	(467)	(385)	(321)
Écarts actuariels	965	1 103	(963)
<b>Actifs de couverture au 31 décembre</b>	<b>19 815</b>	<b>17 270</b>	<b>15 697</b>
Limitation des actifs	(2 479)	750	(699)
<b>Actifs reconnus au 31 décembre</b>	<b>17 336</b>	<b>18 019</b>	<b>14 997</b>

**L'analyse géographique des avantages au personnel s'analyse comme suit :**

(en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 1,67 à 5,53 %	de 4,69 à 5,63 %	4,69 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	5 230	6 983	495
Provision pour médailles du travail	593	175	8

**5. Notes annexes au compte de résultat****5.1. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	31/12/2010		31/12/2009		31/12/2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>832 850</b>	<b>100 %</b>	<b>476 293</b>	<b>100 %</b>	<b>675 917</b>	<b>100 %</b>
Rubis Terminal	179 190	21,52 %	102 032	21,42 %	219 882	32,53 %
Rubis Énergie Europe	329 992	39,62 %	103 814	21,80 %	121 439	17,97 %
Rubis Caraïbes	256 014	30,74 %	215 977	45,35 %	275 107	40,70 %
Rubis Énergie Afrique	67 654	8,12 %	54 470	11,43 %	59 490	8,80 %
Société mère						
<b>Production vendue de biens et services</b>	<b>616 931</b>	<b>100 %</b>	<b>475 652</b>	<b>100 %</b>	<b>516 416</b>	<b>100 %</b>
Rubis Terminal	107 563	17,44 %	87 391	18,37 %	78 062	15,12 %
Rubis Énergie Europe	327 613	53,10 %	245 781	51,67 %	234 228	45,36 %
Rubis Caraïbes	180 074	29,19 %	140 646	29,57 %	202 448	39,20 %
Rubis Énergie Afrique	1 680	0,27 %	1 835	0,39 %	1 675	0,32 %
Société mère	1	0,00 %	1	0,00 %	2	0,00 %
<b>Total</b>	<b>1 449 781</b>	<b>-</b>	<b>951 945</b>	<b>-</b>	<b>1 192 333</b>	<b>-</b>



## 5.2. Achats consommés

Achats consommés (en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Achat matières premières, fournitures et autres approvisionnements	239 071	142 199	195 848
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(8 097)	1 470	(3 226)
Variation de stocks de marchandises	(13 368)	(6 431)	4 067
Production stockée	(5 709)	(605)	(1 688)
Autres achats	2 064	1 986	1 900
Achats de marchandises	863 398	503 261	716 457
Reprise de provisions des stocks de matières premières et marchandises	(47)	(51)	(66)
<b>Total</b>	<b>1 077 312</b>	<b>641 830</b>	<b>913 292</b>

## 5.3. Frais de personnel

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	53 508	51 161	43 199
Rémunération de la Gérance	2 078	2 062	2 002
Charges sociales	20 896	18 305	16 968
<b>Total</b>	<b>76 482</b>	<b>71 529</b>	<b>62 169</b>

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2010
Cadres	211
Employés et ouvriers	564
Agents de maîtrise et techniciens	254
<b>Total</b>	<b>1 029</b>

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2009	Entrées	Sorties	31/12/2010
<b>Total</b>	<b>1 025</b>	<b>174</b>	<b>170</b>	<b>1 029</b>

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2010
<b>Total</b>	<b>80</b>

## 5.4. Charges externes

Charges externes (en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Locations et charges locatives	10 710	9 156	8 919
Rémunération intermédiaires et honoraires *	12 162	10 785	11 798
Autres services extérieurs	105 782	92 543	84 781
<b>Total</b>	<b>128 654</b>	<b>112 484</b>	<b>105 499</b>

\* Concerne essentiellement Rubis Antilles Guyane et Vitogaz :  
- rémunération des concessionnaires distributeurs de GPL ;  
- primes versées aux indicateurs de nouveaux réservoirs ;  
- commissions versées pour les stations-service GPL-c.

## 5.5. Amortissements et provisions nets

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	646	1 568	1 893
Immobilisations corporelles	41 528	33 480	29 944
Actifs circulants	963	602	283
Risques et charges d'exploitation	(1 091)	(1 919)	(7 225)
<b>Amortissements et provisions nets</b>	<b>42 046</b>	<b>33 731</b>	<b>24 895</b>

## 5.6. Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>1 275</b>	<b>(571)</b>	<b>(961)</b>
Subventions d'exploitation	20	37	28
Produits divers de gestion courante	3 597	1 783	1 764
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>3 617</b>	<b>1 820</b>	<b>1 792</b>
Charges diverses de gestion courante	2 342	2 391	2 753
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>2 342</b>	<b>2 391</b>	<b>2 753</b>
<b>Total</b>	<b>1 275</b>	<b>(571)</b>	<b>(961)</b>

## 5.7. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultats de cessions d'immobilisations incorporelles corporelles	(763)	(1 217)	(360)
Frais d'acquisition stratégiques	(1 292)		
Autres charges et provisions	(1 836)		
Impact des regroupements et cession d'entreprises	4 619		
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>728</b>	<b>(1 217)</b>	<b>(360)</b>

## 5.8. Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des équivalents de trésorerie	1 393	1 516	1 979
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	276	192	396
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(8 439)	(9 235)	(11 764)
<b>Total</b>	<b>(6 770)</b>	<b>(7 528)</b>	<b>(9 390)</b>

## 5.9. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Pertes de change	(2 614)	(2 025)	(2 697)
Gains de change	5 004	1 736	3 153
Autres résultats financiers	769	944	349
<b>Total</b>	<b>3 159</b>	<b>655</b>	<b>805</b>

## 5.10. Impôts sur le résultat

### 5.10.1 Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

#### Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

#### Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 2.24.



Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

### 5.10.2 Réconciliation entre l'impôt théorique calculé avec le taux d'impôt en vigueur en France et la charge d'impôt réelle

Rapprochement impôt calculé/impôt réel	Sociétés européennes					Sociétés françaises	Sociétés Caraïbes			Sociétés africaines		Total	
Résultat net avant IS	670	1 744	3 769	1 072	5 881	46 328	6 520	7 966	2 849	7 866	(1 298)	874	84 239
Taux d'IS en vigueur	0 %	10 %	15 %	19 %	30 %	34,43 %	34,43 %	22,96 %	0 %	30 %	22 %	25 %	
<b>IS théorique</b>	<b>0</b>	<b>174</b>	<b>571</b>	<b>204</b>	<b>1 764</b>	<b>15 951</b>	<b>2 245</b>	<b>1 829</b>		<b>2 360</b>	<b>(286)</b>	<b>219</b>	<b>25 031</b>
Différences permanentes d'imposition		(177)		19	27	(951)	(7)	151		55	591	103	(189)
Différence de taux d'imposition			(236)		1	(397)	(26)			(171)	(15)	(11)	(855)
Impôt sur les sociétés comptabilisé		(3)	335	223	1 792	14 603	2 212	1 980	0	2 244	290	311	23 987

### 5.11. Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont calculés comme suit :

- ★ le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ;
- ★ le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés

de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs, soit les stock-options et les actions gratuites attribués aux salariés du Groupe.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéficiaires.

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action.

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat par action</b>			
Résultat net consolidé part du Groupe	<b>56 388</b>	47 212	42 723
Résultat net consolidé part du Groupe des activités poursuivies	<b>56 388</b>	47 212	42 723
Effet résultat des stock-options	<b>622</b>	853	632
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	<b>57 010</b>	48 065	43 355
Nombre d'actions à l'ouverture	<b>10 821 744</b>	10 296 269	9 934 766
PEE	<b>23 806</b>	25 643	24 024
Ligne de capital	<b>536 240</b>		
Droits préférentiels de souscription	<b>1 985 277</b>		
Dividende en actions	<b>510 406</b>	496 032	324 844
Actions gratuites	<b>55 660</b>	96 117	44 967
Nombre moyen de stocks-options	<b>707 862</b>	511 024	360 385
Nombre moyen d'actions (y.c. stock-options)	<b>12 173 140</b>	11 123 157	10 510 906
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>4,68</b>	<b>4,32</b>	<b>4,12</b>
<b>Résultat non dilué par action (en euros)</b>	<b>4,93</b>	<b>4,48</b>	<b>4,22</b>

## 5.12. Dividendes votés et proposés

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires telle que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 65 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 30/05/2001	2000	5 250 168	1,24	6 510 208
AGO 31/05/2002	2001	6 072 216	1,30	7 893 880
AGM 04/06/2003	2002	6 326 582	1,37	8 667 417
AGM 03/06/2004	2003	6 586 911	1,42	9 353 413
AGO 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50	10 270 959
AGM 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90	16 056 129
AGM 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45	24 332 287
AGM 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85	31 471 384

## 6. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants) (cf. note 2.5).

### 6.1. Information par secteur d'activité

#### 6.1.1 Résultat opérationnel par secteur d'activité

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2010, 2009 et 2008. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	286 753	1 163 027	1		1 449 781
Chiffre d'affaires inter-secteurs			4 023	(4 023)	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>286 753</b>	<b>1 163 027</b>	<b>4 024</b>	<b>(4 023)</b>	<b>1 449 781</b>

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	189 423	762 521	1		951 945
Chiffre d'affaires inter-secteurs		1	3 960	(3 961)	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>189 423</b>	<b>762 522</b>	<b>3 961</b>	<b>(3 961)</b>	<b>951 945</b>

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	297 944	894 387	2		1 192 333
Chiffre d'affaires inter-secteurs		33	4 214	(4 247)	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>297 944</b>	<b>894 420</b>	<b>4 216</b>	<b>(4 247)</b>	<b>1 192 333</b>



### 6.1.2 Éléments du bilan par secteur d'activité

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	310 157	562 014	1 591		873 762
Titres de participation		49 633	332 724	(346 650)	35 707
Titres mis en équivalence		18 327			18 327
Actifs d'impôt différé	789	5 213			6 002
Actifs sectoriels	80 512	259 662	316 695	(182 727)	474 142
<b>Actif total</b>	<b>391 458</b>	<b>894 849</b>	<b>651 010</b>	<b>(529 377)</b>	<b>1 407 940</b>
Capitaux propres consolidés	135 511	304 597	638 938	(346 650)	732 396
Dettes financières	132 063	195 821	3 415		331 299
Passif d'impôt différé	6 522	16 928	3 893		27 343
Passifs sectoriels	117 362	377 503	4 764	(182 727)	316 902
<b>Passif total</b>	<b>391 458</b>	<b>894 849</b>	<b>651 010</b>	<b>(529 377)</b>	<b>1 407 940</b>
Emprunts et dettes financières	132 063	195 821	3 415		331 299
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 202	30 003	134 391		181 596
<b>Dette financière nette</b>	<b>114 861</b>	<b>165 818</b>	<b>(130 976)</b>		<b>149 703</b>
<b>Investissements</b>	<b>54 433</b>	<b>61 200</b>	<b>189</b>		<b>115 822</b>

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	259 445	461 786	3 707		724 938
Titres de participation		14 778	333 836	(343 866)	4 748
Titres mis en équivalence		18 328			18 328
Actifs d'impôt différé	761	3 211			3 972
Actifs sectoriels	57 762	191 289	91 014	(34 811)	305 254
<b>Actif total</b>	<b>317 968</b>	<b>689 392</b>	<b>428 557</b>	<b>(378 677)</b>	<b>1 057 240</b>
Capitaux propres consolidés	142 274	289 607	417 315	(343 866)	505 330
Dettes financières	109 265	168 865	2 270		280 400
Passif d'impôt différé	6 794	17 963	3 902		28 659
Passifs sectoriels	59 635	212 957	5 070	(34 811)	242 851
<b>Passif total</b>	<b>317 968</b>	<b>689 392</b>	<b>428 557</b>	<b>(378 677)</b>	<b>1 057 240</b>
Emprunts et dettes financières	109 265	168 865	2 270		280 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 198	29 536	55 580		99 314
<b>Dette financière nette</b>	<b>95 067</b>	<b>139 329</b>	<b>(53 310)</b>		<b>181 086</b>
<b>Investissements</b>	<b>51 083</b>	<b>37 521</b>	<b>216</b>		<b>88 820</b>

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	220 390	445 721	3 415		669 526
Titres de participation		13 681	333 836	(343 866)	3 651
Titres mis en équivalence		18 331			18 331
Actifs d'impôt différé	496	3 448			3 944
Actifs sectoriels	45 456	188 790	74 905	(26 762)	282 389
<b>Actif total</b>	<b>266 342</b>	<b>669 971</b>	<b>412 156</b>	<b>(370 628)</b>	<b>977 841</b>
Capitaux propres consolidés	137 380	268 489	395 676	(343 866)	457 679
Dettes financières	77 558	182 122	4 796		264 476
Passif d'impôt différé	7 665	14 384	2 716		24 765
Passifs sectoriels	43 739	204 976	8 968	(26 762)	230 921
<b>Passif total</b>	<b>266 342</b>	<b>669 971</b>	<b>412 156</b>	<b>(370 628)</b>	<b>977 841</b>
Emprunts et dettes financières	77 557	182 122	4 797		264 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 350	31 765	49 446		89 561
<b>Dette financière nette</b>	<b>69 207</b>	<b>150 357</b>	<b>(44 649)</b>		<b>174 915</b>
<b>Investissements</b>	<b>65 274</b>	<b>34 984</b>	<b>82</b>		<b>100 340</b>

**6.1.3 Autres informations par secteur d'activité****31 décembre 2010***(en milliers d'euros)*

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(3 863)	(4 858)	1 186	765	(6 770)
Charge d'impôt	(14 127)	(10 391)	534		(23 984)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(2)			(2)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>62 435</b>	<b>72 996</b>	<b>(8 303)</b>		<b>127 128</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>48 076</b>	<b>47 366</b>	<b>(8 320)</b>		<b>87 122</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>48 583</b>	<b>47 616</b>	<b>(8 349)</b>		<b>87 850</b>
<b>Résultat net généré par les activités poursuivies</b>	<b>30 514</b>	<b>35 586</b>	<b>(5 849)</b>		<b>60 251</b>

**31 décembre 2009***(en milliers d'euros)*

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(4 020)	(5 108)	1 100	500	(7 528)
Charge d'impôt	(11 076)	(8 046)	(624)		(19 746)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>49 822</b>	<b>69 459</b>	<b>(7 529)</b>		<b>111 752</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>37 766</b>	<b>45 387</b>	<b>(5 438)</b>		<b>77 715</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>37 834</b>	<b>44 104</b>	<b>(5 435)</b>	<b>(5)</b>	<b>76 498</b>
<b>Résultat net généré par les activités poursuivies</b>	<b>23 658</b>	<b>30 690</b>	<b>(4 469)</b>		<b>49 879</b>

**31 décembre 2008***(en milliers d'euros)*

	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(4 500)	(8 365)	1 267	2 208	(9 390)
Charge d'impôt	(10 286)	(7 085)	(1 145)		(18 516)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>44 540</b>	<b>59 638</b>	<b>(6 718)</b>		<b>97 460</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>34 717</b>	<b>42 619</b>	<b>(4 803)</b>	<b>(81)</b>	<b>72 452</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>34 713</b>	<b>42 267</b>	<b>(4 823)</b>	<b>(65)</b>	<b>72 092</b>
<b>Résultat net généré par les activités poursuivies</b>	<b>20 518</b>	<b>27 108</b>	<b>(2 574)</b>	<b>(64)</b>	<b>44 988</b>

**6.2. Information par zone géographique**

(après élimination des opérations entre secteurs)

**31 décembre 2010***(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	944 359	436 088	69 334	1 449 781
Résultat brut d'exploitation	83 946	30 059	13 123	127 128
Résultat opérationnel courant	57 834	18 236	11 052	87 122
Résultat opérationnel	61 927	17 301	8 622	87 850
Investissements	100 747	12 113	2 960	115 820

**31 décembre 2009***(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	539 018	356 623	56 304	951 945
Résultat brut d'exploitation	70 476	28 010	13 266	111 752
Résultat opérationnel courant	50 929	16 084	10 702	77 715
Résultat opérationnel	50 239	15 538	10 721	76 498
Investissements	77 206	9 861	1 753	88 820

**31 décembre 2008***(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	653 612	477 555	61 166	1 192 333
Résultat brut d'exploitation	56 190	32 747	8 523	97 460
Résultat opérationnel courant	39 623	26 483	6 346	72 452
Résultat opérationnel	39 456	26 268	6 368	72 092
Investissements	80 880	17 184	2 276	100 340

**31 décembre 2010***(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	353 022	85 812	35 308	474 142
Titres mis en équivalence	18 327			18 327
Titres de participation	32 799	2 908		35 707
Actifs immobilisés	693 741	151 481	28 541	873 763
Actifs d'impôt différé	5 164	63	774	6 001
<b>Actif total des activités poursuivies</b>	<b>1 103 053</b>	<b>240 264</b>	<b>64 623</b>	<b>1 407 940</b>

**31 décembre 2009***(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	192 466	86 084	26 704	305 254
Titres mis en équivalence	18 328			18 328
Titres de participation	1 840	2 908		4 748
Actifs immobilisés	596 518	100 652	27 768	724 938
Actifs d'impôt différé	2 960	51	961	3 972
<b>Actif total des activités poursuivies</b>	<b>812 112</b>	<b>189 695</b>	<b>55 433</b>	<b>1 057 240</b>

**31 décembre 2008***(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	177 353	76 808	28 227	282 388
Titres mis en équivalence	18 331			18 331
Titres de participation	824	2 828		3 652
Actifs immobilisés	538 114	102 521	28 891	669 526
Actifs d'impôt différé	3 049	41	854	3 944
<b>Actif total des activités poursuivies</b>	<b>737 671</b>	<b>182 198</b>	<b>57 972</b>	<b>977 841</b>

## 7. Autres informations

### 7.1. Engagements financiers

*(en milliers d'euros)*

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>	<b>82 261</b>	<b>175 557</b>	<b>180 383</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>57 292</b>	<b>69 119</b>	<b>67 288</b>
Avals et cautions	32 621	51 621	50 488
Plafond des garanties de passif	14 000	14 000	14 000
Hypothèques et nantissements	1 392	1 372	892
Autres	9 279	2 126	1 908
<b>Engagements reçus</b>	<b>402 563</b>	<b>247 921</b>	<b>303 896</b>
Lignes de crédit confirmées	395 190	245 058	297 612
Avals et cautions	2 487	2 368	3 344
Effets escomptés non échus	1 115		2 520
Autres	3 771	495	420

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 179 millions d'euros, sur un total de 280 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2010, représentant 64 % de ce montant.

## 7.2. Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Obligations contractuelles au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Paiements dus par période			
	Total	Moins de un an	Entre 2 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes à long terme	295 491	50 766	231 521	13 204
Obligations en matière de location-financement	2 726	1 116	1 578	32
Contrats de location simple	11 893	1 904	7 130	2 859
Obligations d'achats irrévocables *	217 574	217 504	70	
Autres obligations à long terme	3 850	426	1 043	2 381
<b>Total</b>	<b>531 534</b>	<b>271 716</b>	<b>241 342</b>	<b>18 476</b>

\* Dont 217 millions d'euros au titre de la transaction Chevron (22 millions ont été versés en 2010).

Il n'y a pas d'engagements commerciaux dans le Groupe dont les montants seraient significatifs.

## 7.3. Parties liées

### 7.3.1 Transactions avec les co-entreprises

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes	Charges d'intérêts
Coentreprises					
Stocabu	384	107	1 825	368	
Sigalnor	197	152	1 468	403	
SARA	11 527	1 783	109 791	2 080	
Rubis Terminal Antwerp		33 865		251	
<b>Total (à 100 %)</b>	<b>12 108</b>	<b>35 907</b>	<b>113 084</b>	<b>3 102</b>	<b>0</b>

### 7.3.2 Rémunération des dirigeants

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour la période à 2 292 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 078 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due au titre des fonctions de Direction dans les filiales (soit 214 milliers d'euros bruts). Le montant des jetons de présence revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 86 milliers d'euros pour l'exercice 2010.

### 7.3.4 Informations relatives aux entreprises associées

Informations relatives aux entreprises associées au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes	Charges d'intérêts
<b>Norgal</b>					
Montant pris à 100 %	61	3 988	834	343	0

### 7.3.3 Droits des associés commandités sur les résultats de la Société

La rémunération des associés commandités relève de l'article 56 des statuts. Les associés commandités perçoivent pour chaque exercice social un dividende calculé en fonction de la performance boursière globale des actions de Rubis. Ce dividende s'élève pour 2010 à 5 682 405 euros.

## 7.4. Événements importants survenus au cours de l'exercice

### Activité Rubis Énergie – Pôle Caraïbes

À la suite des mouvements sociaux d'octobre et de décembre 2008 aux Antilles et en Guyane, le gouvernement a décidé, de manière unilatérale, de baisser les prix des carburants et a cessé d'appliquer le décret de 2003 qui régit la structure des prix à la pompe. La SARA (pour les Antilles) et Rubis Antilles Guyane (pour la Guyane) ont déposé des demandes de compensation auprès de l'Administration pour non-application du décret de 2003.

Au début du mois de juillet 2009, la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a émis un avis favorable à un projet de décret d'avance visant à compenser dans de brefs délais le préjudice subi.

Les négociations entre la SARA, Rubis Antilles Guyane et les pouvoirs publics ont abouti à l'application d'un nouveau décret. La totalité des demandes de compensation ont été encaissées par La SARA et Rubis Antilles Guyane. Le 8 novembre 2010 entrait en vigueur un nouveau décret réglementant le prix des carburants dans les DOM.



## Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

	MAZARS					
	Montant HT			%		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	235,0	223,0	183,0	20,0 %	27,0 %	28,0 %
Filiales intégrées globalement	494,0	492,0	454,2	42,0 %	59,6 %	69,5 %
Rubis Énergie	420,0	450,0	379,0			
Rubis Terminal	74,0	42,0	75,2			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	447,5	111,0	16,0	38,0 %	13,4 %	2,5 %
Rubis Énergie	374,2	111,0	16,0			
Rubis Terminal	73,3					
<b>Sous-total</b>	<b>1 176,5</b>	<b>826,0</b>	<b>653,2</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
<b>Sous-total</b>						
<b>Total</b>	<b>1,176,5</b>	<b>826,0</b>	<b>653,2</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

	SCP MONNOT & GUIBOURT					
	Montant HT			%		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	110,0	100,0	47,0	61,1 %	60,6 %	42,5 %
Filiales intégrées globalement	70,0	65,0	63,5	38,9 %	39,4 %	57,5 %
Rubis Énergie	40,0	24,0	23,5			
Rubis Terminal	30,0	41,0	40,0			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Rubis Énergie						
Rubis Terminal						
<b>Sous-total</b>	<b>180,0</b>	<b>165,0</b>	<b>110,5</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
<b>Sous-total</b>						
<b>Total</b>	<b>180,0</b>	<b>165,0</b>	<b>110,5</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

	AUTRES					
	Montant HT			%		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	68,0	60,0	59,5	39 %	50 %	75 %
Rubis Énergie	58,0	60,0	59,5			
Rubis Terminal	10,0					
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	107,0	60,0	19,6	61 %	50 %	25 %
Rubis Énergie	107,0	60,0	19,6			
Rubis Terminal						
<b>Sous-total</b>	<b>175,0</b>	<b>120,0</b>	<b>79,1</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
<b>Sous-total</b>						
<b>Total</b>	<b>175,0</b>	<b>120,0</b>	<b>79,1</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>



## Nantissements d'actifs au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Dettes garanties	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste d'actif (b)	% a/b
<b>Sur immobilisations corporelles</b>						
Vitogaz Maroc	27/09/2005	27/09/2012	313	895		
<b>Total Vitogaz Maroc</b>			<b>313</b>	<b>895</b>	<b>10,605</b>	<b>8 %</b>
<b>Sur immobilisations financières</b>						
Vitogaz <sup>(1)</sup>	30/09/2005	21/06/2012	21 250	107 715		
Vitogaz <sup>(2)</sup>	22/10/2007	31/12/2012	8 700	37 442		
Vitogaz <sup>(3)</sup>	31/01/2008	30/06/2013	0	9 449		
Vitogaz <sup>(4)</sup>	08/01/2008	30/06/2013	0	6 916		
Vitogaz <sup>(5)</sup>	15/12/2008	30/06/2013	0	23 000		
Vitogaz <sup>(6)</sup>			300	1 139		
Total Vitogaz			30 250	185 661	362 790	51 %
<b>Rubis Terminal <sup>(6)</sup></b>	<b>01/01/2008</b>	<b>16/03/2014</b>	<b>50 000</b>	<b>35 071</b>		
<b>Total Rubis Terminal</b>			<b>50 000</b>	<b>35 071</b>	<b>69 773</b>	<b>50 %</b>
<b>Total des dettes garanties</b>			<b>80 563</b>			

Le % nanti du total du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2010 est de 16 %

<i>Filiales nanties</i>	<i>Nombre d'actions nanties</i>	<i>% du capital nanti</i>
(1) Rubis Antilles Guyane	53 250	100 %
(2) Vitogaz Switzerland	100	100 %
(3) Vitogas España	672 269	100 %
(4) Vitogaz Czech Republic	1	100 %
(5) Fuel Supplies Channel	6 506 000	100 %
(6) Vitocorse	10 000	100 %
(6) Rubis Terminal BV	328 000	100 %

## Nantissements d'actions des filiales nanties

### Rubis Antilles Guyane

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Consortium bancaire : Agent Calyon CRCAM Île-de-France Crédit du Nord CIC HSBC BNP Paribas LCL Natixis	30/09/2005	21/06/2012	Remboursement total de l'emprunt	53 250	100 %
<b>Total</b>					<b>53 250</b>	<b>100 %</b>

### Vitogaz Switzerland

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Natixis	22/10/2007	31/12/2012	Remboursement total de l'emprunt	100	100 %
<b>Total</b>					<b>100</b>	<b>100 %</b>

### Vitogas España

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	31/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	672 269	100 %
<b>Total</b>					<b>672 269</b>	<b>100 %</b>

### Vitogaz Czech Republic

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	08/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	1	100 %
<b>Total</b>					<b>1</b>	<b>100 %</b>

### Fuel Supplies Channel

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	15/12/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	6 506 000	100 %
<b>Total</b>					<b>6 506 000</b>	<b>100 %</b>

**Vito Corse**

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Natixis	22/12/2009	31/12/2012	Remboursement total de l'emprunt	10 000	100 %
<b>Total</b>					<b>10 000</b>	<b>100 %</b>

**Rubis Terminal BV**

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Pourcentage d'actions nanties de l'émetteur
Rubis Terminal	BNP PARIBAS	01/01/2008	16/03/2014	Remboursement total de l'emprunt	328 000	100 %
<b>Total</b>					<b>328 000</b>	<b>100 %</b>

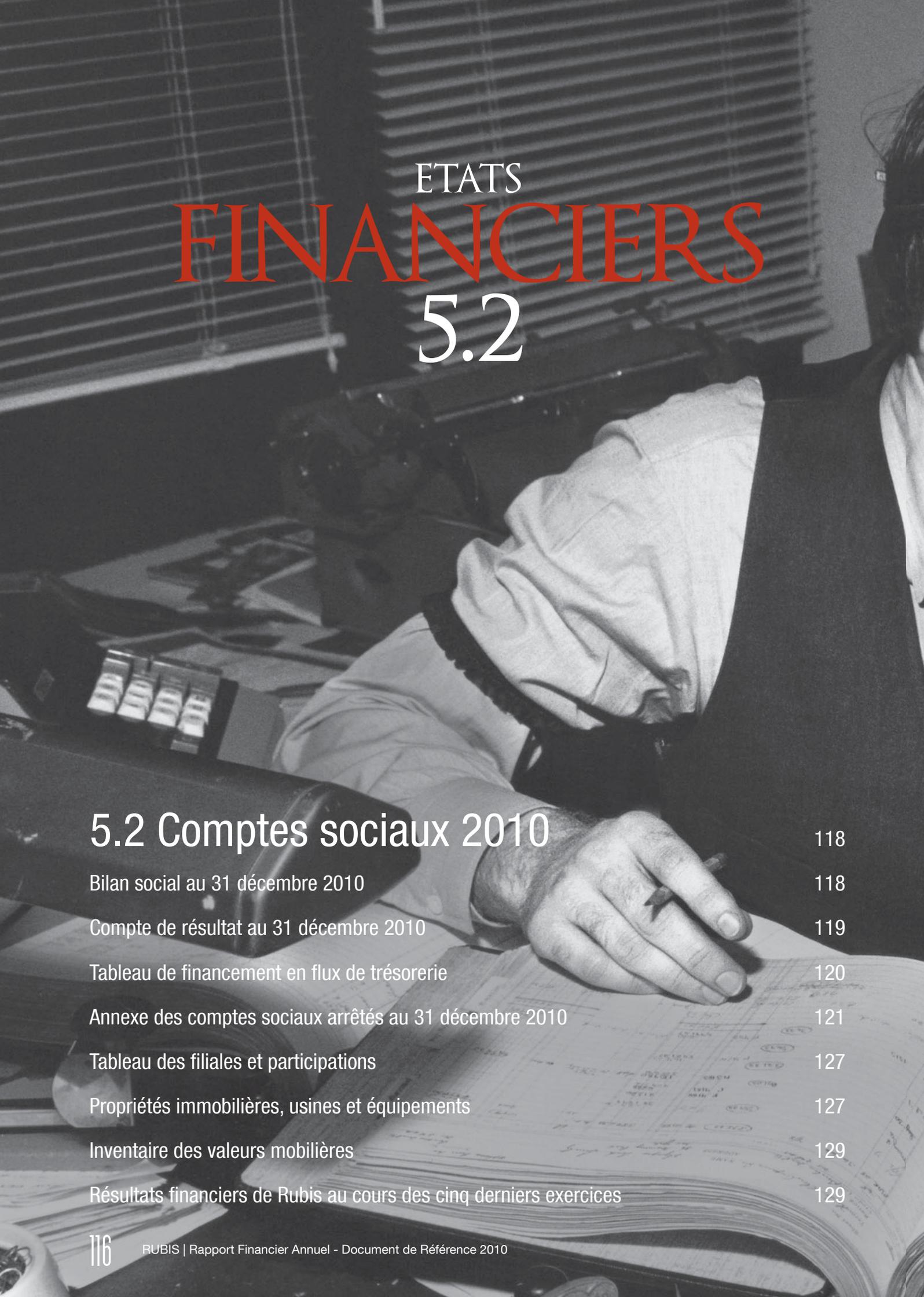
**Engagements donnés***(en milliers d'euros)***31/12/2010**

Dettes garanties par des sûretés réelles	82 261
Dettes garanties par des avals, cautions et autres garanties	77 089
Avais, cautions et autres garanties données	57 292
<b>Total</b>	<b>216 642</b>

**Engagements reçus***(en milliers d'euros)***31/12/2010**

Avais, cautions et autres garanties reçues	7 373
Lignes de crédit confirmées	395 190
<b>Total</b>	<b>402 563</b>

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 179 millions d'euros, sur un total de 280 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2010, représentant 64 % de ce montant.



ETATS  
**FINANCIERS**  
5.2

<b>5.2 Comptes sociaux 2010</b>	118
Bilan social au 31 décembre 2010	118
Compte de résultat au 31 décembre 2010	119
Tableau de financement en flux de trésorerie	120
Annexe des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2010	121
Tableau des filiales et participations	127
Propriétés immobilières, usines et équipements	127
Inventaire des valeurs mobilières	129
Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices	129



- Une *qualité,*  
c'est un *défaut*  
qui sait se rendre  
*utile*

TOUT ÇA POUR ÇA (1992)

Remerciements à la société Les Films 13/Claude Lelouch.



## 5.2 COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

### Bilan social au 31 décembre 2010

#### Actif

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements ou provisions	Net 2010	Net 2009	Net 2008
<b>Actif immobilisé</b>						
Immobilisations incorporelles et corporelles		1 192	478	714	593	424
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3.1	332 767		332 767	333 879	333 879
Autres immobilisations financières	3.2	745		745	464	769
<b>Total (I)</b>		<b>334 704</b>	<b>478</b>	<b>334 226</b>	<b>334 936</b>	<b>335 072</b>
<b>Actif circulant</b>						
Autres créances	3.4	182 724		182 724	35 987	27 857
Valeurs mobilières de placement	3.3	133 617		133 617	57 091	50 952
Disponibilités		448		448	256	165
Charges constatées d'avance		129		129	119	170
<b>Total (II)</b>		<b>316 918</b>		<b>316 918</b>	<b>93 453</b>	<b>79 144</b>
<b>Total général (I + II)</b>		<b>651 622</b>	<b>478</b>	<b>651 144</b>	<b>428 389</b>	<b>414 216</b>

#### Passif

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2010	2009	2008
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		70 348	54 109	51 481
Primes d'émission		403 506	225 226	206 773
Réserve légale		7 035	5 411	5 148
Réserve indisponible		1 763	1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626	94 626
Report à nouveau		5 405	13 167	12 515
Bénéfice de l'exercice		62 020	28 462	27 934
<b>Total (I)</b>	3.5	<b>644 703</b>	<b>422 764</b>	<b>400 240</b>
<b>Provisions pour risques et charges (II)</b>	3.6	<b>1 053</b>	<b>1 127</b>	<b>3 386</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 080	2 028	4 543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.7	1 589	620	253
Dettes fiscales et sociales	3.7	1 665	1 851	5 794
Autres dettes	3.7	54		
<b>Total (III)</b>		<b>5 388</b>	<b>4 499</b>	<b>10 590</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>651 144</b>	<b>428 389</b>	<b>414 216</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Prestations de services	<b>4 028</b>	3 964	4 219
Autres produits	<b>0</b>		
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 028</b>	<b>3 964</b>	<b>4 219</b>
Autres achats et charges externes	<b>2 473</b>	2 302	1 768
Impôts taxes et versements assimilés	<b>117</b>	185	132
Frais de personnel	<b>1 827</b>	1 531	1 482
Dotations aux amortissements sur immobilisations	<b>62</b>	47	53
Dotations et reprises de provisions sur actif circulant			(645)
Dotations et reprises de provisions pour litiges	<b>(26)</b>	(2 270)	(1 350)
Autres charges	<b>2 165</b>	2 148	2 130
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(389)</b>	<b>(54)</b>	<b>837</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2 590)</b>	<b>21</b>	<b>649</b>
Produits financiers de participation	<b>58 317</b>	26 288	23 856
Produits financiers d'autres valeurs mobilières	<b>1 450</b>	1 334	1 653
Autres intérêts	<b>760</b>	490	2 213
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	<b>267</b>	180	290
Dotations aux provisions financières	<b>0</b>	(11)	(14)
Reprises de provisions financières	<b>49</b>	14	12
Intérêts et charges assimilées	<b>(620)</b>	(426)	(678)
<b>Résultat financier</b>	<b>60 223</b>	<b>27 870</b>	<b>27 332</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>57 633</b>	<b>27 891</b>	<b>27 981</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 863</b>	<b>(0)</b>	<b>(4)</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(524)</b>	<b>(571)</b>	<b>43</b>
<b>Résultat net total</b>	<b>62 020</b>	<b>28 462</b>	<b>27 934</b>



## Tableau de financement en flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
<b>Activité opérationnelle</b>			
Résultat de l'exercice	62 020	28 462	27 934
Amortissements et provisions	(85)	(2 226)	(2 037)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	(3 863)	0	720
<b>Capacité d'autofinancement (a)</b>	<b>58 072</b>	<b>26 236</b>	<b>26 617</b>
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (b) :	(146 147)	(11 655)	9 161
★ Créances d'exploitation	(146 985)	(8 079)	5 651
★ Dettes d'exploitation	838	(3 576)	3 510
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (a + b) (I)</b>	<b>(83 075)</b>	<b>14 581</b>	<b>35 778</b>
<b>Activité investissement</b>			
★ Cession des titres Lasfargaz <sup>(1)</sup>	4 995		
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :			
★ branche stockage <sup>(2)</sup>			(29 826)
★ branche butane propane française			
★ branche butane propane hors France			
Autres	(173)	103	(264)
<b>Trésorerie affectée aux investissements (II)</b>	<b>4 822</b>	<b>103</b>	<b>(30 090)</b>
<b>Cash-flow généré par l'activité (I) + (II)</b>	<b>(83 253)</b>	<b>14 684</b>	<b>5 688</b>
<b>Financement</b>			
Augmentation (diminution) des dettes financières	52	(2 515)	4 504
Augmentation des capitaux propres	196 143	21 343	18 359
Dividende mis en paiement	(36 224)	(27 282)	(26 571)
<b>Trésorerie résultant du financement (III)</b>	<b>159 971</b>	<b>(8 454)</b>	<b>(3 708)</b>
<b>Variation globale de la trésorerie (I) + (II) + (III)</b>	<b>76 718</b>	<b>6 230</b>	<b>1 980</b>
Trésorerie disponible au début de la période	57 347	51 117	49 137
Variation globale de la trésorerie	76 718	6 230	1 980
Trésorerie disponible à la fin de la période	134 065	57 347	51 117
Dettes financières	(2 080)	(2 028)	(4 543)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	131 985	55 319	46 574

(1) Reclassement interne au Groupe.

(2) Augmentation du capital de Rubis Terminal.

## Annexe des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2010

SOMMAIRE DES NOTES	
1. Présentation de la Société	121
2. Règles et méthodes comptables	121
3. Notes relatives à certains postes du bilan	122
4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat	125
5. Autres informations	126

### 1. Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- ★ l'activité Rubis Terminal, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal (anciennement Compagnie Parisienne des Asphaltes) et les sociétés que celle-ci détient dans le stockage de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agro-alimentaires ;
- ★ l'activité Rubis Énergie, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL).

### 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis sont présentés en euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes :

#### 2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

	Durée	Mode
★ Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans	Linéaire
★ Agencements et installations	4 à 10 ans	Linéaire
★ Matériel de bureau	4 à 5 ans	Linéaire
★ Mobilier	4 à 10 ans	Linéaire
★ Matériel de transport	5 ans	Linéaire

#### 2.2. Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

#### 2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode « premier entré-premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- ★ pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM, à la valeur du marché ;
- ★ pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

#### 2.4. Engagements en matière de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 73 milliers d'euros, charges sociales comprises. L'évaluation a été réalisée selon la méthode rétrospective.

#### 2.5. Chiffre d'affaires

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

#### 2.6. Calcul de l'impôt

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.



### 3. Notes relatives à certains postes du bilan

#### 3.1. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2010	Valeur nette au 31 décembre 2009	Valeur nette au 31 décembre 2008
Titres de participations	332 767	333 879	333 879
Provisions sur titres			
<b>Total</b>	<b>332 767</b>	<b>333 879</b>	<b>333 879</b>

La variation du montant des titres de participation est relative à un reclassement interne au Groupe des actions de la société Lasfargaz.

la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

#### 3.2. Actions propres

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2007 a autorisé le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer

Au 31 décembre 2010, Rubis possède 6 594 actions Rubis pour un prix d'achat de 511 milliers d'euros. Ce montant figure en « Autres immobilisations financières » pour une valeur nette de 511 milliers d'euros.

#### 3.3. Portefeuille de valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2010, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 133 617 milliers d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2010	Valeur brute au 31/12/2009	Valeur brute au 31/12/2008	Valeur de marché au 31/12/2010 <sup>(1)</sup>
SICAV	78 499	1 711	2 956	78 499
Actions	2	2	2	2
Titres de créances négociables	10 650	10 415	6 890	10 650
Fonds communs de placement	33 129	34 786	32 215	33 139
Intérêts à recevoir sur Fonds communs de placement	11 161	9 940	8 842	11 161
Intérêts à recevoir sur Titres de créances négociables	176	237	47	176
<b>Total</b>	<b>133 617</b>	<b>57 091</b>	<b>50 952</b>	<b>133 628</b>

(1) Valeur de marché définitive au 31 décembre 2010.

#### 3.4. Créances

##### 3.4.1 État des échéances

(en milliers d'euros)	À moins de un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Autres créances	182 079	645	0

##### 3.4.2 Les autres créances d'un montant de 182 724 milliers d'euros sont constituées de créances sur le Trésor Public français, sur le Trésor italien et de créances intragroupes :

- ★ 645 milliers d'euros de crédit d'impôt à recevoir du Trésor italien,
- ★ 181 364 milliers d'euros de créances intragroupes,
- ★ 613 milliers d'euros de créances sur le Trésor Public français,
- ★ 102 milliers d'euros de créances diverses.

### 3.5 Capitaux propres

#### Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres au début de l'exercice	422 764	400 240	380 518
Augmentation de capital	16 239	2 628	1 807
Augmentation de la prime d'émission	178 280	18 453	16 371
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	1 624	263	181
Distribution de dividende	(31 472)	(27 282)	(24 332)
Rémunération des associés commandités	(4 752)	0	(2 239)
Résultat de l'exercice	62 020	28 462	27 934
Capitaux propres à la fin de l'exercice	644 703	422 764	400 240

Le capital est composé de 14 069 575 actions entièrement libérées de 5 euros chacune et s'élève à 70 348 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 23 806 actions nouvelles dont 119 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 047 milliers d'euros à la prime d'émission, soit 43,98 euros par action. Un montant de 18 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions, a donné lieu à une augmentation de capital de 510 406 actions nouvelles dont 2 552 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 25 607 milliers d'euros à la prime d'émission soit 50,17 euros par action. Un montant de 130 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 42 567 actions gratuites ont été attribuées définitivement au prix du nominal de l'action Rubis, soit 5 euros par action. Cette attribution a donné lieu à une augmentation de capital de 213 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale par prélèvement sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 13 399 options ont été levées pour un prix de souscription de 22,70 euros par action, soit un montant global de 304 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 13 399 actions nouvelles dont 67 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 237 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 17,70 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 1 000 options ont été levées pour un prix de souscription de 27,90 euros par action, soit un montant global de 28 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 1 000 actions nouvelles dont 5 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 23 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 22,90 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 2 107 options ont été levées pour un prix de souscription de 46,59 euros par action, soit un

montant global de 98 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 2 107 actions nouvelles dont 10 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 88 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 41,59 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 127 913 options ont été levées pour un prix de souscription de 51,90 euros par action, soit un montant global de 6 639 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 127 913 actions nouvelles dont 640 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 5 999 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 46,90 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, 5 116 options ont été levées pour un prix de souscription de 55,10 euros par action, soit un montant global de 282 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 5 116 actions nouvelles dont 26 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 256 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 50,10 euros par action.

Un montant de 6 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés aux augmentations de capital sur options levées, a été imputé sur la prime d'émission.

Rubis a mis en place, le 18 janvier 2010, avec Calyon, une convention de « Ligne de capital » lui garantissant des augmentations de capital successives dont le montant cumulé sera inférieur à 10 % du capital social, à un prix de souscription faisant ressortir, au moment de chaque émission, une décote de 8 % par rapport au cours moyen pondéré des 3 jours de bourse précédant sa fixation. La mise en place de cette convention a donné lieu aux augmentations de capital suivantes :

- ★ 21 240 actions nouvelles dont 106 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 068 milliers d'euros à la prime d'émission soit 50,27 euros par action ;
- ★ 25 000 actions nouvelles dont 125 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 269 milliers d'euros à la prime d'émission soit 50,77 euros par action ;



- ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 734 milliers d'euros à la prime d'émission soit 54,68 euros par action ;
  - ★ 30 000 actions nouvelles dont 150 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 606 milliers d'euros à la prime d'émission soit 53,54 euros par action ;
  - ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 726 milliers d'euros à la prime d'émission soit 54,53 euros par action ;
  - ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 168 milliers d'euros à la prime d'émission soit 54,20 euros par action ;
  - ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 219 milliers d'euros à la prime d'émission soit 55,49 euros par action ;
  - ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 875 milliers d'euros à la prime d'émission soit 57,50 euros par action ;
  - ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 304 milliers d'euros à la prime d'émission soit 57,61 euros par action ;
  - ★ 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 387 milliers d'euros à la prime d'émission soit 59,68 euros par action ;
  - ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 107 milliers d'euros à la prime d'émission soit 62,14 euros par action ;
  - ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 230 milliers d'euros à la prime d'émission soit 64,59 euros par action ;
  - ★ 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 342 milliers d'euros à la prime d'émission soit 66,84 euros par action.
- Un montant de 568 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.
- Le Collège de la Gérance a constaté en date du 24 décembre 2010 une augmentation de capital d'un montant nominal de 9 926 milliers d'euros par la création de 1 985 277 actions nouvelles de 5 euros de valeur nominale et une prime d'émission d'un montant total de 117 131 milliers d'euros. Un montant de 584 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.
- Un montant de 1 624 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.
- Au 31 décembre 2010, Rubis possédait 6 594 actions d'autocontrôle.

Les modalités des plans d'option de souscription d'options d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2010 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

### Option de souscription d'options

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros) après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2010	Nombre d'options exercées au 31/12/2010	Nombre d'options attribuées en 2010 en réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010	Nombre d'options non exercées au 31/12/2010
17 juillet 2001	222 939	22,70		222 939		
13 décembre 2002	12 349	24,400		12 349		
19 janvier 2004	25 270	26,85		13 635	455	12 090
29 juillet 2004	3 160	31,76			124	3 284
12 juillet 2005	4 214	44,83		2 107	83	2 190
27 juillet 2006	309 390	49,95	21 371	127 913	6 274	166 380
17 novembre 2006	5 116	55,10		5 116		0
29 août 2007	4 000	56,15			157	4 157
12 février 2008	11 900	50,90			466	12 366
4 juin 2008	5 000	54,91			196	5 196
22 juillet 2009	360 000	48,12			14 088	374 088
<b>TOTAL</b>	<b>963 338</b>		<b>21 371</b>	<b>384 059</b>	<b>21 843</b>	<b>579 751</b>

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros) après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros) après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010
19 janvier 2004	12 090	18/01/2014	26,85	12 090	26,85
29 juillet 2004	3 284	28/07/2014	31,76	3 284	31,76
12 juillet 2005	2 190	11/07/2015	44,83	2 190	44,83
27 juillet 2006	166 380	26/07/2012	49,95	166 380	49,95
29 août 2007	4 157	28/08/2013	56,15		
12 février 2008	12 366	11/02/2013	50,90		
4 juin 2008	5 196	03/06/2014	54,91		
22 juillet 2009	374 088	21/07/2014	48,12		
<b>TOTAL</b>	<b>579 751</b>			<b>183 944</b>	

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options des Plans du 27 juillet 2006, du 17 novembre 2006, du 29 août 2007 et du 4 juin 2008.

### Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées après réajustement suite à l'augmentation de capital du 24/12/2010	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 décembre 2010
12 février 2008	1 768	
4 juin 2008	728	
22 juillet 2009	53 164	
<b>TOTAL</b>	<b>55 660</b>	<b>0</b>

### 3.6. Provisions pour risques et charges

Une provision couvrant l'appréciation de risques dans le cadre de litiges liés à la cession, en 2006, des titres de la société Ipem, est inscrite au bilan au 31 décembre 2010 pour un montant de 1 053 milliers d'euros.

### 3.7. Dettes d'exploitation

Les charges à payer s'élèvent à 1 099 milliers d'euros dont 143 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 80 milliers d'euros les intérêts courus et 823 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales, et 54 milliers d'euros diverses charges à payer. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation.

Toutes les dettes d'exploitation inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

### 3.8. Éléments concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)

Créances	181 364
Dettes	504
Produits de participations	58 317
Produits financiers et charges financières nets	753

## 4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### 4.1. Dotations et reprises de provisions pour litiges

Les dotations et reprises de provisions pour litiges correspondent pour la totalité à la reprise partielle de la provision pour risques, constatée suite au suivi et à la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM, filiale italienne de Rubis cédée en 2006.

### 4.2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 3 863 milliers d'euros est constitué par la plus-value sur la cession intragroupe des actions de la société Lasfargaz.



### 4.3. Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut d'impôt	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun	(2 357)	34,43 %	(812)	(91)	(903)
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	1 995	34,43 %	687	-	687
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale			(308)	-	(308)

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales, qui prévoit l'exonération des dividendes versés par les filiales, dans les conditions prévues par la loi de finances pour 2001.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale Rubis Terminal. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis Terminal, Rubis Stockage. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis, Vitogaz ainsi que ses filiales Rubis Antilles Guyane, SIGL, HP Trading, Sicogaz et Starogaz.

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du Groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante :

- ★ les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- ★ les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère,
- ★ les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

### 5.2. Engagements hors bilan

#### Engagements donnés

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Filiale	Sous-filiale	
Cautionnement solidaire		Vitogaz Madagascar	1 589
Lettre d'intention		Vitogaz Sénégal	1 139
		Lasfargaz	657
	Kelsey		1 871

#### Engagements reçus

En décembre 2005, une couverture de type CAP a été mise en place sur un montant de 10 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en anticipation de la mise en place de nouveaux emprunts. Les charges et produits correspondants sont inscrits en résultat financier et représentent une charge de 60 milliers d'euros pour l'exercice 2010.

Rubis dispose de lignes de crédit confirmées pour un montant de 339,9 millions d'euros au 31 décembre 2010.

### 4.4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2004, les réserves spéciales des plus-values à long terme existantes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ont perdu leur statut particulier : elles cessent d'être incorporables au capital ou de pouvoir servir à apurer des pertes.

Les sociétés étaient tenues de les libérer durant l'année 2005 contre le paiement d'une taxe exceptionnelle de 2,5 % tenant lieu de complément d'impôt sur les sociétés jusqu'à présent. Cette taxe s'élevait pour Rubis à 2 403 milliers d'euros, à la place d'un impôt complémentaire qui aurait dû être supporté pour 15 513 milliers d'euros en cas de distribution de ses réserves spéciales avant la parution de la loi de finances rectificative pour 2004.

## 5 Autres informations

### 5.1. Effectif

L'effectif au 31 décembre 2010 est de 8 personnes.

### 5.3. Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2010 à 2 078 milliers d'euros. Les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants.

Le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil de Surveillance est de 86 milliers d'euros.

## Tableau des filiales et participations

	Vitogaz SA	Rubis Terminal SA	Kelsey	Coparef SA
Capital	187 500 000	4 575 000	748	40 000
Capitaux propres autres que le capital	108 558 547	61 136 921	593 228	180 785
Quote-part du capital détenu en %	100,00 %	99,11 %	100,00 %	99,97 %
Valeur brute comptable des titres détenus	250 002 830	82 725 939	3 663	34 164
Valeur nette comptable des titres détenus	250 002 830	82 725 939	3 663	34 164
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	134 082 064	44 632 472	-	1 794
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	126 665 910	239 460 934	21 292 158	-
Résultat net du dernier exercice clos	23 036 297	24 860 705	551 100	(4 342)
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2010	23 250 000	34 676 282	391 236	-

## Propriétés immobilières, usines et équipements

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans le tableau ci-dessous :

### Rubis Terminal

Les propriétés immobilières de cette branche d'activité sont des dépôts situés en France, en Belgique et aux Pays-Bas ayant tous pour objet le stockage de produits liquides.

Société	Site	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
Rubis stockage	Salaise (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve-La-Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Village Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint-Priest (69)	Propriété	Propriété
Stockbrest	Brest (29)	Propriété et convention d'affermage	Propriété et convention d'affermage
Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété
DPLC	Ajaccio (Corse)	Propriété	Propriété
	Bastia (Corse)	Baux	Propriété



## Rubis Énergie

Pays	Site	Activité	
FRANCE	Vitogaz, HP Trading et Starogaz <i>La Défense</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac, de GPL-carburant et Trading de GPL	
	Sicogaz <i>Quéven (56)</i> <i>Brûlon (72)</i>	Centres de stockage GPL	
	Signalnor <i>Le Havre (76)</i> <i>Hauconcourt (57)</i>	Centre emplisseur et centre de stockage GPL	
	Rubis Antilles Guyane <i>Abymes – Guadeloupe</i> <i>Le Lamentin-Martinique</i> <i>Kourou – Guyane française</i>	Distribution de GPL et de produits pétroliers : ★ 53 stations-service dont 36 sur terrain en toute propriété ★ 2 dépôts bitumes dont un sur terrain en toute propriété ★ 2 dépôts produits blancs dont un sur terrain en toute propriété	
	Stocabu <i>Guadeloupe</i>	Centre de stockage GPL (terrain du Port Autonome)	
	SIGL <i>Guadeloupe</i>	Centre emplisseur GPL (terrain du Port Autonome)	
	Frangaz <i>La Défense</i>	Distribution de GPL en bouteilles	
	Vito Corse <i>Bastia (20)</i>	Distribution de produits pétroliers ★ 38 stations-service dont 3 sur terrain en toute propriété	
	EUROPE	Vitogaz Czech Republic <i>Kralupi – Horka – Hnevice</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac, de GPL-carburant et Trading de GPL
		Vitogaz Deutschland <i>Oldenburg</i>	Distribution de GPL en vrac et de GPL-carburant
		Vitogaz Espana <i>Barcelone – Tarragone – Totana – Sober – Puig Reig</i>	Distribution de GPL en vrac et de GPL-carburant
		Vitogaz Switzerland <i>Cornaux – Niederhasli – Wintherthur - Rancate</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac et de GPL-carburant
		Fuel Supplies C. I. <i>Guernsey - Jersey</i>	Distribution de produits pétroliers : ★ 27 stations-service ★ 2 dépôts de stockage de fuels ★ 2 dépôts aviation ★ Soutes marine
		MAROC	Vitogaz Maroc <i>Casablanca</i> Lasfargaz <i>Jorf Lasfar</i>
OCÉAN INDIEN			Vitogaz Madagascar <i>Antananarivo Mahajanga</i>
	Vitogaz Comores <i>Moroni (Grande Comore)</i>		Distribution de GPL en bouteilles
SÉNÉGAL	Vitogaz Sénégal <i>Dakar</i>	Distribution de GPL en bouteilles et vrac Stockage et centre emplisseur de bouteilles (Dakar)	
BERMUDES	Rubis Energy Bermuda <i>St.-Georges</i>	Distribution de produits pétroliers y compris GPL : ★ 12 stations-service dont 2 sur terrain en toute propriété ★ 2 dépôts de stockage de fuels ★ 1 dépôt de stockage de GPL ★ Soutes marine	

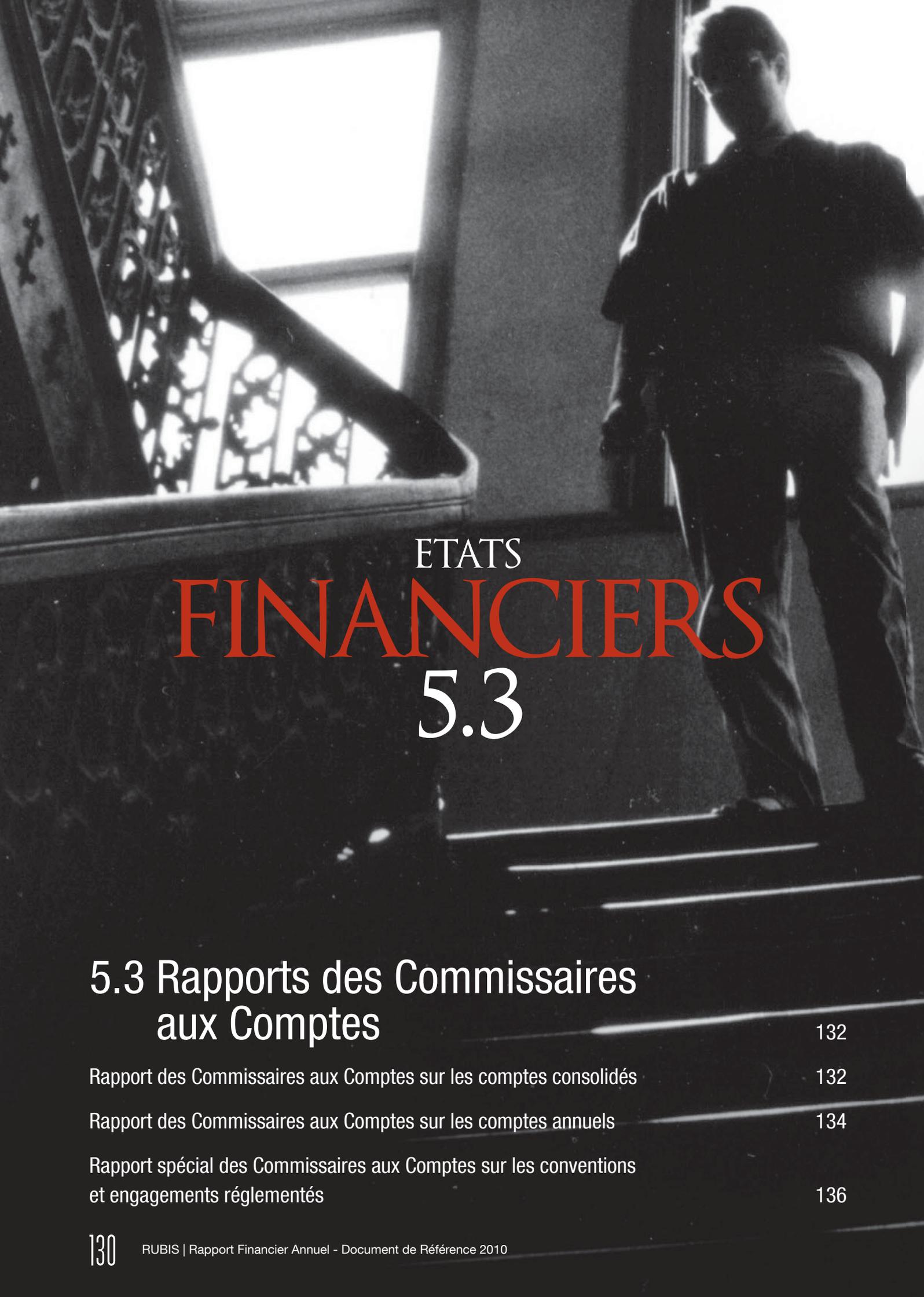
## Inventaire des valeurs mobilières

	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31 décembre 2010 (en euros)
<b>I - Actions et parts sociales</b>		
<b>Titres de participations français :</b>		
Coparef	2 494	34 164
Cofidevic	1	15
Rubis Terminal	297 319	82 725 939
Vitogaz	7 499 995	250 002 830
<b>Titres de participations étrangers :</b>		
KELSEY	1 000	3 663
<b>Total Titres de Participations</b>	-	<b>332 766 611</b>
<b>OPCVM. :</b>		
Sicav SG Monétaire Plus	3 340	77 570 531
Sicav CPR Cash	42	928 610
FCP SGAM Invest Cash Euro	249	563 322
<b>Autres :</b>		
Fonds AGIPI	-	15 407 156
Fonds Open Capital		23 297 453
Fonds Republic Evolution		5 021 599
Compte à terme CIC		5 690 781
Compte à terme Société Générale		5 135 548
Actions diverses :	-	1 709
<b>Total OPCVM et assimilés</b>	-	<b>133 616 710</b>

## Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	43 591 115	49 673 830	51 481 345	54 108 720	<b>70 347 875</b>
Nombre d'actions émises	8 718 223	9 934 766	10 296 269	10 821 744	<b>14 069 575</b>
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 973 333	5 112 591	4 218 181	3 964 355	<b>4 028 225</b>
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	8 608 006	35 495 105	26 037 615	25 664 382	<b>61 483 115</b>
Impôt sur les bénéfices	579 161	(2 392 267)	42 770	571 395	<b>524 035</b>
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	15 491 820	37 097 079	27 934 325	28 462 138	<b>62 020 150</b>
Montant des bénéfices distribués aux associés	18 972 086	26 570 397	27 372 547	36 223 523	<b>49 645 681<sup>(1)</sup></b>
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	0,92	3,81	2,52	2,32	<b>4,33</b>
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1,78	3,73	2,71	2,63	<b>4,41</b>
Dividende attribué à chaque action	2,14	2,45	2,65	2,85	<b>3,05<sup>(1)</sup></b>
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	8	8	8	8	<b>8</b>
Montant de la masse salariale	864 828	882 762	954 059	947 290	<b>953 312</b>
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	430 501	441 729	506 685	493 161	<b>547 599</b>

(1) Montant proposé à l'AGM du 9 juin 2011.



ETATS  
**FINANCIERS**  
5.3

## 5.3 Rapports des Commissaires aux Comptes

	132
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	132
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	134
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	136



*- Ca sent la fraude fiscale...*

*- À quoi tu sens ça ?*

*- À l'épaisseur de la moquette*

TENUE DE SOIRÉE (1986)  
Réalisateur/Auteur scénario : Bertrand Blier



## 5.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- ★ le contrôle des comptes consolidés de la société Rubis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ★ la justification de nos appréciations ;
- ★ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, des nouvelles normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ».

#### II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ★ comme indiqué aux paragraphes 2.12 et 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actif ».

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à l'analyse de la méthodologie adoptée et de sa mise en œuvre et apprécié le caractère raisonnable des appréciations retenues ;

- ★ les notes 2.18 et 4.11 « Provisions » exposent les critères retenus pour l'application de la norme IAS 37 « Provisions ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et les données sur lesquelles se fondent ces estimations ;
- ★ la note 2.19 « Avantages au personnel » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 4.12 « Avantages au personnel » aux états financiers fournit une information appropriée.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;

★ les notes 2.24 et 4.6 de l'annexe exposent les modalités de reconnaissance des allègements futurs d'impôts découlant de l'utilisation probable de reports fiscaux déficitaires lorsque leur utilisation peut-être raisonnablement anticipée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour estimer les résultats taxables futurs justifiant le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

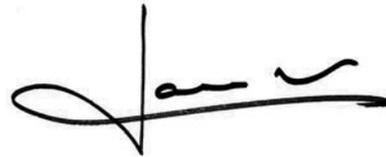
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes



Jean-Louis Monnot  
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro  
MAZARS



# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- ★ le contrôle des comptes annuels de la société Rubis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ★ la justification de nos appréciations ;
- ★ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## II – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Nous avons par ailleurs vérifié l'application des dispositions de l'article 56 des statuts relatives à la détermination des droits des associés commandités aux résultats de l'exercice.

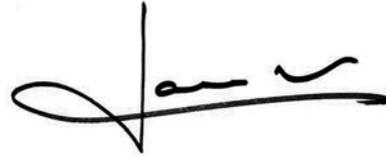
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes



Jean-Louis Monnot  
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro  
MAZARS



## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du Code de commerce.

### Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### 1. Convention d'Assistance entre Rubis et Rubis Terminal du 30 juillet 1993

Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 30 juillet 1993, modifiée par les avenants n° 1 du 18 décembre 1996, n° 2 du 8 novembre 1999, n° 3 du 9 mars 2004, n° 4 du 10 septembre 2009.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a facturé à la société Rubis Terminal, au titre de l'exercice 2010, une redevance forfaitaire hors taxe de 1 901 522 euros.

#### 2. Convention d'Assistance entre Rubis et Vitogaz du 23 décembre 1994

Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 23 décembre 1994, modifiée par les avenants n° 1 du 9 décembre 1996, n° 2 du 8 octobre 1999, n° 3 du 19 novembre 2001, n° 4 du 30 juin 2006, n° 5 du 13 novembre 2007 et n° 6 du 25 septembre 2009.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a facturé à la société Vitogaz, au titre de l'exercice 2010, une redevance forfaitaire hors taxe de 2 122 704 euros.

#### 3. Convention d'intégration fiscale

Convention d'intégration fiscale conclue en date du 9 juin 2006 entre votre Société et les sociétés Rubis Terminal, Rubis Stockage, Vitogaz, Sicogaz, Starogaz, HP Trading, Rubis Antilles Guyane, SIGL, Rubis Terminal & Rubis Stockage.

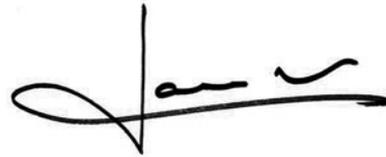
Les sociétés intégrées versent à Rubis, au titre de leur participation au paiement de l'impôt du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés concernées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes



Jean-Louis Monnot  
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro  
MAZARS

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

## 6

6.1 Composition des organes de direction et de surveillance	140
6.2 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	143
6.3 Intérêts des organes de direction et de surveillance	146
6.4 Procédures de contrôle interne	149
6.5 Opérations avec des apparentés	152
6.6 Actionnariat salarié	153
6.7 Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	156
6.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	159



*- Faire confiance  
aux honnêtes gens  
est le seul vrai risque  
des professions aventureuses*

**LE CAVE SE REBIFFE (1961)**

Réalisateur : Gilles Grangier

Auteurs adaptation : Albert Simonin, Gilles Grangier, Michel Audiard

Auteur dialogues : Michel Audiard

## 6.1 COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### 6.1.1 Associés commandités

★ Sont associés commandités de Rubis : Gilles Gobin - Sorgema - GR Partenaires.

### 6.1.2 Gérants

★ Sont gérants de Rubis : Gilles Gobin - Sorgema - Agena - GR Partenaires.

Nom	Autres principaux mandats au sein du Groupe <sup>(1)</sup>
<b>Gilles Gobin</b> Né le 11 juin 1950 105, avenue Poincaré – 75116 Paris Gérant-statutaire Associé commandité Fondateur du Groupe en 1990	Gérant de : ★ Sorgema SARL ★ Magerco SARL ★ Thornton
<b>Sorgema</b> <i>SARL au capital de 13 415,51 euros</i> <i>Siège social : 34, av. des Champs-Élysées - 75008 Paris</i> <i>Gérant : Gilles Gobin</i> Gérant-associé commandité Depuis le 30 juin 1992	Associé commandité de GR Partenaires
<b>Agena</b> <i>SARL au capital de 10 148 euros</i> <i>Siège social : 6, rue Claude Dalsème - 92190 Meudon</i> <i>Gérant : Jacques Riou</i> Gérant Depuis le 30 novembre 1992	Jacques Riou est également : Associé commandité de GR Partenaires Président du Conseil d'Administration de : Rubis Terminal, Vitogaz Gérant de : Agane
<b>GR Partenaires</b> <i>Société en commandite simple au capital de 4 500 euros</i> <i>Siège social : 105, av. Raymond Poincaré - 75116 Paris</i> <i>Gérant : Magerco, représentée par Gilles Gobin</i> <i>Agane, représentée par Jacques Riou</i> Associé commandité depuis le 20 juin 1997 Gérant depuis le 10 mars 2005	Néant

(1) Les gérants n'exercent aucun autre mandat au sein d'un organe d'administration ou de surveillance de toute autre société.

## 6.1.3 Membres du Conseil de Surveillance : 11 membres

Noms	Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe
<p><b>Olivier Heckenroth*</b> Né le 10/12/1951 63, rue de la Victoire – 75009 Paris Nombre d'actions : 1 813 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 15/06/1995) Date d'expiration du mandat : AGO 2011</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Associé-gérant de la Banque Jean-Philippe Hottinguer &amp; Cie, Administrateur de la Compagnie du Parc, Jean-Philippe Hottinguer Gestion Privée, Horizon, Lalys Textile, Sicav : HR Monétaire, Larcouest Investissements, Bolux, Ariel et Sagone</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Vice-Président du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding, Telfrance SA Président du Conseil d'Administration de HR Gestion Membre du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding Administrateur de HR Courtage</p>
<p><b>Nils Christian Bergene*</b> Né le 24/07/1954 Grimelundshaugen, 11 – 0374 Oslo - Norvège Nombre d'actions : 5 140 Date de nomination : 10/06/2009 (1<sup>re</sup> nomination : 06/06/2000) Date d'expiration du mandat : AGO 2012</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Co-gérant de Nitrogas Limited</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Néant</p>
<p><b>Hervé Claquin</b> Né le 24/03/1949 9, avenue de Matignon – 75008 Paris Nombre d'actions : 9 366 Date de nomination : 10/06/2010 Date d'expiration du mandat : AGO 2012</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Président d'Abénex Capital SAS, Directeur Général de CVM Investissement SAS, gérant de Stefreba SARL, Administrateur de AES Laboratoire Groupe SA, AES Chemunex SA et NOBC Europe Expansion Membre du Conseil d'Administration de Oeneo SA, IPEV (association) et Société d'Investissement S3 SAS, Président de Skiva SAS et Dolski SAS Membre du Conseil de Surveillance de Onduline SA, Findis Holding SAS, Société d'Investissement Saliniers SA, Nextira One Group BV Membre du Comité de Direction de Financière OFIC SAS et représentant de S3</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Président Directeur Général d'Abénex Capital SA, ABN AMRO Capital France SA Président de Financière Nardobel SA, HPO Holding SAS, Kerups SAS, Hoche 31 SAS Membre du Conseil d'Administration d'Oeneo SA, Noam Europe Expansion (Sicav) et Noam France Indice (Sicav) Membre du Conseil de Surveillance de Oeneo SA, Ouest Distribution Développement SAS et Nardobel SAS Représentant permanent d'ABN AMRO Capital France Président de la Commission LBO de l'AFIC (association)</p>
<p><b>Jacques-François de Chaunac-Lanzac</b> Né le 15/08/1945 Maison des Réfractaires – 41250 Chambord Nombre d'actions : 111 Date de nomination : 10/06/2010 Date d'expiration du mandat : AGO 2013</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Secrétaire Général de l'association des Amis de Chambord</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Directeur de la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature</p>
<p><b>Olivier Dassault</b> Né le 01/06/1951 8, avenue Montaigne – 75008 Paris Nombre d'actions : 142 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 25/03/1999) Date d'expiration du mandat : AGO 2013</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Vice-Président du Groupe Valmonde, Président du Conseil de Surveillance du Journal des Finances, Administrateur de Dassault Aviation Administrateur de la Socpresse Vice-Président du Groupe Industriel Marcel Dassault, Administrateur du Figaro</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Administrateur du Musée de l'Air et de l'Espace Président du Conseil de Surveillance du Groupe Valmonde Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Socpresse Vice-Président de Publiprint</p>
<p><b>Jean-Claude Dejouhanet</b> Né le 07/03/1942 Nombre d'actions : 824 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 03/06/2004) Date d'expiration du mandat : AGO 2011</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Juge au Tribunal de Commerce de Paris</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Néant</p>

\* Également membre du Comité des Comptes.



Noms	Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe
<p><b>Chantal Mazzacurati</b> Née le 12/05/1950 Nombre d'actions : 358 Date de nomination : 10/06/2010 Date d'expiration du mandat : AGO 2013</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Néant.</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Différentes fonctions dans le domaine de la finance chez BNP puis BNP Paribas Directeur des Affaires Financières et des Participations Industrielles Responsable de la ligne de Métier Mondiale Actions Directeur Délégué en charge de missions spécifiques au sein de la Banque de Financement et d'Investissements Membre du Comité exécutif de BNP Paribas Investment Partners (filiale de gestion d'actifs de BNP Paribas)</p>
<p><b>Olivier Mistral</b> Né le 23/08/1946 Hôtel de Bourrienne – 58 rue de Hauteville – 75010 Paris Nombre d'actions : 5 753 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 10/03/2010) Date d'expiration du mandat : AGO 2012</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Administrateur de ITC-Rubis Président de SAS Olivier Mistral</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Administrateur et Directeur Général chez Rubis Terminal (jusqu'à fin 2009)</p>
<p><b>Christian Moretti*</b> Né le 21/01/1946 23, rue Bossuet – 91161 Longjumeaux Nombre d'actions : 1 306 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 23/06/1998) Date d'expiration du mandat : AGO 2011</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Président du Conseil d'Administration de Dynaction, PCAS, Quantel Vice-Président de l'UIC, Représentant de l'UIC au CEFIC</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Administrateur de Dynagreen, gérant non associé de SNC Peupliers Représentant permanent de Dynaction auprès de France Entreprise Président du Conseil d'Administration de CMD</p>
<p><b>Erik Pointillart*</b> Né le 07/05/1952 145, rue d'Aguesseau – 92100 Boulogne-Billancourt Nombre d'actions : 413 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 24/03/2003) Date d'expiration du mandat : AGO 2012</p>	<p><b>1) En cours de validité au 31/12/2010</b> Administrateur de la Banque BCP et de Vigéo, Vice Président de l'IEFP, Partner de Nostrum Conseil</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Directeur Général, Conseiller Stratégie à la CNCE Directeur de la Banque de Détail à la CNCE, Directeur des Partenariats internationaux à la Financière Océor, Directeur International d'Oceor Président du Directoire d'Écureuil Gestion Vice-Président de Carte Bleue Visa, Administrateur de Visa Europe, de la Banque de la Réunion, de Vega Multimanager et San Paolo Asset Management Président de l'IEFP Membre du Conseil de Compagnie 1818, Compagnie 1818 AM, Banque BCP, Écureuil Gestion, Écureuil Vie, Écureuil Iard, Palatine, Ixix PCM, Carte Bleue et Visa Europe Représentant permanent d'Écureuil Gestion à Gérer Participations</p>
<p><b>Gilles de Suyrot</b> Né le 18/09/1940 46, rue Boissière – 75116 Paris Nombre d'actions : 7 316 Date de nomination : 10/06/2010 (1<sup>re</sup> nomination : 30/05/2001) Date d'expiration du mandat : AGO 2013</p>	<p><b>1) En cours de validité au 21/12/2010</b> Administrateur et Président d'Honneur d'Halisol, Administrateur de CGPPO (Compagnie Générale des Plantations et Palmeraies de Ogoue)</p> <p><b>2) Au cours des cinq dernières années</b> Président du Conseil de Surveillance d'Investinov</p>

\* Également membre du Comité des Comptes.

## 6.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### 6.2.1 La Gérance

La Direction Générale de la Société est assurée par un Collège de la Gérance composé de quatre gérants, Gilles Gobin et les sociétés Sorgema, Agena et GR Partenaires. À l'exclusion d'Agena, les gérants ont la qualité d'associés commandités ; ils sont donc responsables indéfiniment des dettes de Rubis sur leurs biens personnels. Cette spécificité est une garantie importante donnée aux actionnaires et témoigne du fait que le Groupe est géré dans leur intérêt à moyen et long terme. Elle renforce aussi la vigilance de la Direction à l'égard de la maîtrise des risques.

La responsabilité finale de la Commandite et de la Gérance est assurée directement et indirectement par Monsieur Gilles Gobin, fondateur du Groupe, et Monsieur Jacques Riou.

Les gérants sont nommés, pour une durée non limitée, par les associés commandités. Toutefois, si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires.

Les gérants représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers dans les limites de son objet social et dans le respect des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires. Dans la mesure où Rubis contrôle à 100 % ses filiales têtes de branche, Vitogaz et Rubis Terminal, les gérants de Rubis :

- ★ élaborent la stratégie du Groupe ;
- ★ animent son développement et son contrôle ;
- ★ arrêtent les principales décisions de gestion qui en découlent avec les Directions Générales des filiales et s'assurent de leur mise en œuvre tant au niveau de la société mère qu'au niveau des filiales.

Dans l'exercice de leur pouvoir de direction du Groupe, les gérants s'appuient sur les dirigeants des deux filiales têtes de branche ainsi que sur les responsables des filiales opérationnelles

de ces dernières. De surcroît, au quotidien, il existe un travail d'équipe permanent parmi les gérants et également entre ces derniers et les Directions Financière, Juridique et Communication.

Dans son fonctionnement, la Gérance se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France (AFEP/MEDEF 2008).

En 2010, le Collège de la Gérance s'est réuni officiellement 33 fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ces réunions ont eu principalement pour objet :

- ★ l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe ;
- ★ l'approbation des comptes annuels sociaux et consolidés ainsi que celle des comptes semestriels sociaux et consolidés ;
- ★ l'autorisation à donner pour la conclusion de deux conventions de crédit avec des établissements financiers ;
- ★ l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription (décembre 2010) ;
- ★ la suspension des Plans d'options de souscription d'actions, émis et en cours, ainsi que les ajustements des droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital, suite à l'augmentation de capital ;
- ★ l'exercice de l'option d'extension de l'augmentation de capital susvisée ;
- ★ la constatation des augmentations de capital issues : des souscriptions des salariés à l'augmentation de capital qui leur était réservée, du réinvestissement du dividende en actions par les actionnaires, des levées d'options de souscriptions d'actions, des tirages de la ligne de capital (*Equity Line*), de l'attribution définitive d'actions gratuites (plans du 27 juillet 2006 et du 28 août 2007) ainsi que de l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription (décembre 2010).

### 6.2.2 Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, qui représente les actionnaires commanditaires, a pour mission le contrôle permanent de la gestion de la Société ; il est l'organe légal de contrôle parallèlement au contrôle exercé par les Commissaires aux Comptes. Il est composé de trois membres au moins.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des actionnaires commanditaires.

Afin d'instaurer un renouvellement par roulement des membres du Conseil de Surveillance, un tirage au sort a été organisé par le Conseil de Surveillance, pendant sa séance du 10 mars 2010, afin de proposer à l'Assemblée du 10 juin 2010 des durées différentes de renouvellement des membres dont le mandat venait à expiration.

Le choix des futurs membres est effectué d'un commun accord entre la Gérance et le Conseil de Surveillance qui examine le



profil du nouveau membre conformément aux critères retenus dans le Code AFEP/MEDEF 2008.

Outre la sensibilité particulière qu'ils ont pour la situation des actionnaires individuels, les membres du Conseil de Surveillance apportent une valeur complémentaire à la Société par la richesse de leurs connaissances acquises dans leurs domaines professionnels respectifs qu'ils soient industriel, boursier, financier et que leur activité s'exerce dans un cadre national ou international.

Ce dosage de compétences et d'expériences proches ou complémentaires des métiers de Rubis tel qu'il ressort du tableau concernant la composition du Conseil, engendre une réelle connaissance de l'activité du Groupe et une maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient Rubis.

Le Conseil de Surveillance, au 31 décembre 2010, est composé de 11 membres (dont une femme nommée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010 qui a procédé au renouvellement de 10 membres sur 11).

L'examen de la situation de chacun des membres par le Conseil permet de conclure que 8 d'entre eux sont indépendants à savoir : Olivier Heckenroth, Nils Christian Bergene, Hervé Claquin, Jean-Claude Dejouhanet, Christian Moretti, Chantal Mazzacurati, Erik Pointillart et Gilles de Suyrot. La Société a écarté, dans l'appréciation du critère d'indépendance, celui relatif à la durée maximum des fonctions (12 ans). Le Conseil considère en effet que la durée totale des fonctions d'un membre du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions n'est pas un obstacle à son indépendance de jugement. Au contraire, l'expérience acquise par les membres du Conseil constitue un atout dans la connaissance du Groupe, afin d'assurer plus efficacement le contrôle de la gestion de la Société.

## Précisions complémentaires

- ★ Aucun lien familial n'existe entre les personnes composant le Conseil de Surveillance ;
- ★ aucun membre du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou d'une liquidation ;
- ★ aucun membre du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- ★ aucun membre du Conseil de Surveillance n'est concerné par un conflit d'intérêts entre ses devoirs à l'égard de Rubis et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs ;
- ★ aucun des membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

### a) Préparation des travaux du Conseil de Surveillance : le Comité des Comptes

Le Conseil de Surveillance se réunit régulièrement, pour examiner les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, l'évolution de chaque branche d'activité et les perspectives

d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance. Il délibère également sur tout autre sujet mis à l'ordre du jour.

Ces réunions sont précédées par l'envoi préalable d'un dossier sur les sujets à l'ordre du jour et par les travaux préparatoires du Comité des Comptes.

Créé en 1997 par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Collège de la Gérance, le Comité des Comptes de Rubis a pour objet d'assister le Conseil de Surveillance dans sa mission de contrôle permanent de la gestion de la Société ainsi que le Président du Conseil de Surveillance dans la préparation de son rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Son organisation, son fonctionnement et ses missions sont précisés par une charte de fonctionnement qui a été adoptée par le Conseil de Surveillance du 11 mars 2008.

Le Comité est désigné par le Conseil de Surveillance dont il est l'émanation.

Au 31 décembre 2010, il est composé de 4 membres : Monsieur Olivier Heckenroth qui le préside et Messieurs Erik Pointillart, Nils Christian Bergene et Christian Moretti. Le Président du Conseil de Surveillance en est membre de droit car il lui incombe de présenter aux actionnaires le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques. Les 4 membres qui composent le Comité des Comptes sont considérés comme indépendants, eu égard aux critères évoqués ci-dessus, et tous ont une expertise dans les domaines comptables et financiers de par leurs fonctions au sein d'établissements bancaires ou de direction au sein de sociétés commerciales.

Y participent également les gérants, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Général Finance, le Directeur Comptable et le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les représentants d'une société extérieure spécialisée dans l'expertise comptable. Tous lui rendent compte de leurs travaux et répondent à ses questions.

Le Comité a pour principales fonctions de :

- ★ procéder à l'examen des comptes, s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- ★ prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques ;
- ★ faire des recommandations au Conseil de Surveillance relatives à la sélection des Commissaires aux Comptes et assister le Conseil de Surveillance dans l'examen du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents de synthèse que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes se réunit au moins deux fois par an depuis sa création.

Le Comité des Comptes s'est réuni les 8 mars 2010 et 30 août 2010 en présence de la totalité de ses membres.

Au cours de ces deux réunions, qui ont duré plus de deux heures, ont notamment été examinés : les comptes annuels et semestriels, leur procédure d'élaboration, la situation financière

du Groupe ainsi que les points comptables, fiscaux et juridiques majeurs. Ont également été traitées les questions liées aux procédures de contrôle interne et plus spécifiquement celles liées à l'évaluation et à la gestion des risques.

Préalablement à chaque réunion, les membres du Conseil de Surveillance s'entretiennent en dehors de la présence de la Gérance et de la Direction de Rubis, avec les Commissaires aux Comptes, afin de poser toutes les questions nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

## b) Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté, en mars 2009, un Règlement Intérieur qui décrit, notamment, les conditions et modalités de son organisation et de son fonctionnement ainsi que les pouvoirs et obligations de ses membres dans le cadre des dispositions statutaires et légales d'une société en commandite par actions.

### Le règlement intérieur traite notamment des questions suivantes :

- ★ la composition du Conseil de Surveillance : plus de 50 % de ses membres sont indépendants, au sens de la définition AFEP/MEDEF 2008;
- ★ l'information du Conseil de Surveillance. Le Conseil est informé par la Gérance :
  - ★ de l'évolution de chaque branche d'activité et de ses perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance,
  - ★ des acquisitions et/ou des cessions d'activités ou de filiales, des prises de participation et, plus généralement, de tout investissement majeur,
  - ★ de l'évolution de l'endettement bancaire et de la structure financière dans le cadre de la politique financière définie par la Gérance,
  - ★ des procédures de contrôle interne définies et élaborées par les sociétés du Groupe sous l'autorité de la Gérance qui veille à leur mise en œuvre,
  - ★ des projets de résolutions présentées par la Gérance aux Assemblées Générales des actionnaires,
  - ★ de toute opération majeure se situant hors de la stratégie définie, de manière préalable à sa réalisation ;
- ★ les missions du Conseil de Surveillance : il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il procède :
  - ★ à l'examen des comptes et s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société,
  - ★ aux recommandations en matière de sélection des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée par la Gérance à l'Assemblée des actionnaires (le Comité des Comptes s'assure du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes),
  - ★ à l'approbation du rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société préparé par le Président du Conseil de Surveillance,
  - ★ à l'approbation des conventions réglementées,
  - ★ au contrôle de la conformité de la rémunération de la Gérance et des associés commandités avec les dispositions statutaires ;
- ★ les devoirs et les obligations des membres (notamment eu égard aux conflits d'intérêts, à la confidentialité et aux restrictions d'intervention sur les titres de Rubis) ;
- ★ le fonctionnement du Conseil de Surveillance : fréquence et lieux des réunions (deux réunions minimum par an), ordre du jour, délibérations ;
- ★ la rémunération des membres du Conseil : le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée des actionnaires. Le Conseil répartit le montant global entre ses membres (cf. 6.3.3. ci-après) ;
- ★ l'évaluation du Conseil de Surveillance.

## c) Évaluation du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance ou les travaux du Comité des Comptes font l'objet de débats réguliers et informels au sein de ces organes. Suite à la mise en place du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance, celui-ci procédera en 2011 à une évaluation annuelle de sa performance à l'occasion de sa réunion sur les comptes semestriels et à une évaluation formalisée trisannuelle sur la base d'un questionnaire qui est transmis à chacun des membres.

## 6.3 INTÉRÊTS DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### 6.3.1 Rémunération et avantages

#### Gérance

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Fixée au titre de l'exercice 1997, elle évolue depuis, en fonction d'un coefficient égal à la moyenne arithmétique du taux d'évolution, pendant l'exercice au titre duquel elle est due,

des indices de référence retenus pour le calcul des redevances payées à Rubis par ses deux plus importantes filiales en termes de chiffre d'affaires (Vitogaz et Rubis Terminal). Les charges sociales de cette rémunération sont entièrement supportées par les gérants.

La rémunération globale directe et indirecte de la Gérance s'est élevée aux montants ci-après au titre des deux derniers exercices :

**Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Sorgema (gérant : Gilles Gobin)</b>				
Rémunération fixe	1 454 498	1 454 498	1 443 279	1 443 279
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 454 498</b>	<b>1 454 498</b>	<b>1 443 279</b>	<b>1 443 279</b>

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Gilles Gobin</b>				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	11 676	11 676	9 724	9 724
<b>Total</b>	<b>11 676</b>	<b>11 676</b>	<b>9 724</b>	<b>9 724</b>

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Agena (gérant : Jacques Riou)</b>				
Rémunération fixe	623 356	623 356	618 548	618 548
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>623 536</b>	<b>623 536</b>	<b>618 548</b>	<b>618 548</b>

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Jacques Riou (en tant que gérant d'Agena et Président de Vitogaz et Rubis Terminal)</b>				
Rémunération fixe	205 510	205 510	207 535	207 535
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	8 880	8 880	6 225	6 225
<b>Total</b>	<b>214 390</b>	<b>214 390</b>	<b>213 760</b>	<b>213 760</b>

Depuis sa création, Rubis a toujours eu une politique de rémunération de la Gérance conforme aux recommandations AFEP/MEDEF ; elle a ainsi, tout naturellement, adhéré aux recommandations émises par l'AFEP/MEDEF en octobre 2008 en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Les gérants ne bénéficient d'aucun régime spécifique de retraite au sein de la Société : ils prennent en charge leurs propres cotisations de retraite tout comme les autres charges

sociales et de prévoyance. Les gérants ne bénéficient d'aucun avantage ou indemnités en cas de cessation de leurs fonctions ni d'attribution d'options de souscriptions d'actions ou d'actions de performance.

À leur rémunération statutaire, ne s'ajoute aucune rémunération exceptionnelle et/ou variable. De ce fait, les tableaux n° 1, 4 à 7 et 10 rédigés par l'AFEP/MEDEF dans sa recommandation d'octobre 2008, ne sont pas applicables à la Société.

## 6.3.2 Associés commandités

Fixés à l'article 56 des statuts, selon les modalités décrites au chapitre 7, section 7.1 intitulée « Renseignements généraux concernant la Société », les droits des associés commandités

dans les résultats de Rubis versés en 2010 et 2011 au titre respectivement de 2009 et 2010 s'élèvent aux montants suivants :

Au titre de :	2010	2009
Sorgema - Gilles Gobin	3 693 563,25 €	3 088 890,35 €
GR Partenaires		
- dont Gilles Gobin - 5/35 <sup>e</sup>	284 120,25 €	237 606,95 €
- dont Jacques Riou - 30/35 <sup>e</sup>	1 704 721,50 €	1 425 641,70 €
<b>Soit total Gilles Gobin</b>	<b>3 977 683,50 €</b>	<b>3 326 497,30 €</b>
<b>Soit total Jacques Riou</b>	<b>1 704 721,50 €</b>	<b>1 425 641,70 €</b>

La rémunération des commandités est un dividende. Son montant est directement lié à la performance boursière de Rubis au cours de l'exercice. Conformément à la volonté des gérants, 50 % de cette rémunération est immédiatement réinvestie en actions Rubis, qui sont bloquées pendant 3 ans.

## 6.3.3 Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence dont la moitié est réinvestie en titres Rubis jusqu'à une détention minimale de 250 actions par membre (conformément au règlement intérieur), exception faite des membres qui représentent une société déjà actionnaire. Le montant global des jetons de présence fixé par l'Assemblée des actionnaires du 8 juin 2005 s'élève à 86 300 euros et n'a

pas été modifié depuis. La répartition des jetons incombe au Conseil de Surveillance qui tient compte, dans son allocation, des responsabilités exercées par ses membres. Les membres du Conseil qui appartiennent au Comité des Comptes reçoivent une indemnité plus importante (+ 37 %). Le Président du Conseil reçoit, par ailleurs, une part précipitaire. Au titre de l'année 2010, elle a été de 12 000 euros.



Au titre des exercices 2009 et 2010, sa répartition a été la suivante :

**Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations <sup>(1)</sup> perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

	Montants versés au cours de l'exercice N	Montants versés au cours de l'exercice N-1
	2010	2009
<b>Membres du Conseil de Surveillance</b>		
Hervé Claquin	5 957,63	5 957,63
Jacques-François de Chaunac-Lanzac*	2 978,82	-
Olivier Dassault	5 957,63	5 957,63
Jean-Claude Dejohanet	5 957,63	5 957,63
Jean-Pierre Foliguet	2 978,82	5 957,63
Chantal Mazzacurati**	2 978,82	-
Olivier Mistral <sup>(2)***</sup>	5 957,63	-
Gilles de Suyrot	5 957,63	5 957,63
Philip J. Van gestel	2 978,82	5 957,63
<b>Membres du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes</b>		
Olivier Heckenroth (Président)	8 149,15	8 149,15
Part précipitaire	12 000	12 000
Nils Christian Bergene	8 149,15	8 149,15
Christian Moretti	8 149,15	5 957,63
Hervé Jouveaud <sup>(3)</sup>	-	8 149,15
Erik Pointillart	8 149,15	8 149,15
<b>Total</b>	<b>86 300</b>	<b>86 300</b>

(1) Aucune rémunération autre que les jetons de présence n'est versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exception des sommes versées par Rubis Terminal à Monsieur Olivier Mistral suite à la rupture de son contrat de travail.

(2) Monsieur Olivier Mistral a perçu de Rubis Terminal, à titre d'indemnité de non-concurrence, la somme de 224 218 euros.

(3) Décédé en novembre 2009.

\* Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010 en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Foliguet.

\*\* Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010 en remplacement de Monsieur Philip J. Van gestel.

\*\*\* Coopté par le Conseil de Surveillance du 8 mars 2010 en remplacement de Monsieur Hervé Jouveaud (décédé). Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010.

## 6.3.4 Options de souscription d'actions

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par Rubis ou par ses filiales aux mandataires sociaux de Rubis, que ce soit en 2010 ou au cours d'exercices antérieurs.

## 6.3.5 Conventions conclues avec des membres des organes de direction et de surveillance

- ★ Il n'existe pas de contrat de service liant les gérants ou les associés commandités à l'une quelconque des filiales de Rubis et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.
- ★ Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des gérants, associés commandités ou membres du Conseil de Surveillance.

## 6.4 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

### 6.4.1 Description

La description ci-après des procédures de contrôle interne au sein du groupe Rubis se fonde sur le Guide simplifié de l'AMF du 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière de contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs. Bien qu'ayant dépassé le milliard de capitalisation boursière au 31 décembre 2010, Rubis peut continuer à se référer en 2011, conformément à la position de l'AMF du 9 janvier 2008, au cadre de référence destiné aux petites et moyennes valeurs.

Toutefois, Rubis a tenu à adapter les principes généraux résultant du référentiel de l'AMF à son activité et ses caractéristiques propres. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, les échanges réguliers entre la Gérance d'une part et les Directions des deux branches d'activité ainsi que de leurs filiales étrangères d'autre part.

### 6.4.2 Objectifs du contrôle interne

Rubis s'est dotée d'un certain nombre de procédures ayant pour objectif d'assurer :

- ★ la conformité aux lois et aux règlements ;
- ★ l'application des instructions et des orientations définies par les organes sociaux de Rubis et de ses filiales ;
- ★ le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;

★ la fiabilité des informations financières ;

★ l'existence d'un processus d'identification des principaux risques liés à l'activité de l'entreprise.

Comme pour tout système de contrôle interne, celui mis en place par Rubis ne peut, cependant, fournir une garantie absolue à l'entreprise quant à sa capacité à atteindre ses objectifs et à éliminer tous les risques.

### 6.4.3 Périmètre du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessous sont applicables aux sociétés dont Rubis consolide les comptes selon la méthode de l'intégration globale ou proportionnelle.

### 6.4.4 Le Contrôle interne en matière comptable et financière

Rubis contrôle à 100 % l'ensemble de ses filiales têtes des branches énergie et stockage, élabore la stratégie du Groupe, anime et finance son développement, arrête les principales décisions de gestion qui en découlent et s'assure de leur mise en œuvre tant au niveau de ses filiales directes que des sous-filiales de ces dernières.

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière.

#### 6.4.4.1 Une organisation

##### Le service comptable et financier

Le service comptable de Rubis procède à la consolidation trimestrielle, semestrielle et annuelle des comptes du Groupe, en étroite coordination avec les services comptables de Rubis Énergie et de Rubis Terminal qui effectuent leur propre consolidation. Il procède :

- ★ à un contrôle de cohérence des comptes consolidés avec les résultats prévisionnels consolidés établis par les filiales ;
- ★ à la vérification de la correcte application des normes IFRS ;



★ à l'analyse des comptes consolidés par le biais d'une revue analytique, motivant la variation de chaque rubrique des comptes consolidés entre deux arrêtés de comptes.

Il est assisté d'un cabinet spécialisé dans les métiers de l'audit et de l'expertise comptable et opère sous la supervision permanente des gérants, du Directeur Général-Finance et du Directeur Comptable.

Chez Rubis Terminal, l'élaboration de l'information comptable et financière est effectuée par le service comptable qui est assisté, notamment pour les filiales étrangères et la société Stock Brest, d'un cabinet extérieur d'expertise comptable. Le service comptable opère sous la supervision de la Direction Financière du pôle Rubis Terminal qui est en charge de l'activité et du contrôle de l'information financière remontée par les filiales.

Chez Rubis Énergie, l'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au niveau de chaque pays par des services comptables, qui rapportent opérationnellement au Directeur du pays et fonctionnellement à la Direction Financière de Rubis Énergie. Par ailleurs, compte tenu de son développement à l'international, il a été mis en place, chez Rubis Énergie, une direction du contrôle de gestion et du contrôle interne (Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation) à laquelle ont été affectées 5 personnes.

C'est vers la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis et, *in fine*, vers le Collège de la Gérance de Rubis que convergent les résultats de l'information comptable et financière établie par les filiales.

## Le Comité des Comptes

Le Comité des Comptes dont la composition et le fonctionnement sont décrits au paragraphe 6.2.2.a) ci-dessus, a notamment pour mission :

- ★ de procéder à l'examen des comptes, de s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- ★ de prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques.

Pour accomplir ces travaux, le Comité des Comptes entend tous les responsables de la chaîne d'information : la Direction Générale, le Directeur Général-Finance, le Directeur Comptable, le Directeur Juridique et Administratif et le cabinet d'expertise comptable ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents que les Commissaires aux Comptes dont ils examinent la synthèse des travaux.

## 6.4.4.2 Des procédures

### 6.4.4.2.1 Élaboration de l'information comptable et financière

#### a) Recueils de procédures

Il existe chez Rubis ainsi que chez Rubis Énergie et Rubis Terminal des manuels de procédures comptables détaillant un ensemble de règles sur l'organisation du service comptable, la comptabilité budgétaire, le traitement des achats, des ventes,

des opérations de banque, des immobilisations, des salaires, des remboursements des frais, etc.

Ces textes de référence définissent des principes communs d'établissement des comptes sociaux et consolidés.

Il existe, par ailleurs, des notes et des procédures formalisées, notamment en matière de :

- ★ délégations et limites de pouvoir, tant en termes d'engagement de dépenses (y compris les investissements), qu'en matière de pouvoir d'approbation des factures et de pouvoirs de paiement en banque ;
- ★ gestion commerciale, pour encadrer les conditions particulières accordées aux clients, pour limiter les en-cours autorisés, pour obtenir des cautions bancaires en garantie de paiement, etc.

#### b) Les budgets et les reportings

Les budgets sont élaborés en fin d'année par, successivement, les filiales et les sous-filiales des branches énergie et stockage, dans le cadre d'un budget plan de trois ans glissant en fonction d'éléments de gestion et d'indicateurs budgétaires fournis par la Direction Générale et les Directions Opérationnelles, et en tenant compte de la stratégie de Rubis.

Les indicateurs budgétaires sont, notamment, les suivants :

- ★ Chiffres d'affaires ;
- ★ RBE ;
- ★ ROC ;
- ★ Investissements ;
- ★ Free cash flow ;
- ★ Endettement ;
- ★ Trafics ;
- ★ Taux d'utilisation des capacités ;
- ★ etc.

Chez Rubis Terminal, les budgets sont élaborés par les Directeurs des sites assistés des services comptables et validés par les Directeurs opérationnels et les membres du Comité de Direction.

Chez Rubis Énergie, les budgets sont élaborés par pays pour chaque filiale. Ils sont revus par la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation de Rubis Énergie, avant d'être présentés au Comité de Direction (cf. 6.4.4.2.2.a). Après discussion et/ou révision des budgets présentés en Comité de Direction, la Direction Financière de Rubis Énergie élabore un budget consolidé qu'elle transmet à Rubis.

Les Directions Financières et Contrôle de Gestion des deux branches élaborent les « reportings » mensuels et analysent les écarts entre réalisations et prévisions budgétaires.

Les reportings sont diffusés dans les 10 jours environ suivant la fin de chaque mois et sont examinés et comparés avec les prévisions initiales lors du Comité de Direction suivant de la filiale concernée, en présence de la Gérance. Les tableaux de bord budgétaires sont ajustés en conséquence.

#### c) Le financement et la gestion de la trésorerie

La Direction Financière de Rubis est en charge de négocier auprès des banques les besoins de financement d'acquisitions.

Elle analyse les covenants bancaires. Les placements de trésorerie sont effectués sur des instruments de bonne qualité à l'exclusion de tout placement spéculatif ou à risque et gérés par chaque entité.

#### **d) Les comptes**

Les sociétés du Groupe établissent les comptes sociaux trimestriels, semestriels et annuels. Les comptes semestriels et annuels sont audités par les Commissaires aux Comptes. La Direction Financière et Comptable de Rubis élabore les comptes consolidés du Groupe conformément aux normes émises par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les procédures de consolidation prévoient une série de contrôles garantissant la qualité et la fiabilité de l'information financière.

### **6.4.4.2 Contrôle comptable et financier**

#### **Contrôle comptable et financier**

Le système de contrôle interne s'appuie tant sur des procédures techniques et opérationnelles visant à identifier les points sensibles que sur une organisation légère et resserrée autour de la Gérance de Rubis et des Directions Générales et Opérationnelles des deux principales filiales permettant de s'assurer, à travers les Comités de Direction, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

#### **a) Les Comités de Direction**

Au niveau de chaque branche d'activité, les procédures de contrôle sont organisées autour du Comité de Direction de chacune des deux principales filiales, Vitogaz et Rubis Terminal, respectivement à la tête des sous-groupes Rubis Énergie et Rubis Terminal.

Chez Rubis Terminal, le Comité de Direction réunit, environ toutes les trois semaines, la Direction Générale et les Directeurs Généraux Adjointes (Commercial, Travaux - Exploitation, Finance) ainsi que les gérants et le Directeur Général-Finance de Rubis.

Chez Rubis Énergie, il a été mis en place un Comité de Direction par pays qui se réunit, environ trois fois par an, et comprend : le Directeur du pays, la Direction Générale, la Direction Finance, la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation, la Direction Technique et la Direction des Ressources et des Risques de Rubis Énergie ainsi que les gérants et le Directeur Général-Finance de Rubis.

C'est au cours de ces réunions que sont analysés les reportings / tableaux de bord budgétaires ainsi que les comptes sociaux et consolidés de chaque branche d'activité, les projets de développement et leur suivi, les événements considérés comme importants pour la vie de la Société et du Groupe tant en matière de stratégie, d'exploitation que de personnel. Les questions et les points soulevés lors des précédentes réunions peuvent, si nécessaire, être également revus.

C'est donc, *in fine*, les Comités de Direction qui analysent les informations financières et non financières collectées à travers le processus de reporting mis en place dans chaque Direction opérationnelle des deux filiales tête de branche et de leurs sous-filiales. L'ensemble du cycle de reporting est basé sur des principes unifiés et sur une base de données unique partagée par l'ensemble des équipes des Directions Financières et Opérationnelles qui produisent les reportings.

#### **b) La Gérance, la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis**

La Direction Comptable de Rubis effectue de nombreux contrôles, qui visent également à garantir la fiabilité de l'information financière, notamment à l'occasion des revues réalisées lors des phases de clôture des comptes.

La Direction Financière et la Direction Générale du Groupe analysent régulièrement les comptes des filiales et rencontrent périodiquement les dirigeants des filiales tête de branche afin de faire le bilan et d'évaluer les risques et les actions correctrices éventuellement nécessaires pour atteindre les objectifs.

## **6.4.5 Le Contrôle interne en matière de risques**

L'ensemble des risques majeurs ainsi que la politique de couverture de ces risques fait l'objet d'une description détaillée figurant au chapitre 3 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010.

En matière de risques, le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il dispose de ce fait d'une organisation et d'un système de gestion de la sécurité (identification, analyse et gestion des risques) applicable notamment dans tous ses sites classés SEVESO II.

Par ailleurs, de nombreux sites du Groupe, chez Rubis Terminal et chez Rubis Énergie, sont certifiés ISO 9001 et suivent des procédures extrêmement formalisées.

Plus généralement, les procédures de contrôle interne en matière de gestion et de surveillance de risques s'appuient sur un processus d'identification et d'analyse des principaux risques conforté par une organisation appropriée.

### **6.4.5.1 Une organisation appropriée**

La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable, en dernier ressort, de la politique de gestion des risques dans le cadre défini par la Gérance de Rubis.

Les responsables opérationnels de chaque site sont assistés par les directions fonctionnelles de leur société mère : Direction Technique et Sécurité, Direction Juridique, Direction Assurance.

En France, dans les sites les plus importants, ces responsables sont assistés d'un ingénieur qualité et/ou d'un ingénieur HSE.

À l'Étranger, le directeur de la filiale est responsable de la gestion et du contrôle des risques de ses installations. Par ailleurs, chez Rubis Énergie, il a été créé une direction technique qui régulièrement intervient à titre de conseil et procède à des audits d'inspection des installations des filiales hors France métropolitaine.



Dans son organisation décentralisée, le Groupe privilégie la qualité et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

### 6.4.5.2 Identification et analyse des principaux risques

Afin de se conformer au Cadre de Référence de l'AMF, Rubis a élaboré, en 2007, des cartographies des risques significatifs auxquels sont exposées les différentes activités du Groupe. Les risques significatifs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risques sociaux, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Ces cartographies sont remplies, par branche d'activité, par les responsables opérationnels de chaque site industriel, les directeurs des filiales étrangères ainsi que par les responsables fonctionnels de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. Elles sont actualisées en cours d'année à l'occasion de chaque Comité de Direction. Leur objectif est de donner, au 31 décembre de chaque année, l'état du suivi des risques significatifs identifiés et de décrire les éventuelles mesures prises ou à prendre en vue de les réduire à défaut de pouvoir les éliminer complètement.

Créées et mises en place dans le Groupe en 2007, elles ont fait l'objet d'une auto-évaluation en 2009 qui a abouti à la prise en compte de risques non identifiés auparavant ainsi qu'à une analyse de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image.

L'ensemble de ces cartographies a fait l'objet d'une consolidation au niveau de Rubis Terminal et de Rubis Énergie avant d'être transmises à la Gérance de Rubis qui en a rendu compte au Comité des Comptes du 9 mars 2011 et au Conseil de Surveillance du 16 mars 2011.

Enfin, au-delà de l'établissement annuel des cartographies, la gestion et le suivi des risques s'effectue tout au long de l'année dans le cadre des réunions de suivi budgétaire.

### 6.4.5.3 Contrôle par des organismes extérieurs permanents

Ils sont assurés par :

- ★ l'Administration des Douanes : pour les dépôts pétroliers de Rubis Terminal ayant le statut d'entrepôt fiscal sous douane, les produits y sont stockés en « suspension de taxes » ; ces dernières ne devenant exigibles que lors de la mise à la consommation des produits. De ce fait, les Directeurs des dépôts rendent compte trois fois par mois aux autorités douanières des mouvements de leurs stocks que la Douane a toute latitude pour vérifier avec la comptabilité tenue sur le site. Par là même, un contrôle supplémentaire et strict de la comptabilité matière est réalisé régulièrement ;
- ★ les DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui effectuent des contrôles réguliers des installations industrielles des sites et de l'application du manuel « Système de Gestion de la Sécurité » en vue de vérifier la maîtrise par la filiale des risques liés à son activité ;
- ★ l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) : Rubis Terminal, ses principales filiales ainsi que six filiales de Rubis Énergie ont fait l'objet d'une certification ISO 9001 et s'engagent à respecter les procédures mises en place qui concernent l'ensemble des services de la filiale.  
L'AFAQ effectue un contrôle annuel sous forme d'audit duquel dépend le renouvellement de certification ISO 9001 ;
- ★ les Clients : les clients effectuent régulièrement des audits au sein des dépôts accueillant leurs produits, essentiellement chez Rubis Terminal. Ils vérifient ainsi le respect par l'exploitant de leur cahier des charges, essentiellement en matière qualité.

## 6.5 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Les apparentés du Groupe comprennent les entreprises associées (les « coentreprises ») ainsi que les principaux dirigeants et les membres proches de leur famille (voir note 7.3 de l'Annexe des comptes consolidés), les transactions entre la société mère et ses filiales sont éliminées dans les comptes consolidés.

Les conventions conclues par Rubis avec ses filiales Rubis Terminal et Vitogaz se sont poursuivies au cours de l'exercice 2010. Il s'agit de conventions d'assistance internes au Groupe.

## 6.6 ACTIONNARIAT SALARIÉ

### Contrats d'intéressement et de participation

Ces contrats sont individualisés pour chaque filiale opérationnelle du Groupe. Un contrat d'intéressement a également été mis en place chez Rubis en 2009.

### Plans d'épargne entreprise

Ils ont été créés au sein de chaque filiale opérationnelle et chez Rubis ; par leur intermédiaire, les salariés du Groupe ont régulièrement souscrit, depuis 2002, au Fonds Commun de

Placement Rubis Avenir ; leur participation atteint 0,97 % du capital de Rubis au 31 décembre 2010. Une nouvelle opération a été prévue et mise en place en avril 2011.

### Plans d'options de souscription d'actions et d'attributions d'actions gratuites

#### Rapport spécial de la Gérance sur les options de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après les informations requises relatives aux options de souscription d'actions et aux attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice 2010.

L'attribution des options de souscription d'actions et d'actions gratuites a pour objectif de reconnaître la contribution de certains cadres supérieurs, ainsi que des mandataires sociaux dirigeants des deux filiales tête de branche, à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, à son développement, et d'encourager leur engagement à long terme. Les plans ne bénéficient pas aux mandataires sociaux de Rubis. L'attribution d'actions gratuites est subordonnée aux conditions suivantes : conditions de cours ou de performance et appartenance du bénéficiaire à l'effectif du Groupe au jour de l'attribution définitive.

Au cours de l'exercice 2010, aucun plan d'options de souscription d'actions et/ou d'attribution d'actions gratuites n'a été émis par Rubis.

Par ailleurs, 149 535 options de souscription d'actions ont été exercées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de :

- ★ 13 399 options attribuées le 17 juillet 2001 par le premier plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 22,70 euros, conformément au réajustement intervenu le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007 ;

- ★ 1 000 options attribuées le 19 janvier 2004 par le troisième plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 27,90<sup>(1)</sup> euros, conformément au réajustement intervenu le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007 ;

- ★ 2 107 options attribuées le 12 juillet 2005 par le cinquième plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 46,59<sup>(1)</sup> euros, conformément au réajustement intervenu le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007 ;

- ★ 127 913 options attribuées le 27 juillet 2006 par le sixième plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 51,90<sup>(1)</sup> euros, conformément au réajustement intervenu le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007 ;

- ★ 5 116 options attribuées le 17 novembre 2006 par le septième plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 55,10<sup>(1)</sup> euros, conformément au réajustement intervenu le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007.

De plus, 42 567 actions gratuites ont été attribuées définitivement entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de :

- ★ 41 967 actions gratuites relatives au plan du 27 juillet 2006 ;
- ★ 600 actions gratuites relatives au plan du 29 août 2007.

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des douze plans d'options de souscription d'actions consenties par Rubis et l'état des levées de ces options à la date du 31 décembre 2010.

(1) Prix de souscription avant réajustement du 21/12/2010 figurant dans le tableau ci-après.



## Historique des attributions d'options de souscription d'actions

### Historique des attributions d'options de souscription d'actions

Plan d'option	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6
Date d'Assemblée	30/05/01	30/05/01	30/05/01	30/05/01	08/06/05	08/06/05
Date de réunion du Collège de la Gérance	17/07/01	13/12/02	19/01/04	29/07/04	12/07/05	27/07/06
Nombre total d'actions pouvant être souscrites dont :	222 939	12 349	25 725 <sup>(a)</sup>	3 284 <sup>(a)</sup>	4 297 <sup>(a)</sup>	315 664 <sup>(a)</sup>
★ nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0
★ nombre de mandataires sociaux concernés	0	0	0	0	0	0
★ nombre des autres bénéficiaires	15	1	2	1	2	25
Date de départ d'exercice des options	17/07/05	13/12/06	19/01/08	29/07/08	12/07/09	27/07/10*
Date d'expiration	16/07/11	12/12/12	18/01/14	28/07/14	11/07/15	26/07/12*
Prix de souscription	22,70	23,555	26,85 <sup>(a)</sup>	31,76 <sup>(a)</sup>	44,83 <sup>(a)</sup>	49,95 <sup>(a)</sup>
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	222 939	12 349	13 635	0	2 107	127 913
Nombre d'options échues <sup>(b)</sup>	0	0	0	0	0	21 371
Nombre d'options restantes en circulation	0	0	12 090	3 284	2 190	166 380

(a) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(b) Options échues pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

\* Après décalage période.

Plan d'option	Plan n° 7	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10	Plan n° 11	Plan n° 12
Date d'Assemblée	08/06/05	08/06/05	08/06/05	08/06/05	10/06/09	10/06/09
Date de réunion du Collège de la Gérance	17/11/06	29/08/07	12/02/08	04/06/08	22/07/09	22/07/09
Nombre total d'actions pouvant être souscrites dont :	5 116	4 157 <sup>(a)</sup>	12 366 <sup>(a)</sup>	5 196 <sup>(a)</sup>	332 523 <sup>(a)</sup>	41 565 <sup>(a)</sup>
★ nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0
★ nombre de mandataires sociaux concernés	0	0	0	0	0	0
★ nombre des autres bénéficiaires	1	1	3	1	27	1
Date de départ d'exercice des options	17/11/10*	29/08/11*	12/02/11	04/06/12*	22/07/12	22/07/12
Date d'expiration	16/11/12*	28/08/13*	11/02/13	03/06/14*	21/07/14	21/07/14
Prix de souscription	55,10*	56,15 <sup>(a)</sup>	50,90 <sup>(a)</sup>	54,91 <sup>(a)</sup>	48,12 <sup>(a)</sup>	48,12 <sup>(a)</sup>
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	5 116	0	0	0	0	0
Nombre d'options échues <sup>(b)</sup>	0	0	0	0	0	0
Nombre d'options restantes en circulation	0	4 157	12 366	5 196	332 523	41 565

(a) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(b) Options échues pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

\* Après décalage période.

### Historique des attributions d'actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 dec. 2010	Condition de cours et/ou autre condition
27 juillet 2006	44 304*	3 054	65,49 <sup>(1)</sup>
17 novembre 2006	717*		65,49 <sup>(1)</sup>
29 août 2007	600		73,60 <sup>(1)</sup>
12 février 2008	1 768**		64,48** <sup>(2)</sup>
4 juin 2008	728**		70,89** <sup>(2)</sup>
22 juillet 2009	47 241**		54,85** <sup>(3)</sup>
22 juillet 2009	5 923**		54,85** <sup>(4)</sup>
<b>Total</b>	<b>101 281</b>	<b>3 054</b>	<b>-</b>

\* Après réajustement du 25/07/2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de juillet 2007.

\*\* Après réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(1) Condition de cours ou Résultat Net Part du Groupe 2009 ≥ à 90 % de celui de 2008.

(2) Condition de cours ou croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2007 et 2010.

(3) Condition de cours ou croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2008 et 2011.

(4) Condition de cours ou mise en service du terminal d'Anvers au plus tard le 30/06/2011.

Il est rappelé qu'aucune option de souscription d'actions ou action gratuite n'ont été consenties à des mandataires sociaux de Rubis. Le tableau ci-après vous informe des options consenties et levées au 31 décembre 2010 par les dix premiers salariés non mandataires sociaux de Rubis.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Plan n° 1 et n° 6
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).	0	0	
Options détenues sur l'émetteur levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé (information globale).	122 499	48,71	X

Rubis, société mère du Groupe, est la seule société du Groupe à avoir attribué des options de souscription d'actions et des actions gratuites.

La Gérance

## 6.7

## RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Afin de répondre aux dispositions de l'article L 226-10-1 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conformément aux dispositions légales, je vous informerai également du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, ainsi que des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Toutefois, en tant que Président du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions, je tiens à apporter les précisions suivantes qui ont présidé à l'établissement de ce rapport, et plus particulièrement à la partie relative aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Selon les dispositions du Code de commerce, la Gérance d'une société en commandite par actions dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et s'apparente de ce fait davantage au Conseil d'Administration d'une société anonyme classique qu'au directoire d'une société anonyme dualiste.

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il ne doit, en aucun cas, s'immiscer dans la gestion de la Société assurée par la Gérance.

Pour ces raisons, Rubis a toujours considéré que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques qui sont mises en place par la Gérance, doivent être décrites par celle-ci dans le Rapport Financier Annuel - Document de Référence. Le rapport du Président du Conseil de Surveillance doit porter une appréciation sur l'existence et l'adéquation des procédures de contrôle, qui lui sont décrites, par rapport aux risques significatifs répertoriés par la Gérance.

### I – Composition, préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance de Rubis au cours de l'exercice 2010

Toutes les informations utiles concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes sont développées dans la partie Gouvernement d'Entreprise du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010 aux chapitres 6.1.3 et 6.2.2. J'ai revu ces Chapitres et j'en confirme les termes.

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil de Surveillance s'est réuni à deux reprises :

★ **Le 10 mars 2010**, pour examiner l'activité du Groupe durant l'exercice 2009, ses résultats et les comptes sociaux et consolidés ainsi que le marché du titre Rubis. Il s'est penché sur la description qui lui a été faite par la Gérance des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe ainsi que sur les procédures de gestion des risques. Eu égard à ce dernier point, le Conseil a entendu le compte rendu, présenté par le Comité des Comptes, de l'examen des cartographies des risques élaborées par le Groupe. Il a également travaillé sur le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport de son Président sur les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée des actionnaires qui s'est tenue le 10 juin 2010.

Le Conseil a, par ailleurs, procédé :

- ★ à la cooptation d'un nouveau membre du Conseil et à la nomination d'un nouveau membre au Comité des Comptes (afin de remplacer un membre décédé),
- ★ à un tirage au sort afin de déterminer des durées différentes pour le renouvellement des membres dont le mandat venait à expiration lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2010, afin d'instaurer, conformément à l'article 27 des statuts, un renouvellement des membres du Conseil « par roulement et par fractions aussi égales que possible »,
- ★ à la modification de l'article II de la charte de fonctionnement du Comité des Comptes afin de permettre la nomination d'un membre, à titre provisoire, en cas de vacance.

Enfin, le Conseil s'est prononcé sur le projet de nomination de deux nouveaux membres, soumis au vote de l'Assemblée Générale du 10 juin 2010, ainsi que sur le renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

★ **Le 31 août 2010**, pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2010, le marché du titre Rubis, la répartition de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

Il a par ailleurs été informé des nouvelles procédures judiciaires et administratives en cours.

Chacune de ces réunions a été caractérisée par un taux élevé de participation, supérieur à 90 %, et a donné lieu à de nombreux échanges. Ont participé également à ces réunions les gérants, le Directeur Général Finance, le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les Commissaires aux Comptes qui ont pu apporter, en séance, tous les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension des questions à l'ordre du jour.

Les procès-verbaux des Conseils sont établis à l'issue de chaque réunion et transmis à tous les membres du Conseil, préalablement à la réunion suivante, afin d'être approuvés à l'occasion de celle-ci.

## II – Procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe et de la Société

Les procédures de contrôle interne sont définies par la Gérance et mises en œuvre sous sa responsabilité et celle des organes dirigeants des sociétés filiales en prenant en compte les spécificités de l'organisation et des activités du Groupe. Elles sont décrites au chapitre 6.4 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010.

La définition et les objectifs du contrôle interne adoptés par Rubis sont ceux définis par l'AMF dans son Guide publié le 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière de contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs (VaMPs). Le Conseil du 16 mars 2011 a été informé par la Gérance que la Société, bien qu'ayant franchi au 31 décembre 2010 le seuil du milliard de capitalisation boursière, pouvait continuer à bénéficier des dispositions spécifiques aux VaMPs pour l'année 2011.

Le contrôle interne a pour périmètre Rubis et les sociétés filiales intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode globale ou proportionnelle.

### 1. Élaboration et traitement de l'information comptable et financière

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière. Elles sont décrites dans le chapitre 6.4 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010. Le Comité des Comptes a été en mesure, lors des réunions, de poser toutes les questions et obtenir toutes les informations, tant auprès de la Gérance que des Commissaires aux Comptes, nécessaires à la garantie que les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière, pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale et l'activité du Groupe. Il en a rendu compte au Conseil de Surveillance.

### 2. Gestion des risques

L'identification et l'analyse des principaux risques, décrits au chapitre 3 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010, font l'objet de cartographies élaborées, à la fin de chaque exercice, par les responsables fonctionnels et opérationnels de Rubis et de ses filiales directes (Rubis Terminal et Vitogaz) et indirectes. Les risques majeurs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risque social, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Les risques sont analysés sous l'angle de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image.

Une synthèse écrite de ces cartographies a été transmise aux Commissaires aux Comptes et aux membres du Comité des Comptes préalablement à la réunion du Comité des Comptes du 9 mars 2011 afin que ceux-ci puissent poser à la Gérance toutes les questions et obtenir toutes les informations souhaitées. Le Comité des Comptes en a rendu compte au Conseil de Surveillance lors de la réunion du 16 mars 2011. Cette présentation n'a pas mis en évidence de risques majeurs susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs fixés par la Gérance et permet de conclure que les procédures de contrôle interne existent au sein du Groupe et sont conformes à la description qui vous en est faite au chapitre 6.4. du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010.

## III – Code de gouvernement d'entreprise

Rubis se réfère volontairement aux recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issues du rapport consolidé de l'AFEP/MEDEF de décembre 2008. Rubis adapte, toutefois, ces recommandations de manière adéquate à sa forme juridique de société en commandite par actions. Elle s'est détachée de recommandations susvisées sur un certain nombre de points :

★ **le Comité des Nominations** : dans la mesure où les gérants sont nommés dans les statuts et par les associés commandités, avec l'agrément des actionnaires lorsque le gérant n'est pas commandité, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;



★ **le Comité des Rémunérations** : la rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités étant fixée par les articles 54 et 56 des statuts, celle des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;

★ **l'évaluation du Conseil de Surveillance** : jusqu'à présent le fonctionnement du Conseil ou les travaux du Comité des Comptes ont fait l'objet de débats réguliers et informels. Suite à la mise en place du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance en 2009, celui-ci procédera, de la manière décrite dans le Règlement, à une évaluation de sa performance, incluant une évaluation de la conformité avec son Règlement Intérieur ;

★ **le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance** : les membres sont renouvelés par roulement de telle sorte qu'un renouvellement régulier du Conseil de Surveillance se fasse par fraction aussi égale que possible (art. 27 des statuts). Ce roulement a été mis en place lors du renouvellement des 10 membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2010 ;

★ **critère d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance** : le Conseil n'a pas retenu le critère d'indépendance lié à la durée maximum des fonctions (12 ans) considérant que cette durée n'est pas un obstacle à l'indépendance de jugement.

**Mixité au sein du Conseil de Surveillance** : le Conseil est composé de 11 membres (dont une femme nommée lors du renouvellement des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2010).

## IV – Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont décrites aux articles 34 à 40 des statuts de Rubis qui peuvent être consultés au siège de la Société ou sur son site internet.

## V – Rémunération et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Rubis applique les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008. La rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités est fixée par les articles 54 et 56 des statuts et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes. Les informations concernant la rémunération et les avantages de toute nature accordés aux gérants et membres du Conseil de Surveillance figurent au chapitre 6.3 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2010.

## VI – Diligences mises en œuvre pour établir le présent rapport

Pour rédiger le présent rapport, j'ai bénéficié :

- ★ des informations et documents obtenus lors des réunions du Comité des Comptes et du Conseil de Surveillance ;
- ★ des questions posées aux Commissaires aux Comptes, en dehors de la présence de la Gérance et/ou de la Direction de Rubis ;
- ★ des échanges réguliers avec la Gérance et les Directions Financière et Juridique de Rubis.

## VII – Approbation du présent rapport

Par le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 16 mars 2011.

Fait à Paris, le 16 mars 2011

Olivier Heckenroth  
Président du Conseil de Surveillance

## 6.8 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Rubis

Exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Rubis et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ★ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- ★ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- ★ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- ★ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ★ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Meudon, le 26 avril 2011

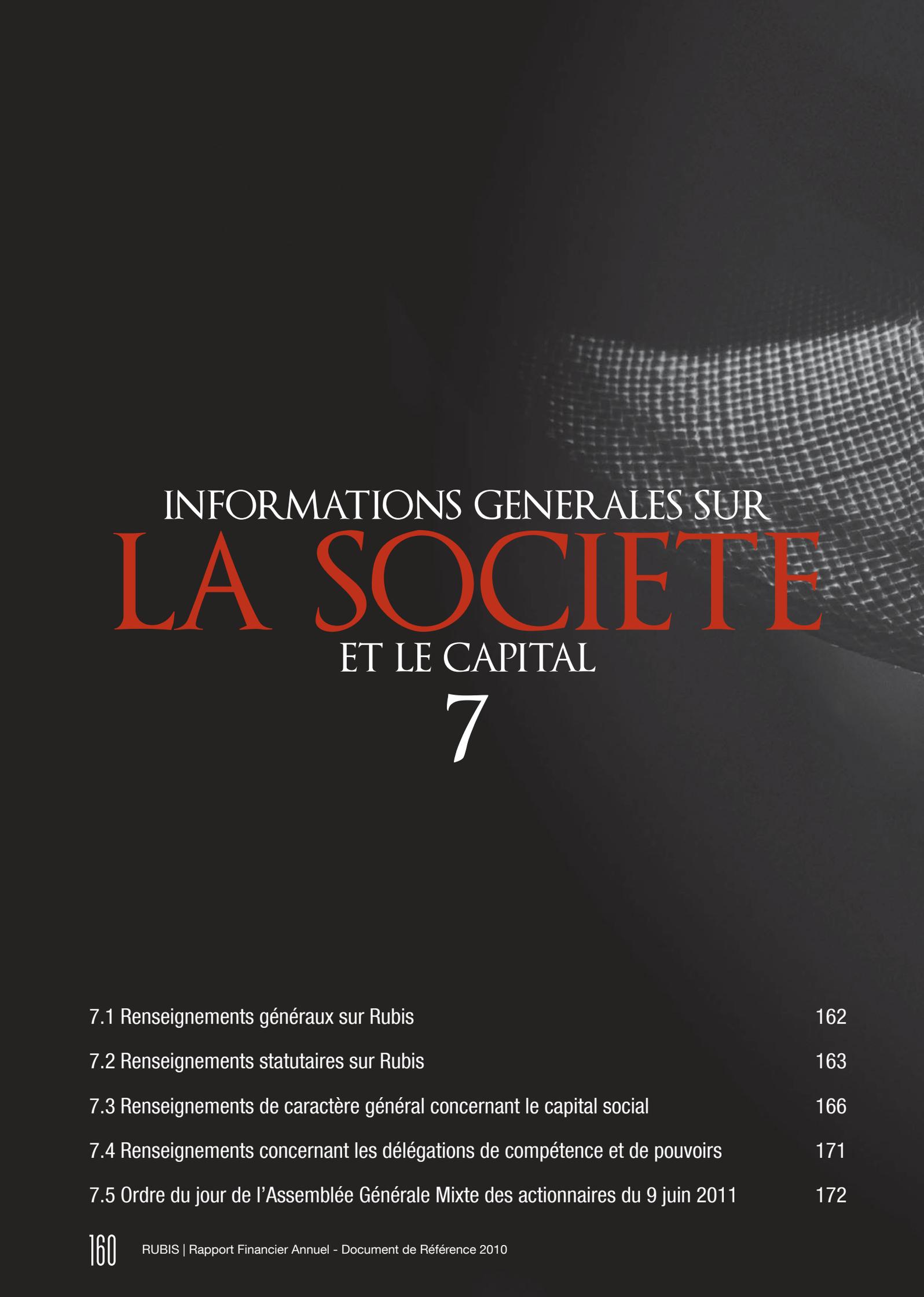
Les Commissaires aux Comptes



Jean-Louis Monnot  
SCP MONNOT & GUIBOURT



Daniel Escudeiro  
MAZARS



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR  
**LA SOCIÉTÉ**  
ET LE CAPITAL  
7

7.1 Renseignements généraux sur Rubis	162
7.2 Renseignements statutaires sur Rubis	163
7.3 Renseignements de caractère général concernant le capital social	166
7.4 Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	171
7.5 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 9 juin 2011	172



- *C'est pas parce  
qu'on n'a rien à dire  
qu'il faut **fermer**  
**sa gueule***

**C'EST PAS PARCE QU'ON N'A RIEN À DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (1975)**

Réalisateur : Jacques Besnard

Auteurs scénario : Jacques Besnard et Jean Halain

Auteurs dialogues : Jean Halain et Albert Kantoff

## 7.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR RUBIS

### 7.1.1 Dénomination sociale, siège social, registre du commerce et des sociétés

Rubis  
105 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris  
RCS Paris 784 393 530

### 7.1.2 Date de constitution, durée et exercice social

La Société a été constituée le 21 juillet 1900. Sa forme actuelle est née de la fusion, le 30 juin 1992, de deux sociétés cotées en bourse, Rubis Investment & Cie et la Compagnie de Penhoët. Sa durée s'étend jusqu'au 25 juin 2040 sauf cas de dissolution anticipée ou de nouvelle prorogation.

Chaque exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

### 7.1.3 Forme juridique et spécificité de la commandite par actions

#### 7.1.3.1 Présentation générale

Rubis est une société en commandite par actions, de droit français, régie par les articles L. 226-1 à L. 226-14 du Code de commerce et, dans la mesure où elles sont compatibles avec les articles visés ci-dessus, par les dispositions concernant les sociétés en commandite simple et les sociétés anonymes, à l'exception des articles L. 225-17 à L. 225-93. Elle est régie également, dans le cadre de la loi, par les spécificités des statuts.

Cette structure juridique comprend deux catégories d'associés :

- ★ des associés commanditaires (les actionnaires) dont le statut est le même que celui des actionnaires d'une société anonyme : leurs actions sont négociables dans les mêmes conditions et leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports ;
- ★ des associés commandités qui ont la qualité de commerçants et sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres et dont les droits ne sont pas librement cessibles.

Compte tenu de l'existence de deux catégories d'associés, les décisions collectives exigent une double consultation : celle des commanditaires réunis en Assemblée Générale et celle des commandités. Toutefois les commandités ne participent pas à la désignation des membres du Conseil de Surveillance, celle-ci revenant aux seuls commanditaires.

La Société comprend également un Conseil de Surveillance qui représente les commanditaires. Il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société.

La Société est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales, choisis parmi les commandités ou des tiers.

#### 7.1.3.2 Spécificité

La spécificité de la commandite par actions qui consiste à avoir deux catégories d'actionnaires (commandités et commanditaires) la préserve d'un changement de contrôle non souhaité et lui permet d'être gérée dans la continuité.

En effet, un changement de contrôle de la Société implique à la fois un changement dans la composition de ces deux catégories d'associés. Tout tiers qui viendrait à prendre le contrôle du capital et des droits de vote par le biais d'une offre publique d'achat, ne pourrait prendre le contrôle de l'Assemblée des associés commandités et de ce fait modifier les statuts de la Société.

Par ailleurs, dans la mesure où les gérants (commandités ou non) sont nommés par les associés commandités, même si la nomination d'un gérant non commandité doit recevoir l'agrément des actionnaires commanditaires, le tiers qui viendrait à prendre le contrôle du capital ne pourrait nommer de nouveaux gérants.

## 7.2 RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES SUR RUBIS

### 7.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

« La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fusion, d'alliance ou autrement.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion,

d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location Gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ».

Son activité est celle d'un opérateur industriel dans le secteur de l'énergie, plus particulièrement dans l'aval pétrolier et chimique.

### 7.2.2 Gérance (articles 7 et 20 à 22 des statuts)

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, personne physique ou morale, associé commandité ou non.

Si une personne morale est gérante, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'ils étaient gérants en leur nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

#### 7.2.2.1 Nomination - Réélection

Au cours de l'existence de la Société, la nomination de tout nouveau gérant ou sa réélection sont de la compétence des associés commandités qui statuent à l'unanimité des voix. Toutefois si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.

#### 7.2.2.2 Pouvoirs

Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou les statuts aux Assemblées et au Conseil de Surveillance.

En cas de pluralité de gérants, il y a lieu de requérir l'accord unanime du Collège de la Gérance pour toute décision impliquant des dépenses supérieures à 152 449 euros.

#### 7.2.2.3 Gérant statutaire

Monsieur Gilles Gobin a été nommé gérant statutaire.

### 7.2.3 Conseil de Surveillance (articles 27 à 29 des statuts)

#### 7.2.3.1 Constitution

La Société est dotée d'un Conseil de Surveillance dont les membres sont choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité de commandité ni celle de gérant.

Les membres sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, les actionnaires ayant la qualité de commandité ne pouvant participer au vote des résolutions concernées.

La durée de leurs fonctions est de trois années et prend fin à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent leurs mandats. Ils sont rééligibles.

Le nombre des membres du Conseil ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des membres en fonction. En cas de dépassement de cette proportion, le membre le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée.

#### 7.2.3.2 Délibérations

Le Conseil, sur convocation de son Président ou de la Gérance, se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par semestre.

### 7.2.3.3 Pouvoirs

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société tel que prévu par la loi. Il établit chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire, un rapport qui est mis à la disposition des actionnaires en même temps que le Rapport de la Gérance et les comptes de

l'exercice. Son Président établit, également, un rapport sur le fonctionnement des organes de direction et de contrôle ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe et la Société.

## 7.2.4 Commandités (articles 19 et 24 des statuts)

### 7.2.4.1 Agrément de nouveaux associés commandités

Les droits sociaux attachés à la qualité d'associé commandité ne peuvent être cédés qu'avec l'accord unanime de tous les autres associés commandités et lorsque le cessionnaire n'est pas déjà associé commandité, de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires commanditaires statuant à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires.

### 7.2.4.2 Pouvoirs et décisions

Ils exercent toutes les prérogatives attachées par la loi et les statuts à leur qualité. Les décisions des commandités peuvent être recueillies soit en Assemblée soit par consultation écrite.

Toutes les décisions des associés commandités (art. 24.4) sont prises à l'unanimité de tous les commandités à l'exception de celle concernant la révocation d'un gérant non commandité qui est prise à la majorité (art. 20.2).

## 7.2.5 Assemblées Générales des actionnaires commanditaires (articles 34 et 38 des statuts)

### 7.2.5.1 Modes de convocation

Elles sont convoquées par la Gérance ou le Conseil de Surveillance dans les formes et délais prévus par la loi ou par toute autre personne disposant de ce droit en vertu de la loi.

Le Collège de la Gérance adresse ou met à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions législatives, les documents permettant aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause.

### 7.2.5.2 Conditions d'admission

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, au 3<sup>e</sup> jour ouvré précédant l'Assemblée à 0 heure, heure de Paris, soit dans les comptes des titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes des titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités teneurs de compte. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes des titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers.

Toute cession intervenue après la date d'enregistrement ci-dessus n'aura aucune influence sur le fonctionnement de l'Assemblée : le cédant pourra voter pour l'intégralité du montant antérieur de sa participation.

### 7.2.5.3 Conditions d'exercice du droit de vote

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède, ou représente, d'actions ayant le droit de vote.

Il n'y a pas de droits de vote multiples.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, l'actionnaire a la possibilité de donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou encore à toute autre personne physique ou morale de son choix. Il peut aussi envoyer une procuration sans indication de mandataire ce qui signifie que le Président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions ; l'actionnaire peut, également, voter par correspondance.

### 7.2.5.4 Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents relatifs à la Société et en particulier les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports présentés à ces Assemblées par le Collège de la Gérance, le Conseil de Surveillance ou les Commissaires aux Comptes, peuvent être consultés au siège social ainsi que le site Internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)).

## 7.2.6 Répartition statutaire des bénéfices (articles 55, 56 et 57 des statuts)

Sur les bénéfices nets diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. La réserve légale, constituée pour consolider le capital apporté par les actionnaires commanditaires, restera leur appartenir intégralement et ne pourra, en aucun cas, être distribuée aux associés commandités et ce, même par voie d'augmentation de capital. Cette réserve, calculée sur l'ensemble des bénéfices réalisés par la Société, sera à la charge exclusive des actionnaires commanditaires.

Le solde desdits bénéfices augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable qui est réparti comme suit :

### 7.2.6.1 Dividende statutaire aux associés commandités

Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende égal à 3 % de la performance boursière globale, si elle est positive, des actions Rubis, déterminée comme indiqué ci-dessous, dans la limite d'une somme au plus égale à 10 % du résultat net consolidé de Rubis, avant dotation aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et dans la limite du bénéfice distribuable.

La performance boursière globale correspond à :

- ★ l'évolution de la capitalisation boursière, égale au produit de la différence entre la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt dernières séances de bourse de l'exercice concerné et de l'exercice précédent, par le nombre d'actions à la clôture de l'exercice concerné. Il n'est pas tenu compte des actions nouvelles créées en cours d'exercice à la suite de toute augmentation de capital, à l'exception des actions qui seraient attribuées gratuitement du fait d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et du fait d'éventuelles divisions ou regroupements d'actions ;
- ★ augmentée du dividende net distribué et, le cas échéant, des acomptes payés par Rubis à ses associés commanditaires au cours de l'exercice concerné, ainsi que des sommes correspondant à la valeur des droits cotés en bourse détachés

des actions ou à la valeur de tout titre attribué gratuitement aux actionnaires autres que des actions de la Société. Notamment, en cas d'existence d'un droit préférentiel de souscription ou d'une attribution gratuite de bon de souscription, la valeur de chaque action entrant dans le calcul de la capitalisation boursière sera augmentée, à due concurrence des droits préférentiels ou des bons de souscription auxquels elle a donné droit, d'une somme correspondant à la moyenne des dix premiers cours cotés desdits droits préférentiels de souscription ou bons de souscription.

Le montant du dividende statutaire est constaté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités. Il est réinvesti pour moitié en actions de la Société, bloquées pendant trois ans (pacte entre associés commandités du 19 juin 1997 complétant les dispositions statutaires relatives à leur rémunération).

### 7.2.6.2 Dividende aux actionnaires commanditaires

La part distribuée aux actionnaires commanditaires requiert l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités.

Il peut être accordé à chaque associé commandité et commanditaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

En aucun cas, cette faculté ne peut être accordée aux associés commandités sans qu'elle soit ouverte aux associés commanditaires aux mêmes conditions.

### 7.2.6.3 Affectation de la part non distribuée

L'Assemblée affecte la part non distribuée du bénéfice distribuable de l'exercice dans les proportions qu'elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, qui restent à sa disposition, soit au compte « Report à nouveau ».

## 7.2.7 Seuils statutaires (article 14.7 des statuts)

Outre la déclaration de franchissement de seuils légaux prévue par l'article L. 233-7 du Code de commerce, un actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote est tenu d'informer la Gérance, dans les 5 jours de bourse, de toute variation ultérieure supérieure à 1 % du capital ou des droits de vote.

En cas de non-respect des obligations d'information ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être

déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus au I de l'article L. 233-7 du Code de commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

## 7.3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

### 7.3.1 Capital souscrit au 31 décembre 2010

Le montant du capital social au 31 décembre 2010 est de 70 347 875 euros divisés en 14 069 575 actions de 5 euros de valeur nominale chacune contre 54 108 720 euros divisés en 10 821 744 actions de 5 euros chacune au 31 décembre 2009, par suite de la réalisation des opérations suivantes :

- ★ souscription des salariés des entités françaises du Groupe, par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir, à une augmentation de capital qui leur était réservée dans le cadre des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail. Cette opération, décidée par le Collège de la Gérance réuni le 28 janvier 2010 sur délégation des Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités en date du 10 juin 2009, a donné lieu à l'émission de 23 806 actions nouvelles au prix de 48,98 euros l'action (soit 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la décision de la Gérance) pour un versement global de 1 166 017,88 euros correspondant à hauteur de 119 030 euros à la libération de la valeur nominale des 23 806 actions de 5 euros chacune et à hauteur de 1 046 987,88 euros à la libération de la prime d'émission ;
- ★ exercice par une majorité (environ 73,69 %) de commanditaires et par les commandités de l'option offerte pour le paiement du dividende en actions, à un prix d'émission de 55,17 euros l'action. À la suite de cette option, 510 406 actions nouvelles ont été émises correspondant à une augmentation du capital de 2 552 030 euros. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 25 607 069,02 euros ;
- ★ 13 augmentations de capital au titre d'une « ligne de capital » (*Equity Line*) négociée avec le Crédit Agricole Corporate Investment Bank pour un montant maximum pouvant atteindre 10 % du capital. À la suite de ces opérations, 536 240 actions nouvelles ont été émises correspondant à une augmentation du capital de 2 681 200 euros. La prime d'émission afférente à ces augmentations de capital est de 31 036 384,80 euros ;
- ★ levées de 149 535 options de souscription d'actions :
  - ★ 13 399 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 17 juillet 2001, à un prix de souscription de 22,70 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
  - ★ 1 000 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 19 janvier 2004, à un prix de souscription de 27,90 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
  - ★ 2 107 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 12 juillet 2005, à un prix de souscription de 46,59 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
  - ★ 127 913 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 27 juillet 2006, à un prix de souscription de 51,90 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
  - ★ 5 116 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 17 novembre 2006, à un prix de souscription de 55,10 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions.

L'augmentation de capital en résultant est de 747 675 euros et la prime d'émission y afférente de 6 603 123,73 euros ;
- ★ attribution définitive de 41 967 actions gratuites relatives au Plan du 27 juillet 2006 et de 600 actions gratuites relatives au Plan du 29 août 2007 ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions, correspondant à une augmentation de capital de 212 835 euros ;
- ★ augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ayant entraîné l'émission de 1 985 277 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital de 9 926 385 euros. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 117 131 343 euros.



## 7.3.2 Capital autorisé mais non émis au 31 décembre 2010

Les informations figurent dans la section 7.4 ci-après.

## 7.3.3 Titres donnant accès au capital

À l'exception des options de souscription d'actions non encore exercées et des actions gratuites non encore définitivement attribuées, il n'existe aucun titre donnant accès au capital.

Au 31 décembre 2010, en tenant compte de l'ensemble des plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites (cf. chapitre 6.6. « Gouvernement d'Entreprise »), ainsi que de la Convention d'*Equity Line*, il existait 579 751 options

de souscription d'actions susceptibles d'être exercées jusqu'à juillet 2015, 55 660 actions gratuites susceptibles d'être attribuées et 545 934 actions susceptibles d'être émises dans le cadre de l'*Equity Line*. En conséquence, un actionnaire détenant 1 % du capital au 31 décembre 2010 sur une base non diluée, détiendrait sur une base diluée 0,92 % du capital.

### 7.3.4 Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
<b>2005</b>					
18/07	Épargne salariale	139 215 €	27 843	34 375 745 €	6 875 149
18/07	PDA <sup>(1)</sup>	1 183 865 €	236 773	35 559 610 €	7 111 922
du 17/7 au 21/10	Levées de stock-options	700 800 €	140 160	36 260 410 €	7 252 082
du 22/11 au 12/12	Exercice de BSA	5 857 555 €	1 171 511	42 117 965 €	8 423 593
21/12	Levées de stock-options	5 000 €	1 000	42 122 965 €	8 424 593
<b>2006</b>					
03/03	Levées de stock-options	37 295 €	7 459	42 160 260 €	8 432 052
28/04	Levées de stock-options	25 000 €	5 000	42 185 260 €	8 437 052
28/04	Épargne salariale	86 375 €	17 275	42 271 635 €	8 454 327
11/07	Levées de stock-options	67 710 €	13 542	42 339 345 €	8 467 869
11/07	PDA <sup>(1)</sup>	1 063 525 €	212 705	43 402 870 €	8 680 574
17/11	Levées de stock-options	187 460 €	37 492	43 590 330 €	8 718 066
31/12	Levées de stock-options	785 €	157	43 591 115 €	8 718 223
<b>2007</b>					
11/05	Levées de stock-options	66 145 €	13 229	43 657 260 €	8 731 452
11/05	Épargne salariale	130 605 €	26 121	43 787 865 €	8 757 573
02/07	Exercice de BSA	4 696 020 €	939 204	48 483 885 €	9 696 777
11/07	Levées de stock-options	250 €	50	48 484 135 €	9 696 827
11/07	PDA <sup>(1)</sup>	1 189 695 €	237 939	49 673 830 €	9 934 766
<b>2008</b>					
09/05	Épargne salariale	120 120 €	24 024	49 793 950 €	9 958 790
07/07	Levées de stock-options	8 175 €	1 635	49 802 125 €	9 960 425
07/07	PDA <sup>(1)</sup>	1 624 220 €	324 844	51 426 345 €	10 285 269
03/11	Levées de stock-options	55 000 €	11 000	51 481 345 €	10 296 269
<b>2009</b>					
20/05	Épargne salariale	128 215 €	25 643	51 609 560 €	10 321 912
10/07	PDA <sup>(1)</sup>	2 480 160 €	496 032	54 089 720 €	10 817 944
07/12	Levées de stock-options	19 000 €	3 800	54 108 720 €	10 821 744
<b>2010</b>					
29/01	Equity Line	106 200 €	21 240	54 214 920 €	10 842 984
11/03	Actions gratuites	209 835 €	41 967	54 424 755 €	10 884 951
18/03	Equity Line	125 000 €	25 000	54 549 755 €	10 909 951
07/04	Equity Line	250 000 €	50 000	54 799 755 €	10 959 951
29/04	Equity Line	150 000 €	30 000	54 949 755 €	10 989 951
19/05	Equity Line	250 000 €	50 000	55 199 755 €	11 039 951
20/05	Épargne salariale	119 030 €	23 806	55 318 785 €	11 063 757
20/05	Levées de stock-options	28 035 €	5 607	55 346 820 €	11 069 364
02/06	Equity Line	200 000 €	40 000	55 546 820 €	11 109 364
22/06	Equity Line	200 000 €	40 000	55 746 820 €	11 149 364
09/07	Equity Line	250 000 €	50 000	55 996 820 €	11 199 364
15/07	PDA <sup>(1)</sup>	2 552 030 €	510 406	58 548 850 €	11 709 770
15/07	Levées de stock-options	49 495 €	9 899	58 598 345 €	11 719 669
28/07	Equity Line	200 000 €	40 000	58 798 345 €	11 759 669
08/09	Equity Line	200 000 €	40 000	58 998 345 €	11 799 669
24/09	Equity Line	250 000 €	50 000	59 248 345 €	11 849 669
30/09	Levées de stock-options	251 725 €	50 345	59 500 070 €	11 900 014
11/10	Equity Line	250 000 €	50 000	59 750 070 €	11 950 014
15/10	Actions gratuites	3 000 €	600	59 753 070 €	11 950 614
26/10	Equity Line	250 000 €	50 000	60 003 070 €	12 000 614
30/10	Levées de stock-options	189 280 €	37 856	60 192 350 €	12 038 470
25/11	Levées de stock-options	162 640 €	32 528	60 354 990 €	12 070 998
30/11	Levées de stock-options	66 500 €	13 300	60 421 490 €	12 084 298
24/12	Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription	9 926 385 €	1 985 277	70 347 875 €	14 069 575
<b>31/12</b>	<b>État du capital</b>			<b>70 347 875 €</b>	<b>14 069 575</b>

(1) PDA : paiement du dividende en actions.

## 7.3.5 Répartition du capital et des droits de vote

★ Nombre total des droits de vote au 31 décembre 2010 : 14 069 575. Il est égal au nombre d'actions composant le capital social, et disposant toutes des mêmes droits. Il n'existe pas d'actions à vote double.

★ Évolution de la répartition du capital au cours des trois dernières années :

Actionnariat	Situation au 31 décembre 2010		Situation au 31 décembre 2009		Situation au 31 décembre 2008	
	Nombre d'actions*	% du capital*	Nombre d'actions*	% du capital*	Nombre d'actions*	% du capital*
<b>PARTICIPATIONS SUPÉRIEURES À 5 %</b>						
Halisol Group BV**	-	-	658 239	6,08 %	620 017	6,02 %
Halisol Groupe SARL	737 819	5,24 %	-	-	-	-
Orfim	770 461	5,48 %	606 776	5,61 %	606 687	5,89 %
Groupe Industriel Marcel Dassault	730 789	5,19 %	591 389	5,46 %	555 592	5,40 %
Columbia Wanger Asset Management	-	-	246 600	2,28 %	312 684	3,04 %
Ameriprise Financial Inc.***	844 722	6,00 %	-	-	-	-
<b>ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</b>						
Associés commandités, gérants et membres du Conseil de Surveillance	288 023	2,05 %	198 457	1,83 %	249 687	2,42 %
FCP Rubis-Avenir	136 614	0,97 %	135 683	1,25 %	120 079	1,17 %
Autocontrôle	6 594	0,05 %	1 700	0,02 %	10 167	0,10 %
Public	10 554 553	75,02 %	8 382 900	77,47 %	7 821 356	75,96 %
<b>Total</b>	<b>14 069 575</b>	<b>100 %</b>	<b>10 821 744</b>	<b>100 %</b>	<b>10 296 269</b>	<b>100 %</b>

\* À la connaissance de la Société.

\*\* Halisol Group BV a été liquidée le 31/03/2010, tous ses actifs ont été transférés à Halisol Groupe SARL.

\*\*\* Société mère de Columbia Wanger Asset Management.

★ la société Halisol Groupe sàrl, société anonyme à responsabilité limitée, est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est la prise de participations dans des entreprises. Elle est contrôlée par Madame Nicole Bru-Magniez,

★ la société Orfim est une société de capital-développement contrôlée par la famille Picciotto,

★ Ameriprise Financial Inc. est une société américaine d'investissements agissant pour le compte de trois fonds commun de placements à savoir : Columbia Management Invest Advisors, Columbia Wanger Asset Management, Threadneedle Asset Management Holdings Ltd,

★ la société Groupe Industriel Marcel Dassault est une société patrimoniale de prises de participations détenue entièrement par la famille Dassault.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant 5 % ou plus du capital.

★ Évolution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

★ des augmentations fractionnées de capital (290 000 actions) sont intervenues jusqu'au 8 avril 2011, au titre d'une « ligne de capital » (Equity Line) négociée avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank pour un montant maximum pouvant atteindre 10 % du capital (Convention du 28 janvier 2010),

★ une opération d'augmentation de capital destinée aux salariés est en cours et se terminera le 15 avril 2011,

★ 63 958 options de souscription d'actions ont été levées et d'autres sont susceptibles d'intervenir jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2011 pouvant entraîner une augmentation simultanée du capital social,

★ par ailleurs, le 14 février 2011, 1 768 actions gratuites ont été définitivement attribuées aux cadres du Groupe bénéficiaires du Plan du 12 février 2008.

Enfin, il n'y a eu aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni de garantie de cours effectuées par des tiers sur les actions de la Société et Rubis n'a pas fait d'offre publique d'échange sur les actions d'une autre société.

### Franchissements de seuils déclarés en 2010

★ Suite aux opérations de liquidation volontaire de la société Halisol Groupe BV le 31 mars 2010 entraînant le transfert de ses actifs, et notamment les titres Rubis, à sa maison mère, la société Halisol Groupe SARL, deux déclarations de franchissement de seuil (respectivement à la baisse et à la hausse de 5 %) ont été adressées à Rubis par les sociétés susvisées le 1<sup>er</sup> avril 2010.

★ Le 10 décembre 2010, la société américaine Ameriprise Financial Inc., ayant pris le contrôle des sociétés Columbia Management Invest Advisors, Columbia Wanger Asset Management and Threadneedle Asset Management Holdings Ltd, qui détenaient déjà des actions Rubis, a adressé à Rubis une déclaration de franchissement de seuil de 6,011 % effective au 9 novembre 2010.

## Autres informations

★ Absence de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers.

★ Absence de nantissement d'actions de l'émetteur au nominatif pur.

## 7.3.6 Dividendes

### Politique de distribution

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes tel que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, depuis l'exercice 2005, en moyenne 65 % du résultat net consolidé part du Groupe, avec une croissance annuelle moyenne du dividende unitaire de 11 % (2,85 € versé au titre de 2009 contre 1,90 € versé au titre de 2005).

Cette politique dynamique sera maintenue en fonction des résultats.

### Dividendes versés aux actionnaires au cours des cinq dernières années

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50 <sup>(a)</sup>	10 270 959
AGM 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90 <sup>(b)</sup>	16 056 128
AGM 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14 <sup>(b)</sup>	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45 <sup>(b)</sup>	24 332 287
AGM 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65 <sup>(b)</sup>	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85 <sup>(b)</sup>	31 471 384

(a) Somme ayant donné droit à un abattement de 50 % aux personnes physiques domiciliées en France.

(b) Somme ayant donné droit à un abattement de 40 % aux personnes physiques domiciliées en France.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans, à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits et versés au Trésor Public.

## 7.3.7 Programme de rachat d'actions – autocontrôle

Pour réguler le marché du titre Rubis, la Société a mis en place en juin 2006, et renouvelé depuis, un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. Pour la mise en œuvre de

ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : huit cent mille euros. Au 31 décembre 2010, la Société détenait 6 594 titres Rubis.

## 7.4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS

Au 31 décembre 2010, le Collège de la Gérance disposait des autorisations suivantes données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009 :

### a) Augmentation de capital par appel public à l'épargne ou par placement privé, à savoir :

★ émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription.

Montant nominal global maximum : 25 000 000 euros.

★ Utilisation en cours d'exercice : 10 056 600 euros (y compris réajustements des bénéficiaires des Plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites)

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

★ émettre des actions par offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (placement privé) :

Montant nominal maximum : 10 % du capital social au jour de l'AGM du 10 juin 2009,

★ Utilisation en cours d'exercice : néant

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

★ augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires lors d'augmentations de capital avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription :

★ Utilisation en cours d'exercice : néant

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

★ émettre des actions, dans la limite de 10 % du capital social par période de 12 mois, en fixant le prix d'émission avec une décote maximale de 15 % en cas d'émission avec droit de priorité, ou une décote maximale de 8 % en cas d'émission sans droit de priorité réalisée dans le cadre d'un placement privé :

★ Utilisation en cours d'exercice « Equity Line » :

- le 29 janvier 2010
- le 18 mars 2010
- le 7 avril 2010
- le 29 avril 2010
- le 19 mai 2010
- le 2 juin 2010

- le 22 juin 2010
- le 9 juillet 2010
- le 28 juillet 2010
- le 8 septembre 2010
- le 24 septembre 2010
- le 11 octobre 2010
- le 26 octobre 2010

★ Total utilisé / autorisé <sup>(1)</sup> : 2 681 200 euros / 5 410 872 euros

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

### b) Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes

★ Utilisation en cours d'exercice : néant

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

### c) Attribution d'options de souscription d'actions

5 % du nombre d'actions en circulation au jour où les options sont consenties, soit au 22 juillet 2009 : 540 897 options.

★ Utilisation en cours d'exercice : le 22 juillet 2009

★ Total utilisé / autorisé : 360 000 / 540 897

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2012

### d) Attribution d'actions gratuites

2,5 % du nombre d'actions en circulation au jour de l'attribution : 270 448 actions <sup>(2)</sup>

★ Utilisation en cours d'exercice : le 22 juillet 2009

★ Total utilisé / autorisé <sup>(2)</sup> : 51 150 / 270 448

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2012

### e) Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail

Montant nominal maximum : 700 000 euros

★ Utilisation en cours d'exercice : le 28 janvier 2010

★ Total utilisé / autorisé : 119 030 euros / 700 000 euros

★ Terme de l'autorisation : le 10 août 2011

(1) S'imputant sur le plafond global maximum de 25 000 000 euros.

(2) S'imputant sur le plafond de 5 % des options de souscription d'actions (540 897).

## 7.5 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 9 JUIN 2011

### Ordre du jour

#### Questions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- ★ Rapports du Collège de la Gérance et du Conseil de Surveillance.
- ★ Rapports des Commissaires aux Comptes.
- ★ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
- ★ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
- ★ Affectation du bénéfice et fixation du dividende.
- ★ Modalités de paiement du dividende, en numéraire ou en actions.
- ★ Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Heckenroth comme membre du Conseil de Surveillance.
- ★ Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Claude Dejouhanet comme membre du Conseil de Surveillance.
- ★ Renouvellement du mandat de Monsieur Christian Moretti comme membre du Conseil de Surveillance.
- ★ Nomination de Monsieur Alexandre Picciotto comme nouveau membre du Conseil de Surveillance.
- ★ Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours et les exercices suivants.
- ★ Autorisation à consentir au Collège de la Gérance à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions.
- ★ Approbation du rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés.

#### Questions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- ★ Division par deux de la valeur nominale des actions de la Société.
- ★ Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de consentir aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis) des options de souscription d'actions.

- ★ Autorisation à donner au Collège de la Gérance pour procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis).
- ★ Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves ou de primes.
- ★ Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution d'un titre de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription.
- ★ Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'émettre des actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution d'un titre de créance, sans droit préférentiel de souscription mais avec droit de priorité (sauf en cas de placement privé).
- ★ Autorisation de procéder à l'émission de valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription en fixant le prix d'émission avec une décote maximale de 12 % en cas de droit de priorité ou avec une décote maximale de 6 % en l'absence de droit de priorité (en cas de placement privé).
- ★ Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'émettre des actions de la Société en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.
- ★ Autorisation à donner au Collège de la Gérance conformément à l'article L.225-199-6 du Code de commerce à l'effet d'augmenter le capital dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 et suivants du Code du travail.
- ★ Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L 3332-3 et suivants du Code du travail.
- ★ Modification des articles 35 et 38 des statuts.
- ★ Pouvoirs pour les formalités.



# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## 8

8.1 Attestation des personnes responsables	176
8.2 Incorporation par référence	178
8.3 Documents accessibles au public	179
8.4 Table de concordance	180
8.5 Table de concordance du Rapport Financier Annuel	181



*- Le pire  
n'est jamais décevant*

HOMMES FEMMES – MODE D'EMPLOI (1996)  
Remerciements à la société Les Films 13/ Claude Lelouch



## 8.1 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

### Personnes responsables du Document de référence

Gilles Gobin : associé-gérant

Jacques Riou : gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis

### Attestation des responsables du Document de référence contenant un Rapport Financier Annuel

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion du Rapport Financier Annuel défini à la section 8.5. présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux (voir page 132 pour les comptes consolidés et page 134 pour les comptes annuels). Le rapport sur les comptes consolidés contient une observation : sans remettre en cause leur opinion exprimée sur les comptes, attirent l'attention sur la note 1 « Principes comptables » de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, des nouvelles normes IFRS 3 révisées - Regroupements d'entreprises - et IAS 27 révisée - États financiers consolidés et individuels -.

Par ailleurs, les contrôleurs légaux, dans le Rapport sur les comptes consolidés en page 130 du Document de référence 2009, sans remettre en cause leur opinion exprimée sur les comptes, attiraient l'attention sur la note 2 « Principes comptables » de l'annexe qui précisait l'application de la norme IAS 1 révisée et les incidences non significatives des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ainsi que sur les notes 7.4 « Evènements importants survenus au cours de l'exercice » et 7.5 « Evènements postérieurs à la clôture ».

Enfin, les contrôleurs légaux, dans le rapport sur les comptes consolidés en page 134 du Document de référence 2008, sans remettre en cause leur opinion exprimée sur les comptes, attiraient l'attention sur la note 2.19 « Avantages au personnel » de l'annexe aux états financiers consolidés. Cette note faisait état d'un changement de méthode comptable suite à l'application de la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel.

Fait à Meudon et à Paris, le 28 avril 2011

Jacques Riou  
Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis

Gilles Gobin  
Associé-gérant



## Information concernant les Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants

### Commissaires aux Comptes titulaires

	Date de nomination	Date expiration
<b>SCP JL MONNOT &amp; L GUIBOURT</b> 2 bis A, avenue Le Corbeiller 92190 Meudon représentée par Jean-Louis Monnot	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016
<b>MAZARS</b> Tour Exaltis - 61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie représentée par Daniel Escudeiro	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016

### Commissaires aux Comptes suppléants

	Date de nomination	Date expiration
<b>Pascal Famarzi</b> 7, rue Beccaria 75012 Paris	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016
<b>Manuela Baudoin-Revert</b> Tour Exaltis - 61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016



## 8.2 INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

### Informations relatives à l'exercice 2009

- ★ Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2010, répertorié sous le n° D. 10-0349, aux pages 66 à 111 et aux pages 130 à 131 ;
- ★ les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2010, répertorié sous le n° D. 10-0349, aux pages 114 à 126 et aux pages 132 à 135.

### Informations relatives à l'exercice 2008

- ★ Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009, répertorié sous le n° D. 09-0327, aux pages 68 à 114 et pages 134 à 135 ;
- ★ les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009, répertorié sous le n° D. 09-0327, aux pages 118 à 130 et pages 136 à 139.



## 8.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les responsables du présent Rapport Financier Annuel – Document de référence 2010 attestent que pendant la durée de celui-ci, les documents suivants pourront être consultés par toute personne sur le site Internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)) sous les rubriques suivantes, ainsi qu’au siège social de la Société :

### Résultats financiers

- ★ Rapport financier semestriel 2010

### Relations investisseurs

- ★ Information réglementée :
  - ★ rapports financiers semestriels des trois derniers exercices
  - ★ rapports annuels des trois derniers exercices

### Relations actionnaires

- ★ Vie de l’actionnaire :
  - ★ informations mensuelles sur le capital et les droits de vote
  - ★ opérations sur titres des dirigeants
  - ★ contrat de liquidité
  - ★ documents d’Assemblées Générales relatifs aux 3 derniers exercices
  - ★ documents de l’Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2011
  - ★ dividende
- ★ Gouvernement d’entreprise :
  - ★ statuts à jour



## 8.4 TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen CE n° 809/2004 pris en application de la Directive Européenne dite « Prospectus » 2003/71/CE.

Rubriques de l'annexe 1 du Règlement européen CE n° 809/2004	Chapitres	Pages
1 Attestation des personnes responsables	8	176
2 Commissaires aux Comptes	8	177
3 Informations financières sélectionnées	1-4-5-7	12 à 15-58-59-101-102-162
4 Facteurs de risques	3	48 à 54
5 Informations concernant l'émetteur	7	162
6 Aperçu des activités	2	24 à 45
7 Organigramme	1-5	5-78 à 81
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	5	127
9 Examen de la situation financière et du résultat	4-5	58 à 137
10 Trésorerie et capitaux	5	118 à 121
11 Recherche et développement, brevets et licences	sans objet	-
12 Information sur les tendances et perspectives	4	65
13 Prévisions ou estimation du bénéfice	sans objet	-
14 Organes d'administration, de direction et de surveillance	6-7	145 à 155-163
15 Rémunération et avantages	6	146
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	6	143 à 148
17 Salariés	1-8 - 5-6	16 à 17-78 à 80-99-102-153
18 Principaux actionnaires	1-7	14-169
19 Opérations avec des apparentés	6	152
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	4-5	58 à 65 - 68 à 137
21 Informations complémentaires	8	176 à 179
22 Contrats importants	sans objet	-
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet	-
24 Documents accessibles au public	8	179
25 Informations sur les participations	2-5	24 à 45-80 à 83

## 8.5 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le Rapport Financier Annuel, établi en application de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier de l'article 223-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, comprend les documents, rapports et informations figurant dans le présent Document de référence aux parties susvisées :

	Chapitres	Pages
★ Comptes annuels et consolidés 2010	5.1 et 5.2	68 à 131
★ Rapport de gestion 2010	1.8-3-4-6 et 7	16-48-58-140-162
★ Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés	5.3	132 à 135
★ Attestation des personnes responsables	8.1	176



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



Société en Commandite par Actions au capital de 72 030 810 euros

Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris

784 393 530 RCS Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 17 95 95 - Fax : 33 (0) 1 45 01 72 49

Relations actionnaires : 33 (0) 1 45 01 99 51

Crédits photos : Photothèque groupe Rubis, Getty Images, X.

Création, conception et réalisation de la partie institutionnelle

 **PUBLICIS CONSULTANTS** 33 (0) 1 44 82 46 81  
FRANCE

Conception et réalisation du Document de référence

 **Labrador** 33 (0) 1 53 06 30 80

